

## **L'expérience, la chirurgie pure et la tachytomie / par Matthias Mayor.**

### **Contributors**

Mayor, Mathias, 1775-1847.  
Francis A. Countway Library of Medicine

### **Publication/Creation**

Lausanne : M. Ducloux, 1843.

### **Persistent URL**

<https://wellcomecollection.org/works/usstdxgrq>

### **License and attribution**

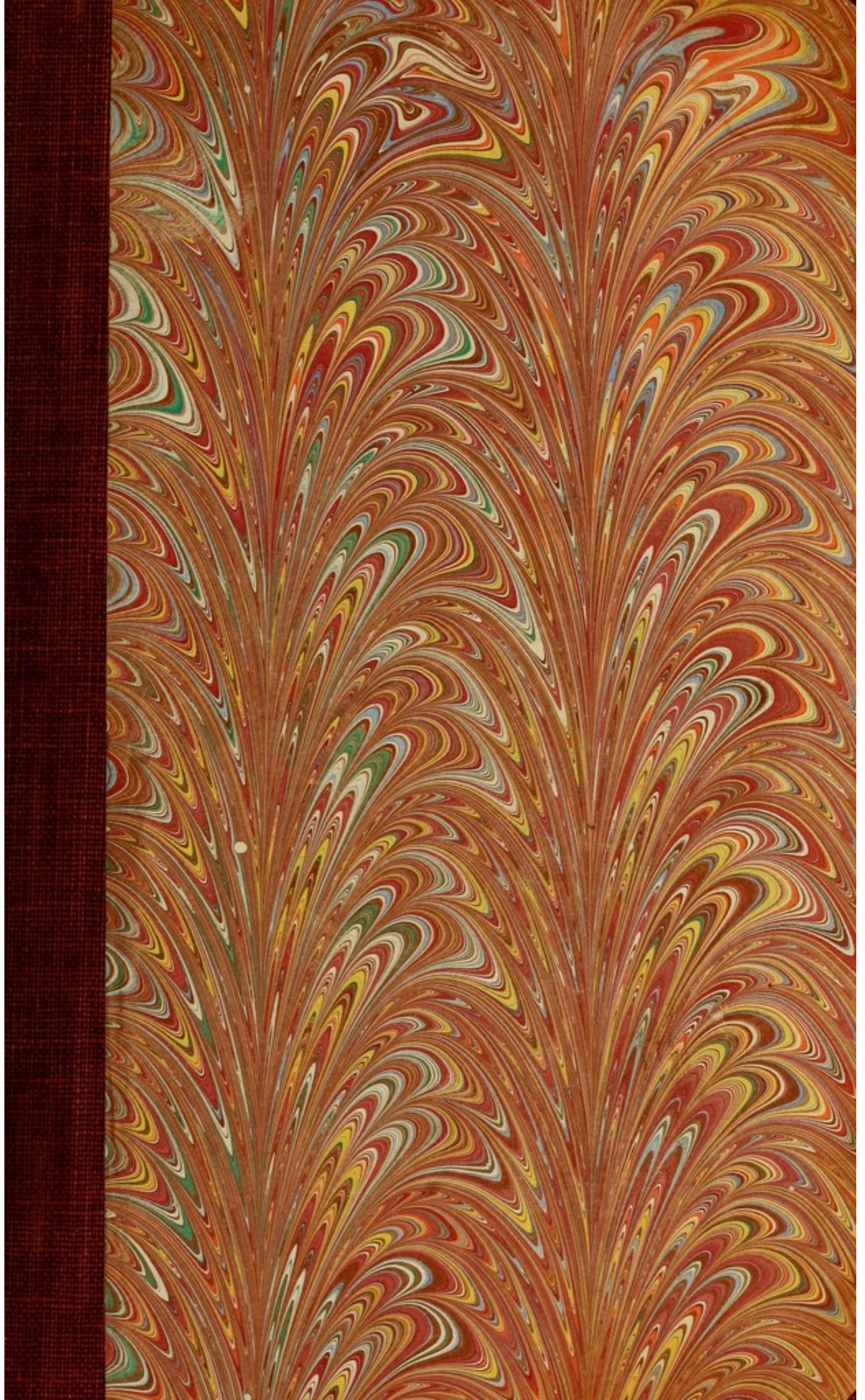
This material has been provided by This material has been provided by the Francis A. Countway Library of Medicine, through the Medical Heritage Library. The original may be consulted at the Francis A. Countway Library of Medicine, Harvard Medical School. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection  
183 Euston Road  
London NW1 2BE UK  
T +44 (0)20 7611 8722  
E [library@wellcomecollection.org](mailto:library@wellcomecollection.org)  
<https://wellcomecollection.org>








23. A. 90



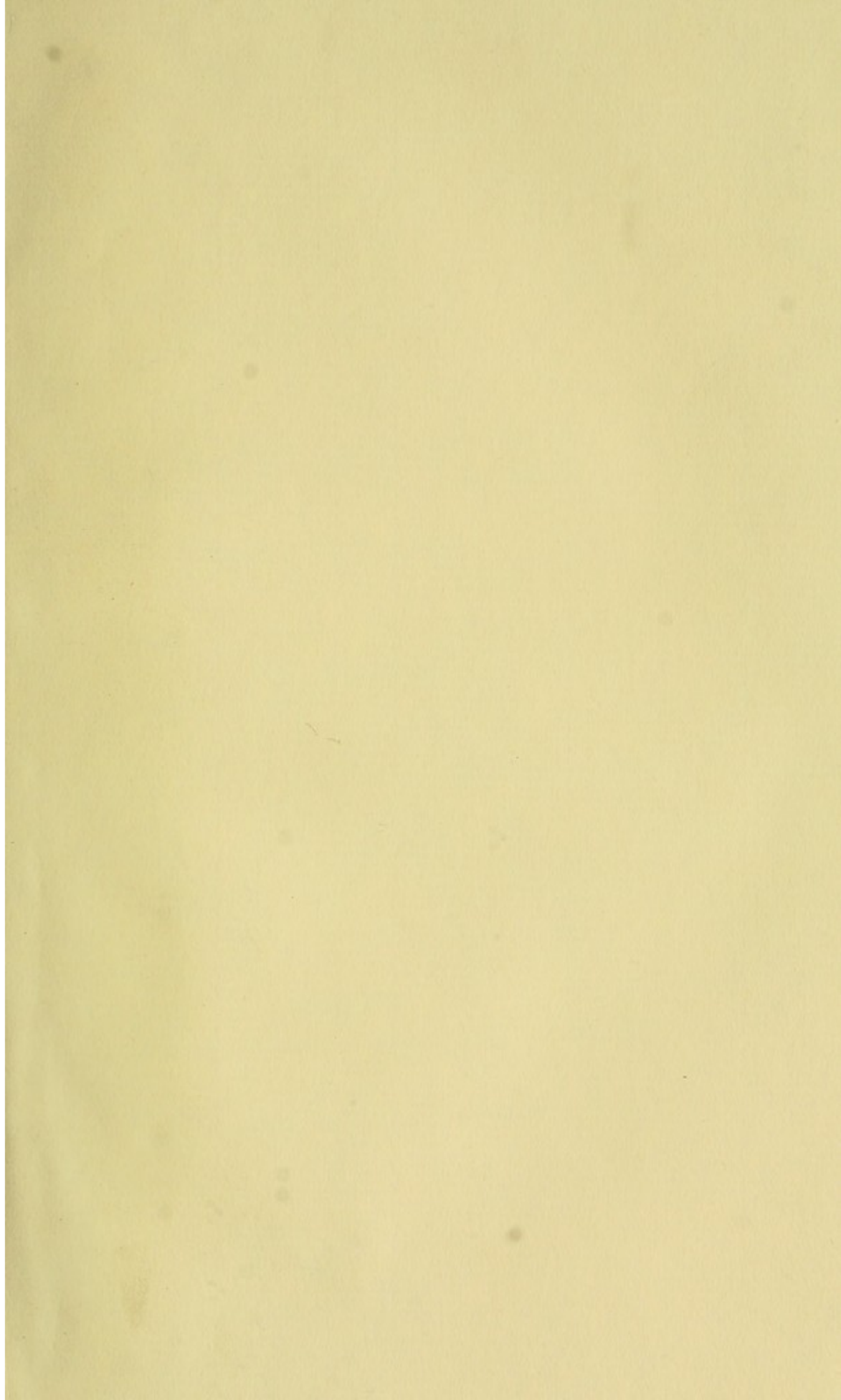


Digitized by the Internet Archive  
in 2011 with funding from  
Open Knowledge Commons and Harvard Medical School

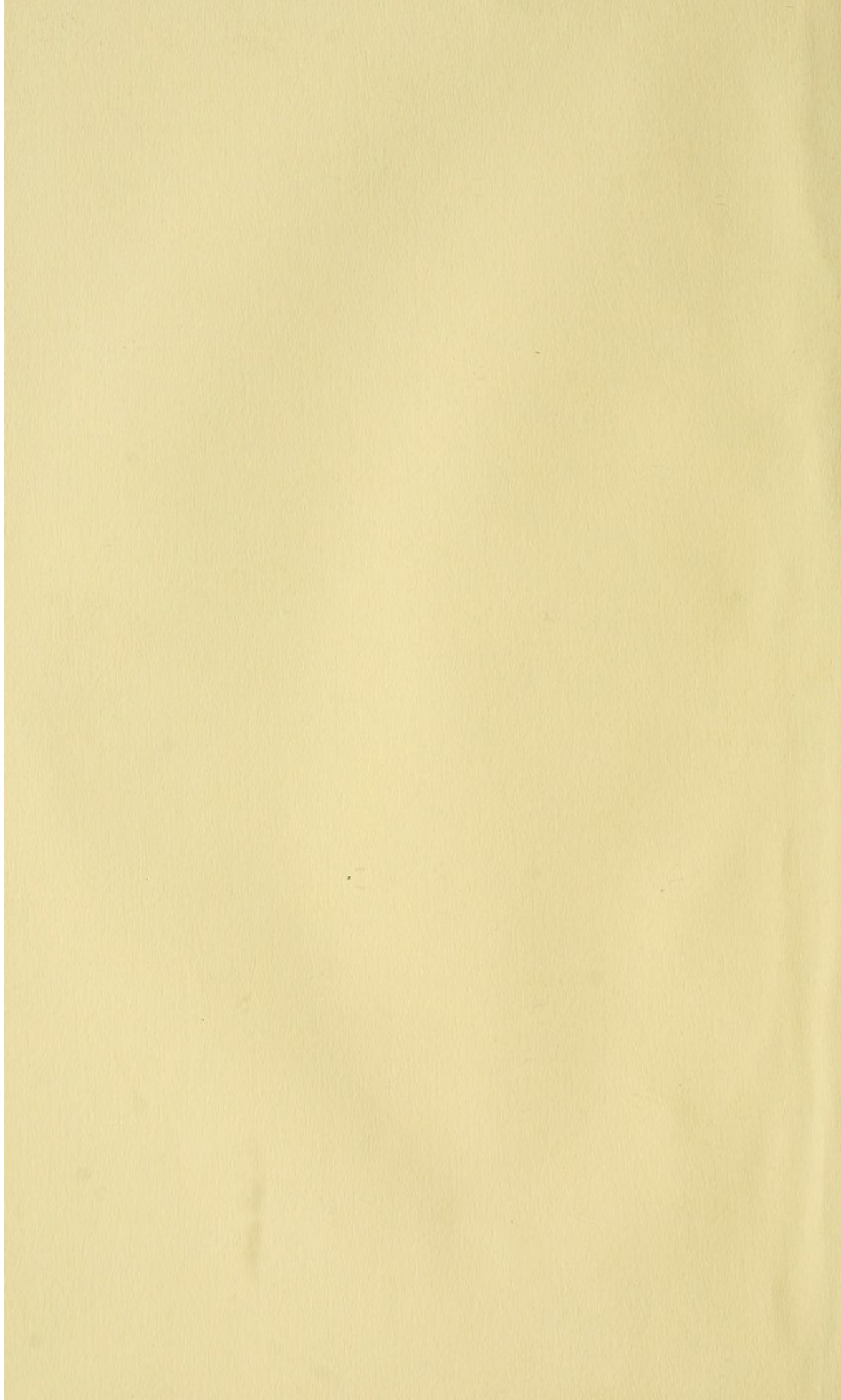












L'EXPÉRIENCE,  
LA  
**CHIRURGIE PURE**

**ET LA TACHYTOMIE.**

PAR  
**MATTHIAS MAYOR.**

AVEC UNE PLANCHE.

**LAUSANNE,**  
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE DE MARC DUCLOUX, ÉDITEUR.

**PARIS,**  
CHEZ LABÉ, LIBRAIRE, PLACE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE.

—  
1843.



BIBLIOTHÈQUE  
DE  
LOUIS AGASSIZ.

EXPERIMENTAL

CHIRURGIE PURÉ

BY DR. J. B. SPENCER

MATTHEW MAYOR

NEW YORK

JAGGARD

PRINTED BY J. B. SPENCER, 15 NASSAU ST. N.Y.

PARIS

1843

1843

L'EXPÉRIENCE,  
LA  
**CHIRURGIE PURE**  
ET LA TACHYTONIE,

PAR  
MATTHIAS MAYOR.



LAUSANNE,  
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE DE MARC DUCLOUX, ÉDITEUR.

PARIS,  
CHEZ L'ABÉ, LIBRAIRE, PLACE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE.

—  
1855.



L'EXPERIENCE.

# CHIRURGIE PURE

PAR LE DOCTEUR J. C.

1855

MATHIAS MAISON



L'ASSAINE

IMPRIMERIE DE LA BIBLIOTHEQUE DE LA FACULTE DE MEDECINE, 10, RUE DE LA HARPE, PARIS.

PARIS.

DE LA FACULTE DE MEDECINE, 10, RUE DE LA HARPE, PARIS.

1855

## PRÉFACE.

Les trois mémoires que j'esquisse dans cette brochure ont été rédigés et ont vu le jour presque en même temps ; ils ont été lus au congrès scientifique d'Angers ; ils ont entr'eux des rapports intimes qu'on est loin de soupçonner, mais qu'on ne manquera pas d'apercevoir plus tard ; et ils, ont les uns et les autres, un air d'originalité et d'excentricité tel, qu'il leur a mérité les qualifications de paradoxes et de monstruosité, et qui a valu à leur auteur les sentimens de commisération et de pitié qu'inspire toujours un confrère, lorsqu'il a le malheur de tomber dans l'enfance ou pis encore.

J'ai donc réuni ces trois pièces, comme autant de corps de délit ; mais avec la conviction toutefois, qu'elles se donneront la main et s'aideront mutuellement à pénétrer et prendre pied dans le domaine de la chirurgie, et qu'elles tendront par là à m'absoudre aux yeux de cette science. Elle ne pourra en effet, ni se réformer, ni pro-



gresser qu'autant que ses bases fondamentales, ses principes et ses élémens seront exactement déterminés et compris, puis étudiés séparément, sans mélange ni confusion.

C'est à quoi tend ce triple travail ; travail qui n'a pas encore été tenté, et dont je ne balance plus à me charger, puisqu'une plume plus habile que la mienne ne veut pas l'entreprendre.

Peu m'importe, qu'on m'accuse de mettre ainsi le sceau à la sentence d'ineptie et d'égarement, que le journalisme et maints savans confrères se sont plu à prononcer contre moi ; il est, quelque part, un tribunal d'appel et de cassation.

Lausanne, ce 1<sup>er</sup> Octobre 1843.

## L'EXPÉRIENCE.<sup>1</sup>

(*Experience is the mistress of fools.*)

Depuis bien des années je me suis prononcé, d'une façon assez peu révérencieuse, sur le compte de l'expérience et de ses résultats. Cela a dû d'autant plus surprendre et révolter, qu'on va répétant partout : que nos plus solides connaissances nous viennent de cette source, et qu'en dernière analyse, il importe d'y puiser sans cesse.

Il faut donc, de ma part, sinon du courage, du moins une profonde conviction d'être utile ; pour que, n'ayant nulle envie de me suicider et connaissant, d'ailleurs, toute la résistance que je rencontrerai dans les préjugés et les intérêts divers, même des hommes les plus haut placés, je vienne, cependant, protester aujourd'hui contre un pareil guide.

Voyons d'abord ce qu'on entend par l'expérience et comment on la définit : C'est, nous disent les dictionnaires français les plus modernes, *l'action d'expérimenter*. Et, si vous voulez connaître

<sup>1</sup> J'ai fait tirer, à part, quelques exemplaires de ce premier mémoire, pour les personnes qui ne s'occupent pas de chirurgie.



la valeur de ce dernier mot, vous lirez « qu'ex-  
» périmerter.... c'est faire *l'expérience* de.... »

Dans un dictionnaire allemand, l'expérience est assimilée à l'épreuve, l'usage, la pratique, l'empirisme, la routine. Tout cela est si pitoyable et si vrai, en même temps, que je n'ai pas été surpris de trouver, et que même j'ai lu avec un certain plaisir, dans un dictionnaire anglais, cette sentence deux fois reproduite : « L'expérience » est.... *la maîtresse des fous* » (mistress of fools.) Aussi me suis-je empressé d'en faire l'épigraphe de ce mémoire.

On le voit donc : ou il est impossible de définir l'expérience, même très-approximativement, ou bien l'explication qu'on en donne est bien loin de satisfaire. Cependant, on convient, assez généralement : « que l'expérience est la connaissance des choses, qui est acquise *par un long usage.* »

Eh quoi ! il faut un usage prolongé du feu, pour savoir qu'il brûle ? d'un couteau, pour être certain qu'il coupe ? de la poudre et du canon, pour être sûr qu'ils imitent l'effet de la foudre ? de la boussole, pour apprendre que son aiguille se dirige constamment vers le pôle ?

J'en dirai autant de la plupart des dispositions anatomiques et physiologiques, ainsi que des caractères de la pathologie et de la thérapeutique



chirurgicales ; et il me serait facile de passer en revue, sur le même ton, tout ce qui concerne nos connaissances, en fait de galvanisme, de magnétisme, d'autres agens physiques et chimiques, de leurs combinaisons, de leurs effets variés, etc. etc. Demandez plutôt au savant illustre dont la Suisse et Genève s'honorent, si, par hasard, il a consulté l'expérience, lorsqu'il s'est immortalisé, en donnant, à tout ce qu'il touche, le brillant et, pour ainsi dire, la valeur du plus précieux des métaux ? Était-ce bien encore l'expérience qui tendait la main à l'illustre Cuvier, quand, avec quelques débris fossiles, il constituait, de toutes pièces, sa ménagerie antédiluvienne ?

On pourrait admettre, à toute rigueur, et faire aux partisans de l'expérience cette grande concession, à savoir : que ce qui a besoin d'un *très-long* usage, pour être bien connu, appartient, de droit, à leur idôle ; mais à condition qu'elle n'ait pas celui de prononcer sur tous les autres objets. Il lui serait donc octroyé, dans l'état actuel de nos connaissances, d'élucider, à sa manière, tout ce qu'il n'est pas possible d'éclairer aux lumières de l'intelligence, au flambeau de la raison, par l'intervention de la science, par les efforts du génie, ou par le concours de nos sens. Mais, convenons alors, que sa sphère d'activité se trouvera singulièrement restreinte, puisqu'elle ne s'étendra



que sur des sujets tellement obscurs, qu'ils ne pourront être constatés que par des moyens en dehors de la raison, de l'intelligence, de la science, du génie ou des sensations; c'est-à-dire, par un mode presque instinctif, qu'il est évidemment impossible de définir, et dont il est difficile de se rendre compte.

Mais encore, tout cela même ne sera possible qu'au point de vue purement rétrospectif; car l'expérience, en supposant qu'on persiste à vouloir l'admettre au nombre des moyens propres à nous éclairer; l'expérience ne peut garantir que *le passé* seulement, jamais le présent et encore moins *l'avenir*. Quel est, en effet, l'individu doué d'assez de suffisance et de fatuité pour oser soutenir: que ce qui a eu lieu, dans des circonstances en apparence parfaitement identiques, va se renouveler exactement de la même manière, dans le moment actuel ou à quelque temps d'ici? C'est que, *avec l'expérience seule* (laquelle ne juge, en général, que sur de simples apparences), il n'est donné à aucun mortel d'embrasser et de mesurer la portée de toutes les causes qui ont donné lieu à tel ou tel phénomène, et qui pourront le reproduire et le modifier.

L'expérience! Eh! quel est l'homme qui ne jure sur la sienne propre, et n'y rattache ses règles de conduite? Et même, chose remarquable! Ce



sont précisément les individus les moins propres à lier deux idées ensemble, et les plus déraisonnables, qui sont constamment à cheval sur leur expérience, se laissent fasciner par elle, l'élèvent à la hauteur du dogme, et sont capables, pour elle, de se livrer aux plus déplorables extravagances.

Qu'est-elle donc, même en médecine? Hélas! le plus souvent, rien qu'un mode particulier et purement *individuel* de voir et d'apprécier certains objets; de s'en laisser impressionner de mille manières différentes; de juger tout ce qu'on voit, suivant qu'on est soi-même imbu de telle ou telle théorie, qu'on partage aveuglement l'esprit de quelque coterie, qu'on a épousé certains partis; etc. etc.

N'avons-nous pas, en effet, l'*expérience* IRRÉCUSABLE des Brownistes? des Broussaisiens? des Purgons? des juguleurs de maladies? des affameurs de malades? des controstimulistes? des magnétiseurs? des homœopathes? allopathes? Hydrosudopathes? Et ne sommes-nous pas en droit d'affirmer, au milieu de ce conflit édifiant d'expériences *irrévocablement acquises à la science*, comme on va disant: que l'expérience en médecine n'est, en général, qu'un composé de traditions, un ramassis *d'us et coutumes*, d'habitudes prises ou imposées, de faits plus ou moins vagues, incohérens et susceptibles



des explications les plus étranges ! Tout cet imbroglio se résume, du reste, bien tristement, dans cette sanglante épigramme, si souvent jetée au nez des médecins : « Hippocrate dit *oui* ! mais Gallien dit *non* ! »

Voilà pourquoi je fais fi de cette expérience-là, pour tout ce qui concerne la chirurgie. Celle-ci peut, en effet, se passer entièrement de l'expérience ; car il lui suffit de secouer son joug importun, et de s'appuyer sur ses principes naturels et immuables, pour être en mesure de se constituer scientifiquement, et de s'avancer, résolument et avec confiance, dans la carrière du positif et du progrès.

Si j'ai choisi la médecine comme un exemple du peu de foi qu'il convient de faire sur l'expérience, ce n'est certes pas pour ravalier une profession à laquelle je m'honore d'appartenir ; mais parce que cet exemple est le plus frappant de tous, et qu'on se plaît généralement, à ériger l'expérience en souveraine de la pratique médico-chirurgicale.

Il est permis, toutefois, d'accuser également cette même expérience et ses fâcheux résultats, dans tout ce qui touche aux intérêts les plus sacrés de l'humanité. En effet, et en mettant hors de cause les croyances religieuses, les formes gouvernementales et l'éducation, sur lesquelles, en fait d'expérience, il y aurait, d'ailleurs, trop à dire,



on peut citer, en faveur de mon opinion : l'agriculture, le commerce, l'économie politique, l'art de la guerre, la navigation, les moyens faciles et prompts de faire communiquer ensemble les individus, de relier les nations et de satisfaire à leurs besoins croissants ; enfin, tous les arts et métiers.

Que seraient toutes ces nécessités des sociétés modernes, si, de nos jours, on se fût contenté de les envisager, traiter et faire progresser, comme la médecine, par la voie équivoque et interminable de l'expérience, et sans les rattacher, comme je viens de le dire de la chirurgie, à des bases scientifiques, à des principes solides et bien compris ? Evidemment, on aurait mis, à ces brillantes manifestations de l'intelligence humaine, une *bride* ; non pas afin de la guider, mais pour arrêter ses belles inspirations, ses heureux élans. Car, il ne faut pas se le dissimuler, l'expérience n'est qu'un *frein*, sous lequel on cherche constamment, à retenir tout ce qui tend à s'élever et à sortir d'une mauvaise ornière.

Chacune des branches de nos connaissances a, du reste, son représentant avoué et naturel, son expert<sup>4</sup> ou prétendu tel, et qui est plus ou moins en mesure d'apprécier sa marche, ses côtés forts

<sup>4</sup> *Expert* « Fort versé en quelque art qui s'apprend par expérience. » (Dictionnaire) N'est-ce pas plutôt celui qui a des connaissances *spéciales*, un *spécialiste* ?



et faibles, ses besoins, les lois qui la régissent, et qui peut en parler pertinemment, tels sont, par exemple et chacun dans sa spécialité, l'agronome, le médecin, le chimiste, le mathématicien, le plus mince artisan.

Mais quel est le présomptueux qui voudrait se poser en délégué, en organe de l'expérience, et qui se croirait chargé, par elle, de défendre ses intérêts les plus chers ? Personne assurément ; car *tout le monde* a également droit de s'en occuper et, notez le bien ! CHACUN POUR SOI. De sorte qu'on n'est pas mieux fondé à contester la valeur de l'expérience de tel et tel individu ou bien de telle ou telle classe de personnes, qu'à disputer sur les sensations, les préférences et les goûts que les uns et les autres peuvent éprouver. Belle garantie, vraiment ! de l'infailibilité des oracles de cette patronne ! Le *bon billet* qu'ont là ses sectateurs et tous ceux qui, ne pouvant avancer que par elle, ont besoin de cette *paire de béquilles*, pour assurer leurs pas chancelans.

Quand on prétend en appeler à l'expérience, quand on ajoute qu'elle aura à confirmer ou invalider les espérances qu'on nourrit ; qu'entend-on par là ? Veut-on faire incessamment des essais, des expériences, afin d'éclairer cette expérience sur laquelle on se fonde ? Non ! car celle-ci n'est jamais pressée ; elle est même en général passive, et attend patiemment que le temps,



l'usage, quelques circonstances particulières, le hasard viennent l'instruire sur les avantages ou les inconvéniens des choses qui se passent autour d'elle, afin d'en prendre acte.

L'observation, au contraire, a toujours l'œil ouvert, elle veut des essais, des examens continuels, et va sans cesse au devant, à l'encontre de ce que l'expérience laisse arriver, paisiblement et sans souci.

L'expérience a prononcé, dit-on parfois, et a fait changer d'avis. C'est qu'on s'est aperçu et qu'on a observé plus tard, qu'on n'avait pas pensé à tout, que tels besoins ou telles conditions se sont développés, au fur et à mesure qu'ils se sont fait sentir, par la pratique.

On fait donc trop d'honneur à l'expérience, en l'amalgamant ou confondant avec le *fait* et l'*observation*; car ceux-ci suffisent constamment, pour résumer, en termes clairs et bien définis, tout ce qu'on a compris et ce qu'on comprend encore, sous le nom vague et insaisissable d'expérience.

Cette dernière donc, bien loin d'être une nécessité du langage scientifique, ne fait que nuire à sa clarté; de sorte que la logique ne tardera guère à la renier tout à fait.

A Dieu ne plaise! que je veuille comprendre, sous le même nom, les essais, les épreuves, les recherches, les *expériences* qu'on est obligé d'instituer



dans le but d'éclairer certains faits. Il s'agit ici, au contraire, de cette doctrine vague, ambiguë, indéchiffrable et obscure, sous laquelle on ramène et confond, sans cesse, des doctrines qui méritent d'être envisagées avec un esprit plus logique, et qui peuvent, en effet, être rangées dans un cadre qui ne répugne pas à la science.

Si la torpille, par exemple, vous décharge une secousse électrique, ce n'est là qu'un simple fait; mais, s'il est bien observé, le physicien peut instituer *des expériences*, afin de constater la nature du fluide qui produit la commotion; et l'anatomiste ainsi que le physiologiste auront à faire des observations et des recherches, sur l'organe destiné à cette fonction exceptionnelle. Que servirait aux uns et aux autres d'en appeler à l'expérience?

C'est un fait aussi que la vaccine préserve de la petite-vérole; que le soufre guérit la gale; que la bave d'un chien enragé, le crochet de la vipère et le dard envenimé de certains insectes produisent des effets analogues à ceux de la calomnie, de la médisance et de l'envie.

Mais chacun de ces faits, pour être bien constaté et prendre rang parmi nos connaissances solides, a eu besoin, d'abord, d'être observé ou aperçu, sans quoi il n'eût pas existé pour nous. Cependant, il aura pu se passer bien des siècles, avant qu'un ou plusieurs observateurs habiles aient successi-



vement sorti tous ces faits du domaine aride de la routine aveugle et du grossier empirisme ; avant que, par leurs efforts, ils les aient élevés à la hauteur scientifique ou pratique.

Du reste, il doit arriver, assez souvent, que tel fait aura été observé, plus ou moins bien ou plus ou moins mal ; que, pour tel autre, une seule observation, très-bien ou très-mal faite, aura paru suffire ; qu'ici, une masse imposante de faits et d'observations n'équivaudra jamais qu'à zéro ; tandis que là, au contraire, un fait unique, observé une seule fois, sera décisif, parce qu'il est la conséquence immédiate de prémices ou d'éléments incontestables dont on dispose, ou bien le produit de la puissance du génie de l'observateur.

Mais, peut-être voudra-t-on soutenir, que les faits observés, une ou plusieurs fois, constituent, précisément ce qu'on est convenu d'appeler l'expérience ? Alors les sublimes arrêts de cette autocrate s'étendraient : à l'air, nécessaire à la respiration ; à l'eau mouillant ce qu'elle touche ; au soleil, éclairant et réchauffant la terre ; à deux ajoutés à deux et s'élevant ensemble au nombre de quatre. Tout comme aussi on pourrait fort bien dire, pour masquer son ignorance : Je n'ai pas l'expérience de la lecture, de telle ou telle langue, vivante ou morte, de la valse, du galop, etc.

On a prétendu que le mot expérience et la chose



qu'il exprime sont absolument indispensables, pour embrasser l'ensemble des faits et des observations qui sont soumises au jugement des hommes, et qui doivent servir à éclairer et guider ceux-ci. Où trouve-t-on cette explication? Et comment est-il possible qu'elle puisse subsister, à côté des mots doctrine, théorie, système, connaissances, conviction, formules, principes, bases scientifiques, dont le sens est au moins exactement déterminé et généralement très-bien saisi?

Un savant de Genève, M. le professeur Choisy, en se posant en champion de l'expérience, a cru trancher la question, au moment où je l'ai soulevée à la Société suisse des Sciences naturelles, en faisant observer: « Que nous avons trois moyens » d'atteindre à la vérité, tous trois admissibles » chacun dans sa sphère; l'observation avant tout, » puis l'expérience des temps passés, et enfin la » hardiesse de la pensée, les hypothèses, aux- » quelles ont eu recours ceux même qui, comme » Newton, en avaient le plus critiqué l'emploi. » (Revue Suisse, août 1843, pag. 562).

Mais, puisque l'observation va AVANT TOUT, et que M. Choisy lui rend parfaitement justice, en proclamant cette grande vérité, on ne voit pas trop alors ce que pourra signifier *l'expérience des temps passés*. L'observation ne pourrait-elle être invoquée et n'aurait-elle de force qu'aujourd'hui même



ou dans le moment actuel ? Serait-elle, par hasard, nulle et non avenue, dès qu'il s'agirait d'*hier* ? Et devrait-elle, vis-à-vis de ce temps passé et parfaitement *passé*, comme est le jour d'*hier*, prendre alors le titre d'expérience, et jouir de tous les privilèges attachés partout à ce grand mot ?

Je demanderai encore, si l'observation des temps passés ne serait pas une locution plus précieuse et plus claire que celle exprimée par L'EXPÉRIENCE de ces mêmes temps ? Et si ces cinq derniers mots sont plus positifs et plus logiques que les quatre précédens qui leur répondent.

Un autre collègue, non moins distingué et de la même ville, a envisagé ce sujet d'une manière plus explicite : il a demandé.... l'ordre du jour.

Il est trop connu par son urbanité parlementaire, pour qu'on ne doive pas inférer de sa motion, qu'il avait hâte de faire cesser cette discussion, afin de venir à mon secours, ou, peut-être de dégager son concitoyen, qui s'était évidemment lancé dans une fausse route.

Convenons plutôt, qu'on doit abandonner, aux gens bornés et vulgaires, le monopole de l'expérience, et tenons-nous pour dit de ne jamais discuter avec eux, dès qu'il leur arrivera de prononcer le mot ou d'invoquer la chose.

Mais réservons aux hommes sensés et de science, les noms qui expriment les actes et les phénomènes.



nes qui sont l'objet d'une opération essentiellement intellectuelle, et qui exigent, de toute nécessité, le concours de certains raisonnemens ainsi que l'intervention d'une intelligence plus ou moins éclairée ; deux facultés qu'il est permis de refuser nettement , au plus grand nombre.

La différence et la supériorité de l'observation , à l'égard de l'expérience, sont, d'ailleurs, tellement tranchées et si caractéristiques , qu'un homme de sens sera toujours flatté de passer pour avoir *l'esprit* d'observation ; tandis que personne au monde ne se souciera de posséder celui.... *d'expérience*. C'est que l'esprit de *bon aloi* sait toujours respecter les convenances et ne se compromet jamais.

Si l'on ne cesse d'affirmer, que tel individu est *expérimenté* et qu'il a l'expérience des hommes et des affaires ; certes , on serait mieux compris et , du moins dans le vrai, quand on dirait : que cet individu-là a l'habitude des choses et qu'il a appris à les connaître, ainsi que les hommes, en les observant bien et plus ou moins longtemps.

Si , pourtant et à l'instar de la prétendue expérience, l'observation, comme toutes les démarches humaines , est aussi sujette à se fourvoyer, elle sera, à coup sûr , moins exposée aux faux pas que l'expérience, parce qu'elle est, au rebours de cette dernière, essentiellement attentive, intelligente et sur ses gardes. Ses erreurs n'auront, d'ailleurs, ni



des inconvéniens très-graves, ni une importance extrême, attendu qu'on n'attache qu'une assez mince valeur, à l'observation pure et simple des faits, tandis que l'expérience, telle qu'elle est adorée partout, est toujours censée avoir une immense portée et même quelque chose de très-positif, sinon de solennel, qui lui assure définitivement sa place, dans les archives de nos connaissances.

Que dire, par exemple, à quelqu'un qui s'appuie vigoureusement sur son expérience propre? S'il arrive qu'on ne soit pas de son avis, on le paie de la même monnaie et on en reste là. Au lieu que, s'il s'agissait de faits et d'observations, on pourrait du moins s'expliquer et, peut-être, s'entendre sur leur valeur.

On m'a reproché, à ce sujet, qu'au milieu du choc de tant d'opinions et du conflit de cette foule de choses, qui divisent déjà le monde et affligent l'humanité, il était peu sage de susciter encore une vaine *querelle de mots*; qu'il était, d'ailleurs, indigne d'un homme, qui plie sous le poids des années, de s'amuser niaisement à peser ces mots-là; à faire, de *synonymes purs* ou très-faiblement nuancés, ses joujoux, et à chercher à intéresser, à ce pitoyable jeu, l'élite des savans de plus d'un pays. — Mais après tout ce que je n'ai cessé d'expliquer, n'est-il pas évident,



au contraire, que, sous le rapport de l'association, l'expérience est loin de mériter cet excès d'honneur, et que l'observation, avec tous ses avantages, a droit de protester contre tant d'indignité.

Je conviens, toutefois, (car c'est ici qu'on m'attend et qu'on veut m'attaquer), que, *dans l'enfance* de l'humanité, ainsi que dans celle des sciences d'application et, tout particulièrement, dans ce qui concerne la chirurgie et la médecine ; je conviens que chacun était bien forcé de marcher en tâtonnant ; d'aller méticuleusement ; d'être, à lui seul, le répertoire encyclopédique des connaissances acquises de son temps, l'organe révérend et chargé, peut-être, de les conserver et communiquer traditionnellement, à sa famille, à ses contemporains et, par ceux-ci, aux races futures.

Mais, qui ne comprend combien cette marche, qui est aussi celle de l'observation *pure et simple*, était incertaine et rampante ? et comment des faits observés et enregistrés, de la sorte, devaient nécessairement être entachés d'inexactitudes, de contradictions et de non sens ! Et nous voudrions, au XIX<sup>me</sup> siècle, n'être que les fidèles continuateurs des Empiriques bruts, grossiers et ignares, des *grands enfans*, et persister à nous traîner lourdement et vaguement, sur leurs traces ! C'est impossible !

Il est vrai qu'on m'a soutenu que l'huma-



nité continue, hélas ! d'être dans l'enfance, et que nous ne sommes guère, en fait de connaissances, que des pygmées un peu moins imperceptibles que nos devanciers; de sorte que nous devons continuer, comme eux, à nous traîner, terre à terre et à la faveur d'un peu d'expérience, voire même d'empirisme et de routine. Mais cette réflexion est loin d'être juste, grâce à la fréquente réunion des nombreux corps savans, à la division, de plus en plus tranchée et générale du travail et, surtout, à la presse, qui établit, entre tous les peuples, un heureux communisme intellectuel, scientifique et artistique.

Dotés donc, comme nous le sommes, des moyens *les plus expéditifs* de nous éclairer mutuellement; et pouvant profiter des lumières, si abondamment répandues partout, nous nous attacherons, par des *expériences*, des recherches et des essais variés, à faire jaillir des théories, des doctrines ou des principes, et à les établir et arrêter solidement, afin qu'ils nous servent de boussole et de base de conduite.

S'il devait en être autrement, si nous nous attachions de préférence à l'expérience de nos ancêtres, à leur manière de la comprendre, de l'acquérir et d'en faire usage, il appartiendrait alors aux réunions des sociétés savantes, à ces congrès scientifiques de l'Europe moderne, de flétrir ces fâcheuses tendances.



« Tout au plus pourrait-on assigner, à l'expérience, la valeur intrinsèque de cette éducation stérile et de la plus ignoble espèce, que reçoivent certains individus et qu'on donne, malheureusement encore, à des nations tout entières. Aussi les force-t-on, par là, ou de rester stationnaires, avec tous les préjugés attachés à l'ignorance, ou bien de ne progresser que comme les hommes des premiers âges du monde. On les prive, par conséquent, des mille et une sources d'instruction, dans lesquelles peuvent puiser, de nos jours, tous les peuples qui, comme la plupart des européens, ont une intelligence *cultivée*.

« C'est surtout, je le répète, par le merveilleux organe de la pensée, des faits et gestes des hommes les plus éminens; c'est par le concert universel de *toutes les presses* qu'on acquiert, à l'heure qu'il est, très - RAPIDEMENT et SUREMENT, les connaissances les plus utiles, les plus précieuses et les plus variées, sans qu'il puisse être question de l'expérience. Oui! il est doux de le proclamer! (et l'expérience, elle-même, pourrait se vanter ici d'être, *une fois*, d'accord avec la raison). Oui! l'émancipation toujours croissante de l'imprimerie est l'heureux et puissant correctif de la lourde expérience, de ses bévues et de ses sottises. En effet, plus la presse sera *libre et sage*, plus elle étendra son heureuse influence, plus elle sera goûtée



et appréciée par un plus grand nombre d'individus instruits ou avides d'instruction; et moins aussi il pourra être question de l'expérience, telle qu'on l'entend partout. En d'autres termes : plus l'éducation d'un individu ou d'un peuple sera soignée, et moins ils se soucieront de se placer sous le joug d'un pouvoir, qui ne tolère jamais le plus mince *libre examen*.

Aussi, grâce à l'essor général que sait prendre la pensée, et aux encouragemens que reçoivent, partout, le zèle, le savoir et le génie, peut-on prédire, à la Lorette des maniaques, que bientôt elle ne se verra plus courtisée que par quelques rares aliénés, au-delà et en-deça du détroit de la Manche.

Voyez, au demeurant, l'étrange position qu'on nous fait, aujourd'hui encore, *par et pour* cette expérience, telle qu'on la comprend généralement. S'agit-t-il, par exemple, d'une innovation importante et, dans ma profession, d'un moyen, d'un procédé, d'une médication dont le besoin se fasse profondément sentir, et en faveur desquels parlent, hautement déjà, l'analogie, l'induction, le témoignage de praticiens recommandables, ainsi que des essais heureux, qu'on peut, d'ailleurs, facilement et impunément reproduire? Eh bien! qu'arrive-t-il alors, même aux académiciens, aux hommes haut placés et à leur cohorte obligée et



docile, les stationnaires et conservateurs à tout prix ? Ils ne nient pas, précisément, que l'objet en question ne puisse avoir son bon côté ; mais ils insistent, avec force, sur de nouvelles épreuves, sur des faits mieux articulés, parlant avec plus de netteté et, avant tout, sur la nécessité de consulter, plus longuement, l'insaisissable, l'indéfinissable et la mystique reine des nébuleuses d'ici-bas.... L'EXPÉRIENCE, et toujours l'expérience !

C'est fort bien ! Mais croyez-vous bonnement que tous ces retardataires titrés mettent la main à l'œuvre, quoiqu'ils le dussent et le pussent aisément, afin de multiplier ces essais tant désirés ? D'accumuler et d'éclairer ces faits si importants ? Et de donner gain de cause à cette expérience, si dévotement invoquée ? Pas le moins du monde ! Ils se soucient, au contraire, si peu de cette expérience-là et de ces faits, qu'ils récuseraient encore ces derniers, en faveur de leur fascination, fussent-ils clairs comme le jour et aussi nombreux que les étoiles qui sintillent au firmament.

C'est ainsi, du moins, que, sous le règne fangeux de l'expérience, le quinquina a été baffoué, *près de cent ans*, avant de pouvoir être introduit dans la pratique, contre les fièvres intermittentes ! Que les moyens dont Paracelse et les alchimistes ont enrichi la matière médicale ont été vus, avec horreur, tout aussi longtemps ! Que le tartre sti-



bié, entr'autres, a eu l'honneur de la proscription, par certain parlement ! Et que l'innoculation se glorifie également d'un sort tout pareil ! Que faisaient alors, à Paris, les hommes de l'art et de savoir ? Il est probable, qu'appuyés bravement sur les échasses de leur expérience, ils ricanaien et s'amusaient à traîner dans la boue, ceux qui s'appliquaient à leur faire entendre la voix de la vérité.

Un sommeil séculaire, en face de besoins si vivement sentis, auxquels quelques légers essais pouvaient remédier et en fort peu de jours ; cette longue léthargie aurait droit de surprendre, de la part de l'expérience, si nous ne savions pas : qu'elle professe encore et au plus haut degré cette autre doctrine, cette belle maxime émanée, dit-on, de la *sagesse suprême* : Qu'en fait d'objets chers à l'humanité, on ne saurait jamais se hâter... *trop lentement !*

Combien de siècles l'expérience a-t-elle passé dans un profond et stupide sommeil, au milieu des tourbillons de noires et brûlantes vapeurs, sans même en soupçonner la puissance ? Et est-ce bien à elle qu'il faut savoir gré des immenses bienfaits que procure l'application de ce précieux moteur ?

Mais aussi, admirez, par un fait à jamais déplorable, combien ont de constance et de force,



et à quel point sont sacrés les décrets de l'expérience! Le corps le moins capable de nuire, la substance la plus précieuse en chirurgie, le cœur a été un objet d'épouvante et d'horreur, dans l'univers entiers, pendant des milliers d'années; et il est, aujourd'hui encore, stigmatisé par les hommes les plus recommandables et les corps académiques les plus illustres, uniquement parce qu'il a plu à une vieille débauchée, au service des petites maisons, de le déclarer... VENIMEUX!

Faut-il donc s'étonner, si l'on ne cesse de protester et *toujours au nom* de l'expérience, contre les promoteurs de nouveautés utiles? qu'on traite de paradoxes leurs propositions? qu'on suspecte leur caractère? qu'on les persiffle et persécute? et qu'on entrave leurs efforts de mille petites manières et par une foule de tracasseries et de vexations? Il est vrai qu'on recommande, en même temps, de faire incessamment parler les faits et prononcer l'expérience! Concilie qui pourra ces deux façons de voir et de faire!

Telle est, du reste, la marche constante de l'esprit humain, et tel a été le sort de tous les hommes qui ont fait avancer les sciences: de Vésale, avec ses découvertes anatomiques; de Harvey, avec la circulation du sang; etc., etc.

Que ne pourrait-on pas dire, en particulier, sur l'immortel Galilée et sur ses tristes démêlés avec



la farouche et implacable expérience? Car c'est bien l'expérience qui faisait et qui fait, bel et bien encore, *lever*, chaque matin et *coucher*, chaque soir le soleil, avec sa brillante cour, la lune et les étoiles.

Aussi est-il juste de le reconnaître : En persécutant d'illustres novateurs, et en lançant l'excommunication contre leurs œuvres et contre tant de découvertes précieuses aux sociétés humaines ; les hommes du pouvoir et de la science, les dépositaires des destinées des nations n'ont, certes, pas été et ne sont pas insensés à ce point, de se priver, de gaieté de cœur, eux et leurs pareils, d'objets indispensables ; ni assez pervers, pour repousser le bien, uniquement afin de faire triompher le génie du mal, de ménager de petites vanités nationales, de sottes susceptibilités académiques, et quelques pauvres amour-propres froissés ! Non ! mais l'expérience, celle surtout des prétendus sages du temps, demandait et exige, incessamment encore, pleine satisfaction et éclatante réparation, pour les outrages faits à un être fantastique de leur façon.

Et que dire d'administrations, très-éclairées, d'ailleurs et heureusement disposées, qui chicanent cependant ceux qui ont foi au progrès ; qui s'y livrent avec zèle ; dans de prudentes et nombreuses recherches et en n'y épargnant ni leur temps, ni leur argent?



J'en connais qui sont de cette force là ; sans doute , parce que *l'expérience des temps passés* les met en hostilité avec les expériences qui sont instituées de nos jours.

Et puis n'entend-on pas dire à chaque iustant : Il faudra voir ce que l'expérience prononcera ? Et ceux qui s'expriment ainsi ne sont ils pas les premiers à s'élever contre quiconque est assez osé , pour faire des essais, des épreuves ? J'en sais aussi quelque chose.

J'ai déjà dû réfuter, en passant , quelques objections qu'on s'est empressé de me faire ; je n'y reviendrai pas. En voici d'autres : On m'a accusé de diriger mes attaques , plutôt contre la routine et l'empirisme brut, que sur l'expérience, et de me donner , par là , un petit air de facile triomphe. Mais, je ne saurais assez le répéter : il y a tant de points de contact entre les trois choses , qu'il est impossible de décocher un trait sur l'une , sans viser les deux autres et blesser, à la fois, les trois sœurs, les trois inséparables.

On trouvera , en effet , que la solidarité entre elles est parfaite , dans l'immense généralité des cas ; à moins qu'on ne veuille établir une distinction entre la *vraie* et la *fausse* expérience. Mais on n'aura fait autre chose , par là , que de reculer la difficulté , et il restera toujours celle de définir , ce qu'on entend par *vraie* et *fausse*



expérience. Allez dire à tel coruphée, à telle secte, à tel peuple tout entier, qu'ils font tous fausse route, parce qu'ils obéissent à la voix de la fausse expérience. Mais elle est sacrée pour eux, et ils ne manqueront pas de vous rétorquer l'argument; de sorte que la vraie comme la fausse expérience continueront de n'avoir aucun caractère distinctif.

Quelles sont, ou plutôt quelles devraient être les conditions de la vraie expérience? Elle réclame des faits suffisants, soigneusement aperçus, bien observés, convenablement analysés, logiquement raisonnés, et judicieusement appliqués; le tout afin d'en tirer, avec une certaine précision, des préceptes, des principes, des règles, et de les élever à la hauteur des doctrines avouées par la science et la raison. Mais convenons alors que cette expérience-là se trouvera singulièrement noyée et annihilée, au milieu de ces faits, de ces règles et de ces doctrines.

On m'a objecté aussi, à l'occasion de ce que je viens de rapporter du kina et du coton: que c'est en faveur de l'expérience et non pas sa faute, si les routiniers ont négligé de la consulter, puisqu'ils se seraient convaincus, *par elle*, de la supériorité de ces substances. Mais alors il faudrait dire: qu'ils auraient eu recours à l'expérience, au sujet de ces deux corps, afin d'avoir... l'expérience de leur efficacité ou l'expérience de l'expérience. Je ne m'oppose nullement à ces locutions des amateurs,



s'ils les trouvent aussi indispensables ou utiles qu'elles paraissent singulières.

La meilleure réflexion qu'on m'ait présentée est celle-ci : « Vous luttez en vain contre la routine et les préjugés, établis de pour et par expérience. » Certes, je suis trop accoutumé à combattre les idées arrêtées et enracinées, la puissance magique des formules de la soit disant expérience et de leur non sens, pour me faire illusion et, surtout, pour me figurer que je parviendrai à persuader mes contemporains. Mais, si j'affirme que j'ai la conviction que mes paroles seront tôt ou tard entendues et comprises, d'autres me soutiendront, peut-être, que j'ai l'expérience par devers moi, de ce résultat probable et qu'il vaudrait tout autant m'écrier, avec tout le monde ; *Experto crede Roberto!* A la bonne heure! pourvu que ce soit à la condition; que tout le monde aussi convienne avec moi : que cet illustre Robert, dont on parle tant et depuis si longtemps, était le type des bons observateurs, et qu'il en avait l'esprit, le génie, le jugement et la raison.

Oh! que de découvertes heureuses on eût faites, et à combien de progrès on fût parvenu, dans les sciences et les arts, si, au lieu de perdre un temps précieux, en se mettant sottement à la remorque d'une séductrice, ou en se faisant éclairer par la fille de joie de John Bull en délire, on eût fait des *essais* nombreux, des *efforts* soutenus et des re-



cherches bien combinées , pour progresser , *sans elle et MALGRÉ ELLE !* Ne serait-il donc pas temps de changer de marotte ?

On comprendra, du moins et on le pardonnera j'espère , l'indignation dont je suis animé contre cette perfide et audacieuse divinité des temporiseurs éternels ! des conservateurs bornés ! des routiniers quand même ! des adorateurs des pratiques surannées ! et des séides du *statu quo*, quel qu'il soit !

Aussi , plus on parle expérience , et moins j'y crois ; plus on la fait sonner haut , et plus je suis convaincu que c'est dans un mauvais but , et qu'on veut en imposer. Lorsque , par exemple , j'entends invoquer son autorité , par ces phrases ronflantes : « L'expérience ! qui décide de tout ! L'expérience ! à laquelle on doit constamment en appeler ! L'expérience ! la bonne vieille expérience de nos pères ! » Quand , dis-je , on agite ces grands mots , je me tiens pour averti : qu'il s'agit de s'opposer à une heureuse innovation , à la suppression d'un abus criant , à la réforme de quelques mauvaises pratiques , ou bien de flatter des préjugés , de caresser de tristes habitudes , d'encenser des traditions étranges ; de flagorner des empiriques fieffés , d'assurer le triomphe des croyances populaires les plus monstrueuses , ou d'autres déceptions analogues.

La cause de ce vacarme oratoire est facile à comprendre. La plupart des choses de ce monde,



contre lesquelles on s'efforce de faire prévaloir, purement et simplement, l'expérience, sont si palpables de vérité et tellement fondées en raison, qu'il est impossible de les attaquer de front, et qu'on est donc réduit, pour les combattre, à recourir aux subterfuges et aux argumens des hommes ignares.

On peut tirer de cette notice les conclusions suivantes :

1° L'expérience, soit comme mot, soit comme chose, est, sinon vide de sens, du moins fort équivoque et obscure.

2° Lorsqu'on prononce l'un ou qu'on va prônant l'autre, ou bien l'on s'exprime très-mal, ou il ne s'agit, en réalité, que de routine et de grossier empirisme.

3° Ces dernières se trouvent, le plus souvent, sur la même ligne que la première.

4° On confond, sans cesse, celle-ci avec le *fait* et l'*observation*.

5° Ces deux expressions, toujours parfaitement comprises et définies, suffisent donc pour rendre tout ce qu'on entend sous le nom vague et insaisissable d'expérience.

6° Il est faux, par conséquent, que l'expérience soit la source unique et pure où l'on doive puiser toutes nos connaissances.

7° Les doctrines, les théories, les élémens, les principes, les connaissances, les souvenirs, le tact



exquis, le jugement éclairé, les formules, ainsi que les règles et les préceptes, pour la meilleure application des bases fondamentales des sciences; toutes ces choses doivent être envisagées comme nos guides par excellence.

8° Les faits, leur observation plus ou moins judicieuse et leur enregistrement, par le génie et la haute raison des observateurs, sont les véritables jalons de la théorie et de la pratique en toutes choses.

9° L'expérience n'est qu'un hors d'œuvre, qu'une lourde superfétation et qu'un fatal encombrement, à côté de ce travail intellectuel.

10° .... Mais il est temps de m'arrêter car l'expérience, ce mauvais génie des choses humaines, sourirait trop, si j'allais oublier: qu'on devient assommant, lorsqu'on ne sait ni se restreindre, ni se modérer; quand on a le malheur de se répéter sans cesse, et qu'on n'a pas le talent d'intéresser. Aussi, fais-je grâce à mes lecteurs, de quelques autres réflexions, à condition toutefois, qu'ils me pardonneront d'avoir abusé de leur patience. Du reste, qu'ils ne s'en prennent qu'à eux seuls et qu'à la sottise expérience; car, si elle ne leur eût pas fait défaut, ils auraient compris, qu'on peut bien feuilleter une de mes compositions, mais qu'il n'est pas facile d'y trouver ce qu'on désirerait. Raison de plus de se défier des mauvais tours de cette vieille radoteuse et de la mettre désormais, complètement à l'*index*!



## LA CHIRURGIE PURE.

*Cuique suum.*

Partout on éprouve le besoin de réformer et de perfectionner les sciences et les arts ; et, de toutes parts, les recherches et les travaux, institués dans ce but, ont produit les plus heureux résultats. Aussi tout autour de nous s'anime d'une vie nouvelle, tout marche dans le progrès.

Comment se fait il, cependant, que la chirurgie reste, à peu près, immobile, au milieu de ces heureuses-tendances ? Etrangère à ces précieuses manifestations de l'esprit du siècle ? Et tristement à l'écart avec ses pratiques surannées ?

Une des principales causes de ce déplorable engourdissement est due à ces malencontreuses voix, qui ont fortement proclamé : « que la chirurgie est arrivée à un *haut degré de perfection*, et que



cet état , prétendu brillant , est le résultat *des travaux et du génie* de certains individus. » On a donc pris ceux-ci comme autant de drapeaux , et chaque nation à eu un ou plusieurs de ces coryphées. Leurs nombreux et ardents disciples , héritiers présomptifs de leur *gloire* , devaient nécessairement jurer *in verba magiatri* ; et cette milice disciplinée se croire appelée à défendre , envers et contre tous , les doctrines consacrées , les procédés et les moyens préconisés par le chef suprême. »

— Deux puissans motifs ont aussi contribué à entraver et ne cessent d'enrayer encore la réforme chirurgicale ; le premier consiste dans le pêle mêle qui existe , entre la médecine proprement dite et la chirurgie , lequel est cause qu'on assigne , partout à cette dernière , les mêmes bases fragiles , les mêmes cruelles incertitudes , les mêmes obscures ténèbres , qui sont , trop souvent , l'apanage de la première. Le second motif , qui n'est que la conséquence du premier , se révèle dans cette fâcheuse formule , empruntée à la médecine et qui est indispensable à celle-ci ; à savoir : que des faits , des observations multipliées et une longue et difficile expérience doivent constamment présider aux doctrines , aux procédés et moyens de la chirurgie , exactement comme celà a lieu pour la médecine.

Je sais fort bien , qu'on a voulu ranger , sous le



nom générique de *médecine*, tout ce qui, de près ou de loin, a rapport à l'art médical; et que la chirurgie ne serait, par conséquent, qu'un des nombreux rameaux d'une très vaste science. Mais comment désignera-t-on le médecin proprement dit? Comment le distinguera-t-on de l'opérateur, en général, et celui-ci de ses spécialités, l'accoucheur, l'orthopédiste, l'occuliste? Et quelle base établira-t-on pour déterminer les exigences, les attributions, les distinctions de toutes ces différentes parties d'un seul et même tout? La philosophie *transcendantale* exigerait elle, impérieusement peut-être, la centralisation de tous ces rayons? Et peut il résulter, pour l'étude et l'application de chacun d'eux et, pour la science en général, quelque avantage à les tenir irrévocablement englobés dans une unité et indivisibilité absolues?

En attendant que ces questions soient résolues ou puissent l'être, je dirai, aux opérateurs qui ont à cœur de se tenir à la hauteur des autres hommes de science, et de jeter les bases d'une doctrine chirurgicale; je les conjurerai de peser les propositions suivantes :

1<sup>o</sup> La chirurgie est loin d'être arrivée à ce degré de perfection auquel elle a droit d'aspirer ;

2<sup>o</sup> Ce n'est pas en se tenant collés comme ils font, aux opinions et aux pratiques de leurs devanciers



ou contemporains, que les chirurgiens peuvent espérer de progresser ;

3<sup>o</sup> Ils doivent, bien plutôt, se rattacher aux PRINCIPES de la science, comme à une base sûre et inébranlable ;

4<sup>o</sup> On ne les perd jamais de vue impunément ; car, en chirurgie, tout s'explique et se coordonne par ceux de ces principes qui lui sont propres.

5<sup>o</sup> Ces derniers sont, tout à fait, distincts de ceux que peut revendiquer la médecine ;

6<sup>o</sup> S'ils sont bien compris et sévèrement appliqués, ils peuvent toujours tenir lieu de ce nombre prodigieux d'observations ou, comme on dit, de cette expérience multiple et fallacieuse, sans lesquelles la médecine est impossible ;

7<sup>o</sup> Une seule observation chirurgicale, si elle est faite et déduite, suivant les principes immuables de la science, suffit, au besoin, pour fonder toute une théorie, ainsi que les faits pratiques qui en découlent ;

8<sup>o</sup> Cette dernière proposition est si vraie et tellement absolue, qu'on peut affirmer et démontrer : que lorsqu'il est nécessaire de *plus d'une* observation, pour établir solidement un fait, un point de doctrine ou d'art, du ressort de la chirurgie, c'est qu'on n'est pas dans la bonne voie, ou qu'on s'y est mal pris pour prouver que *deux et deux font quatre* ;



9° Il est assez inutile, par conséquent, de recueillir et publier *plus d'une* observation sur le même sujet chirurgical ;

10° Les caractères différentiels de la médecine et de la chirurgie sont donc tels, qu'ils doivent donner, à ces deux branches de l'arbre scientifique médical, un aspect particulier, une position toute spéciale ; mais qui ne les empêcheront pas, toute fois, de s'incliner, de *converger* ensemble vers un *but commun* ; la thérapeutique.

Ce but commun et essentiel ; c'est à dire, le traitement des malades et des maladies que se proposent le médecin et le chirurgien, ils l'atteignent à l'aide d'une foule d'agens physiques et moraux, naturels, artificiels, plus ou moins simples ou complexes, dont l'effet est impossible ou très difficile à saisir ; ou avec des moyens mécaniques, dont la manière d'agir est assez évidente et peut se calculer. La puissante intervention de la nature médicatrice est, toutefois, de rigueur dans l'une et l'autre alternatives, et celles-ci constituent précisément, les différences notables qui existent, entre la médecine et la chirurgie.

Ainsi tombe l'objection qu'on ne cesse de faire : que le but seul qu'il s'agit d'atteindre, par les efforts réunis de la médecine et de la chirurgie, doit nécessairement unir ces deux sciences étroitement ensemble, leur assigner la même marche, les



soumettre exactement aux mêmes lois, et n'en faire qu'une seule et même doctrine.

Mais on va plus loin et on ne cesse de s'étonner, qu'il puisse se trouver encore des esprits assez bornés et bizarres, pour refuser d'admettre l'identité parfaite, le communisme complet, et l'amalgame inextricable des deux branches; puisque, ajoute-t-on, elles sont constamment réunies, agissent par-tout de concert et se portent sans cesse de tels secours, qu'on ne voit jamais l'une sans apercevoir aussitôt l'autre.

Dans la même armée, les fantassins, les cavaliers, les artilleurs, les pontonniers, les hommes du génie, les intendans divers, les administrateurs du service sanitaire, voire même quelques honnêtes espions; sont absolument indispensables et se prêtent de mutuels secours, en présence de l'ennemi commun. Faudrait-il, à cause de ce concours réciproque de services, placer, sur la même ligne, tous ces individus ainsi que le général qui les fait agir comme un seul homme? Les envisager du même point de vue, et les confondre sans réserve?

L'histoire naturelle est elle absolument *une et indivisible*, et, pour l'étudier bien et caser mieux les diverses branches dont elle se compose, conviendrait-il de faire un *pot pourri* et un *gachis* de la minéralogie, de la botanique, et de la zoologie?



N'ont elles pas été, par hazard, suffisamment nuancées, par le grand architecte de l'univers, pour devoir être classées et étudiées séparément?

Quand, d'ailleurs, le gros bon sens ne nous dirait pas : que deux objets, parfaitement distincts par leur essence, leurs attributions et la manifestation de leurs actes, doivent différer essentiellement aussi, par les lois qui les régissent; c'est à dire, par leurs élémens et leurs principes constitutifs; la raison nous ferait un devoir de les envisager, chacun à part, afin de les approfondir spécialement et mieux, et de profiter, dans cette investigation particulière, des avantages qu'offre toujours la *division du travail*. C'est par là et par là seulement, que, dans les sciences comme en toutes choses, l'ordre se révèle et s'établit.

En suivant cette marche toute simple, on sait, du moins et très positivement : que la mission de l'artilleur est de lancer de lourds projectiles ou des fusées incendiaires, et non pas de se mesurer avec un cuirassier, ou d'opérer dans une ambulance; et que le botaniste, le zoologiste, tout comme le minéralogiste doivent s'occuper, chacun à part, de leur partie distincte et ne pas faire, de leurs travaux respectifs, un véritable salmigondi.

Si la raison s'oppose à des grossiers contre sens, et si elle veut que chacun ait sa tâche, dans la distribution des forces militaires et dans l'étude



de la nature, pourquoi la logique consacrerait-elle de monstrueux écarts dans les sciences médicales? Et comment pourrait-elle souffrir l'alliance intime, entre deux d'entr'elles, à moins que l'homme de l'art qui exerce l'une n'ait aussi étudié l'autre?

Il est désirable et très avantageux, sans contredit, que les titres et qualités de médecin et de chirurgien se trouvent sous le même bonnet; mais ce n'est point obligatoire; c'est même tellement facultatif, dans les deux acceptions de ce dernier mot, qu'un médecin, très habile, d'ailleurs, et sans cesser d'être tel, ne *voudra* ou ne *pourra* pas appliquer le plus mince appareil; et qu'un opérateur pourra, sans compromettre sa dextérité, ne pas savoir ou vouloir traiter une fièvre typhoïde.

Si donc, tel individu est jaloux d'exercer, en même temps, la médecine et la chirurgie, il sera tenu, sans nul doute, de faire des études tellement spéciales des deux parties, que, s'il néglige les unes ou les autres, il pourra être un très habile chirurgien et un assez triste médecin, et *vice versa*. Et pourquoi cela? « C'est, je le repète, que la médecine et la chirurgie n'ont, à part le but, rien, absolument rien de commun entr'elles, ainsi que le prouveront, à satiété, les faits suivans: »

I. Si la médecine et la chirurgie avaient, ainsi



qu'on ose le soutenir, les mêmes points de départ et de contact ; si elles exigeaient exactement les mêmes études ; si elles se formaient, se manifestaient d'une manière identique et étaient constamment inséparables ; comment pourrait-il se faire qu'on rencontrât, partout, des médecins du plus haut mérite, qui sont incapables d'exécuter la plus mince opération chirurgicale ? Et, d'autre part, qu'il existât des chirurgiens très distingués, auxquels, pourtant, on ne donnerait pas même *son chien à traiter* ? Ne faut-il pas admettre, en présence de ce seul fait, qu'il doit y avoir *quelque chose, un je ne sais quoi*, qui différencie profondément ces deux praticiens ?

Reconnaissons donc, qu'il est des limites à tracer et des distinctions à faire, si l'on ne veut pas tout confondre et brouiller ; et surtout n'allons pas nous imaginer : que la confusion puisse être utile dans les sciences, et qu'il faille respecter le désordre, là où il s'est impatronisé, par la routine et la succession des siècles.

Eh bien ! c'est précisément cette nuance, si faible qu'on voudra la concevoir, que j'ai cherché et que je m'efforce à déterminer et à débrouiller, scientifiquement et pratiquement.

II. La chirurgie, contrairement à la médecine, est toujours *opératoire* et constamment, ou manuelle ou *instrumentale* ; c'est à dire, toute MÉCANIQUE.



Aussi, doit elle revendiquer le nom de *iatromécanique*, au lieu de celui que les anciens Grecs lui ont donné et qui, réduisant tous ses actes à ceux de la main seule, est bien loin de les comprendre tous.

En effet, tout ce qui, *en fait de médication*, ressort, le moins du monde, de la mécanique, appartient, de plein droit et exclusivement, à la chirurgie; elle n'a rien, absolument rien ni de plus, ni de moins à prétendre. Je le répète : *tout est là et rien que là*, quelles que soient, d'ailleurs, la nature délicate ou grossière et l'importance plus ou moins considérable d'un procédé opératoire quelconque. Aussi, retrouve-t-on *tout cela et rien que cela*, dans la simple saignée et l'innocente ouverture d'un abcès, comme dans l'ingénieux établissement d'une pupille artificielle, dans l'audacieuse gastro-hystérotomie, et dans la brusque et téméraire rupture des ankyloses complètes.

Mais aussi, tout ce qui, pour le traitement des malades, se trouve en *dehors de la mécanique*, devient le privilège, le monopole de la thérapeutique médicale. Cette distinction est fondée en raison et indispensable, si, du moins, on ne veut pas entremêler tout ce qui peut et doit être nettement mis à part, soigneusement et distinctement étudié et traité.

III. La chirurgie, au rebours de la médecine,



vit aux dépens de sciences, si non très-exactes, du moins assez avancées et élucidées, pour mériter un haut degré de confiance. Elles sont au nombre de quatre ; l'anatomie, la physiologie, la pathologie et la mécanique. Leur combinaison est aussi rigoureuse qu'exclusive, chaque fois qu'il s'agit, non pas seulement d'un procédé opératoire quelconque, mais du plus mince appareil et du plus petit instrument ; et elles jettent constamment le plus grand jour sur l'exécution de l'un, ainsi que sur l'application et le mode d'agir des deux autres.

Ah ! plut au ciel ! qu'il en fut de même de la thérapeutique médicale ! Mais, pour le traitement de l'immense majorité des cas dont elle a à s'occuper, elle ne peut guère retirer d'avantage de la connaissance et de la combinaison de l'anatomie, de la physiologie et de la pathologie. Et, au lieu de la mécanique, de cette partie des mathématiques appliquées, dont elle ne fait jamais usage, elle a besoin de se rabattre, pour se diriger, sur des faits plus ou moins bien ou mal observés ; sur des observations mille fois contestées et même contradictoires ; sur une *expérience* plus ou moins controversée ; sur des inductions, des analogies, des aperçus, des réminiscences, et même sur des doctrines courantes ou qui sont, trop souvent, imposées par la mode, par quelque grand nom, etc. Cependant, toutes ces choses sont incertaines et



vagues , comme le sont , en général , les opinions et les jugemens des hommes , en l'absence de *principes* vrais et nettement formulés.

A Dieu ne plaise ! cependant , que je veuille insinuer , par là , que les médecins ne peuvent aspirer à d'autres titres qu'à celui d'empiriques éclairés , judicieux , logiques et plus ou moins savans et heureux ! Il suffirait , du reste , de s'entendre sur la valeur des termes , pour que cette assertion ne soulevât aucune susceptibilité , et ne donnât lieu à la plus légère réclamation.

IV. La chirurgie comme toutes les sciences exactes ou positives , est universelle ; c'est-à-dire , la même *partout et pour tous* ; elle a , par conséquent , tous les caractères d'une normalité absolue , et elle ne peut varier ni dans son enseignement , ni dans son application , quelque soient , d'ailleurs , les degrés de longitude et de latitude où son besoin se fasse sentir ; l'âge , le sexe , le tempérament , les habitudes , les lieux , les eaux , les temps , etc. , des individus qui la réclament. Le contraire est de règle en bonne médecine , comme chacun sait.

V. L'anatomie générale est , sans aucun doute , de rigueur pour la médecine et la chirurgie ; mais l'étude *spéciale* ou détaillée de cette branche de l'histoire naturelle diffère , du tout au tout , s'il s'agit du *thérapeutiste* médical ou du chirurgical. Ce dernier , par exemple , doit posséder , à fond , tout



ce qui concerne la structure intime des membres, tant supérieurs qu'inférieurs; la position respective de leurs nerfs, vaisseaux et muscles; la connaissance de leurs os et de leurs articulations; celle de l'œil, de l'une et de l'autre mâchoires, de la bouche et de ce qu'elle contient; des organes si complexes qui constituent le col; des muscles de l'abdomen; des rapports de ceux-là avec les parties qui sortent de celui-ci; des organes sexuels de l'homme et de la femme; et, en général, des tégumens, tissus, muscles, vaisseaux et nerfs de toute la périphérie. Mais toutes ces nombreuses données anatomiques importent si peu au médecin, qu'il pourrait les ignorer complètement, sans cesser de mériter la confiance du public, pour la manière dont il exerce sa belle et utile profession.

VI. Le chirurgien doit également envisager la physiologie sous un tout autre point de vue que le médecin. C'est elle qui soude ce qu'il vient de rapprocher ou réunir; qui consolide ce qu'il a divisé; qui sourit à son audace, s'il reste dans le domaine du rationnel et de l'exécutable; qui interdit les empiétemens dans la carrière de l'absurde et de l'impossible; et qui trace les limites entre ces différens termes. C'est pour et par la physiologie, en un mot; c'est à dire, sur l'ensemble de ses besoins, de ses manifestations et de ses ressources, que le



chirurgien se détermine d'agir ; et cela , avec d'autant plus de confiance , que la plupart des actes vitaux qui doivent lui servir de boussole , ont été ou peuvent être parfaitement élucidés , par les travaux des physiologistes ; et qu'ils sont , en général , suffisamment compris et expliqués par ceux-ci. Or, ces précieux avantages , ces résultats immenses , pour la thérapeutique chirurgicale , sont absolument refusés au médecin.

VII. La pathologie prend , de même , tout un autre aspect , lorsqu'elle doit servir de base aux indications du médecin , ou de point de mire pour les procédés et moyens du chirurgien. Pour ce dernier , les faits pathologiques sont presque tous de la plus grande évidence et précision , et ils ont , en outre , une telle valeur et signification , que l'un d'entre eux , *quel qu'il soit* , étant donné , l'indication et le moyen curatif surgissent , à l'instant même et de la manière la plus explicite. C'est ce qui a lieu , par exemple , pour la cataracte , l'extraction des corps étrangers , les lésions artérielles , les fractures , les luxations , le cathétérisme , les hernies , etc. , etc. Mais quelle différence , sous ce rapport , en ce qui concerne la médecine !

Il existe donc , bien évidemment , une anatomie , une physiologie et une pathologie , qu'on peut appeler *chirurgicales* ; c'est à dire , destinées , presque exclusivement , à la médecine opératoire.



Elles sont si parfaitement distinctes des mêmes sciences qui sont réservées à la pratique de la médecine proprement dite, qu'elles suffisent, en leur associant la mécanique, pour constituer la chirurgie toute entière.

VIII. Si le médecin n'appelle pas les agens mécaniques à son secours, et s'il les laisse tous à la merci du chirurgien, celui-ci, à son tour, ne tient aucun compte des moyens pharmaceutiques, et les abandonne, sans aucune réserve, à sa prétendue sœur. Et qu'en ferait-il, je vous prie, puisqu'il ne s'est chargé, lui, que du simple rôle de mécanicien médical? Aussi, n'envie-t-il nullement, au médecin, le droit, très-légitime et exclusif, qu'il possède, de commander autocratiquement dans toutes les pharmacies, officines, magasins et boutiques de drogues.

Toute son ambition consiste à se rendre la mécanique favorable, afin d'en obtenir l'ensemble de ses moyens curatifs, ainsi que l'instruction nécessaire sur leur mode d'agir et sur la meilleure manière de les utiliser, contre chaque cas pathologique, et en faveur de l'organisme doué de sensibilité et de vie.

Le chirurgien ne serait donc, à mon sens, qu'un simple opérateur; mais je vais déprécier son ministère, bien d'avantage encore, au yeux du moins des personnes qui ne voudront pas m'entendre



jusqu'au bout; car je soutiens également, qu'il n'est plus qu'un MÉCANICIEN. Ici encore, j'aime à croire que mes savans confrères n'iront pas s'imaginer que je me ligue, avec de sots détracteurs, pour rapetisser notre belle profession, et pour nous assimiler, nous-mêmes et de gaieté de cœur, comme on l'a déjà dit, à de *vils artisans*.

Quel est, en effet, le *mécanicien médical* ou le *médecin mécanicien* (ces mots sont, à mon sens, synonymes de chirurgien ou d'opérateur), qui ne serait pas fier de porter ce nom? Ne résume-t-il pas, à lui seul, l'idée d'un profond anatomiste, d'un savant physiologiste, d'un pathologiste judicieux et d'un habile mécanicien? Ce nom n'implique-t-il pas, surtout encore, la nécessité de savoir coordonner et faire tendre, vers un but commun et cher à l'humanité, les connaissances précieuses qu'il exige? Oui! il faut toutes ces conditions pour former l'opérateur distingué; et, pour ma part, je consentirais volontiers à passer pour cet artisan-là, si je possédais des titres si précieux, si chers à la science; et j'aborderais et saluerais, avec les sentiments de la plus intime considération, le *grossier manant*, comme on se plaît à dire encore, qui serait doué de qualités aussi brillantes.

IX. Un nouveau caractère différentiel de la médecine et de la chirurgie consiste en ce que la



première ne peut jamais traiter *que des malades*, puisqu'elle est obligée de se modifier, sans cesse suivant les individus et les circonstances particulières dans lesquelles ils se trouvent; tandis que la chirurgie s'adresse, constamment et directement aux *maladies*, et qu'elle peut faire abstraction de l'état actuel des êtres sur lesquels les cas pathologiques sévissent.

X. Une autre qualité brillante de la chirurgie et à laquelle la médecine ne pourra jamais prétendre; c'est de pouvoir soumettre ses actes et moyens, *sans aucune exception*, à la rigueur d'une seule et même formule, aussi simple que précise, et d'être en mesure, par conséquent, d'appliquer, à son gré et à chacun d'eux, l'analyse ou la synthèse opératoires. Cette formule est la suivante :

« Coordonner ou harmoniser la mécanique avec la pathologie, et respecter les exigences de l'organisme vivant. » Il est, par conséquent et grâce à cette formule, donné au chirurgien de constituer, de la manière la plus *normale* et sans le *secours de l'expérience clinique*, toute espèce de procédés et de moyens propres à être dirigés contre tel ou tel état pathologique, pourvu que celui-ci soit ou puisse être bien précisé et exactement déduit. Il pourra, en effet, lui adapter et avec la plus grande précision, les moyens mécaniques les mieux capables : « de diviser ou de réunir,



d'ouvrir ou de fermer, de fixer ou de mobiliser, d'introduire ou d'extraire, de détruire ou de restaurer, de courber ou de redresser, de tirer ou de pousser, de comprimer ou de relever, de scier ou de couper, de piquer ou de pincer, etc., etc. »

Si je ne pousse pas plus loin cette accumulation d'actes divers, c'est qu'elle pourrait facilement s'étendre à la nomenclature de tous ceux qui sont propres à la mécanique. Quelque soit leur nombre, ils peuvent, en effet, tous être réclamés, par le chirurgien, si la pathologie l'exige et si l'organisme et la vie veulent bien s'en accommoder. Ce dernier axiome ressort, du reste, de celui-ci, que je puis maintenant énoncer en toute assurance, sans crainte de n'être pas compris, et qui résume, à lui seul, tout ce que je me suis appliqué à discuter dans ce mémoire; à savoir : que TOUTES les opérations CHIRURGICALES, sans aucune exception, sont autant de problèmes, que la mécanique APPLIQUÉE est *seule* appelée à RÉSOUDRE.

Cela explique, soit dit en passant, les progrès immenses que l'obstétrique a faits, dès longtemps. C'est qu'elle n'admet, dans son domaine, que ce qui est calqué exactement sur les données que lui fournissent les mêmes quatre sciences. Cependant, sa tâche est plus complexe que celle des autres rameaux qui constituent l'arbre chirurgical, puisque la main et tous les moyens mécaniques



qui sont guidés par elle, doivent, non-seulement s'appliquer à l'organisme vivant d'une femme, du sein de laquelle il faut extraire un corps étranger, mais, le plus souvent encore, à l'organisme, *vivant* aussi, de ce dernier; aussi l'observation et encore moins *l'expérience* ne sont jamais de rigueur absolue, dans la technique obstétricale.

Trois modifications importantes résulteront, pour l'étude de la chirurgie, d'être envisagée comme je viens de l'indiquer : 1<sup>o</sup> elle finira par s'identifier mieux avec la mécanique et ses inépuisables ressources; 2<sup>o</sup> elle insistera toujours plus pour que l'anatomie soit enseignée et étudiée, par régions et avec des rapports d'ensemble aussi exacts que possible; et elle exigera, surtout, 3<sup>o</sup> que les physiologistes s'occupent un peu plus des objets propres à éclairer et assurer sa marche, et à constituer cette physiologie *chirurgicale*, dont chaque jour on sentira mieux et l'importance et le besoin.

Ah! pourquoi la sollicitude et les investigations des physiologistes ont-elles tant tardé à nous faire connaître, par exemple : qu'on peut, *sous certaines conditions*, diviser impunément des tendons et en écarter les bouts; inciser, largement et sans danger, des ligamens articulaires; ouvrir de grandes articulations; rompre brusquement des



ankyloses complètes ; et détruire la solution de continuité de tout un système de muscles puissans ; qu'il est possible , en déchirant ou coupant les tissus qui s'opposent au retour d'un os dans son articulation , de réduire de très-anciennes luxations ; qu'il est permis de greffer de larges lambeaux de tégumens , loin de leur siège primitif ; d'enlever l'un et l'autre maxillaires ; de lier les vaisseaux qui vivifient tout un membre ; d'établir un anus, en faisant abstraction absolue du cœcum, du colon et du rectum ; de pénétrer dans l'urèthre avec des cathéters de très gros calibre, plus facilement qu'avec de petites sondes ; d'étrangler, en totalité, des masses énormes de tissus, des organes entiers, pour les faire périr et les extirper ; de recouvrir et *protéger*, même des plaies et des ulcères fort étendus, avec *du coton cardé*, et sans crainte de les envenimer ; d'emporter, d'un seul et rapide coup, des membres entiers.

Si les physiologistes se fussent appliqués à nous frayer la route, sous ces divers points de vue, et à nous démontrer jusqu'où l'audace et l'intelligence humaines peuvent aller, pour le soulagement de l'humanité et sans compromettre les sources de la vie : nul doute alors que la chirurgie n'eût pas attendu jusqu'aux temps modernes, pour déployer ses merveilleux moyens, et pour s'élever à cette



hauteur scientifique et technique qu'il lui est réservé d'atteindre.

Elle n'y parviendra jamais, ou seulement avec une extrême lenteur et de mauvais résultats, si elle s'obstine à se mettre timidement sous la triste protection de l'expérience et de l'observation, telles qu'on ne cesse de les envisager encore, de les croire nécessaires et d'y renvoyer le praticien.

L'état pathologique est si puissant, comme modificateur de l'élément mécanique ou technique d'un procédé opératoire, qu'on ne peut s'empêcher de sourire, lorsqu'on voit des hommes du plus grand mérite, dans un prétendu *cours d'opérations de chirurgie*, tracer, à de nombreux élèves, des lignes déterminées, et leur donner des directions précises et compassées, sur le cadavre d'un individu dont les organes sont *en parfaite intégrité*. Ils devraient au moins débiter par avertir les spectateurs: que ce qu'ils vont voir ne se rencontrera pas dans leur pratique; qu'ils doivent l'envisager comme une simple fiction, une espèce de simulacre, pour ne pas dire une véritable *singerie chirurgicale*; que cette représentation sera donc, à peu près, à pure perte, quant à leur instruction; qu'ils devront même commencer par oublier cet enseignement, afin de pouvoir reconstituer, à nouveaux frais et sur des données et des bases *réelles et naturelles*, tout ce qui, dans chaque cas particulier, sera



exigé spécialement ; et enfin , que cette spécialité sera essentiellement déterminée par deux élémens opératoires indispensables , et qui manquent évidemment dans les amphithéâtres actuels : une **VIE**, pour laquelle il convient d'agir , et un **MAL** contre lequel il faut qu'on opère.

La part immense que je fais à la mécanique , dans ma quadruple alliance , ressort de la synonymie même que j'ai proposée , et des noms de médecin mécanicien et de mécanicien médical , que j'ai donnés aux opérateurs. Mais , malheureusement , cette partie technique , la plus essentielle de la chirurgie , est la moins connue des praticiens , et la plus négligée dans les livres , les chaires et les cliniques.

Cependant , on ne saurait assez le redire , la connaissance du mode d'agir des *leviers* et la théorie du *point d'appui* constituent la base la plus ferme des appareils chirurgicaux , et servent de boussole à l'homme de l'art , pour créer , arranger , et placer ses agens dynamiques particuliers , et pour juger et contrôler ceux des autres.

Cette indivisibilité , ce besoin de coïncidence et d'harmonie intime , cette solidarité , enfin , entre nos quatre élémens constitutifs de toute opération chirurgicale , sont si impérieux , qu'on ne saurait s'en écarter sans donner prise à la critique , et sans faire perdre , à chaque procédé opératoire ,



son caractère *normal*. Un *type* existe, en effet et nécessairement, pour chacun d'eux, et il est susceptible d'être parfaitement établi et *réglé* d'avance, puisqu'il peut être soumis à un calcul rigoureux, et que les élémens de chaque opération sont bien connus et suffisamment appréciés.

La chirurgie doit donc être définie : « Cette partie de la thérapeutique, qui s'occupe des lésions et des anomalies du corps humain, de leur nature, de leurs causes, de leurs effets, en tant qu'elles se rattachent à la mécanique ou à la statique, et qu'on y peut remédier par des moyens purement mécaniques. » C'est, en termes plus restreints : « l'art de prévenir et de traiter les maladies par des agens mécaniques. »

Je crois, jusqu'à preuve du contraire, cette définition juste; elle est du moins claire, précise, élevée et soutenue sur des bases scientifiques. On peut la comparer avec chacune de celles qu'on données jusqu'ici, si tant est qu'on ait essayé d'en donner une et qu'elle puisse, le moins du monde, supporter l'analyse et la critique.

Une bonne définition est, cependant, tellement indispensable, qu'il est impossible de connaître toute la portée d'une science, si on ne sait pas la caractériser. Comment, d'ailleurs, *s'entendre* sur ses attributions, ses besoins, ses moyens, son but, etc., si l'on ignore ce qu'elle est? Et com-



ment, dès lors, entrer dans la voie de la réforme et s'élançer dans celle des progrès ?

Je croirais, au demeurant, toutes les déductions que je viens de me permettre, tout à fait oiseuses et indignes d'occuper des hommes sérieux, si elles ne devaient pas être le gage d'un progrès scientifique, et faire jaillir plus d'un trait de lumière, propre à éclairer l'étude et la pratique de la chirurgie. Voyons donc quels sont les avantages qui résulteront de la délimitation exacte des deux branches de l'art de traiter les maladies de l'homme.

Leur séparation parfaite et bien déterminée est d'abord, j'ose le dire, une vérité acquise au domaine médico-chirurgical, et doit, comme toutes les vérités qui ont été trop longtemps méconnues, porter des fruits spéciaux. Nous essaierons de les ranger sous les chefs suivans :

1° On ne dira plus de la médecine et de la chirurgie qu'elles sont *sœurs*; car elles ont une origine, une allure, des besoins et des moyens tout à fait distincts. On se souviendra que l'une consiste à modifier empiriquement, la dynamique vitale des corps malades, tandis que l'autre a pour objet d'appliquer, à ces mêmes corps, la dynamique empruntée à une science exacte, la mécanique. On voudra donc faire la part, le *cuique suum*, qui revient de droit à l'une et à l'autre,



par suite de la juste délimitation des deux branches.

Aussi la chirurgie ne sera-t-elle bien traitée dans les livres et convenablement enseignée dans les chaires et dans les cliniques, que lorsque les auteurs, les professeurs et les praticiens, l'envisageront au point de vue de son essence, et qu'ils auront soin de la dépouiller des matières hétérogènes avec lesquelles on ne cesse de l'amalgamer, et qui l'encombrent encore. Mais, alors aussi, elle apparaîtra avec sa savante et belle simplicité, et sa marche sera constamment réglée et précise; car elle ne cessera de s'appuyer sur des principes nettement exprimés et clairement compris.

2° La chirurgie ne se souciera donc plus, des idées, des paroles, des écrits, des moyens, des procédés et de la soi-disant expérience de tels et tels grands maîtres, auteurs ou praticiens, quelle qu'en soit d'ailleurs l'illustration. Elle n'entend point être responsable de la conduite et des actes de ses ministres; elle aimera, au contraire, à se tenir collée aux *principes*, et fera assez bon marché de l'autorité des noms fameux. Ceux-ci, en effet, ne peuvent que nuire au libre développement de la science, par leur ascendant sur des esprits prévenus, et par l'idée, qui n'est malheureusement que trop établie: que l'opinion et l'exemple des individus haut placés peuvent tenir lieu de



préceptes solides et de principes bien arrêtés ; comme si de pareils hommes devaient être pris pour les véritables représentans , les fidèles délégués de la science. Leur influence traditionnelle a été et est encore , au contraire , fatale aux progrès de la chirurgie , et contribuent puissamment à maintenir , en faveur , les voies et les moyens de l'ignoble routine. On ne cesse , cependant , et en toute occasion , de citer des noms propres , à défaut de principes.

C'est là , il faut le dire , un des fâcheux héritages , une de ces tristes imitations que la chirurgie doit à la médecine ; car on sait de reste , que cette dernière ne croit jamais faire assez de citations pompeuses et s'y rattacher. Voilà encore pourquoi on y voit figurer tant de chefs de sectes différentes , et surgir incessamment tant de systèmes , même contradictoires. Mais , s'il existe , pour la médecine , des causes plausibles de cette variété d'aperçus , de sentences et de médications , suivant les lieux , les temps , le régime , les sexes , les âges , etc. , il ne pourra jamais y avoir , pour la chirurgie , dans ces mêmes circonstances , aucun motif de prédilection en faveur de préceptes , de moyens , de procédés , d'école et de drapeau divers. Autant vaudrait en créer de différens , *pour les sciences exactes* , suivant qu'elles seraient cultivées et enseignées sous telle longitude du globe ,



à telle ou telle époque du monde, et chez telle ou telle nation de la terre.

3° La chirurgie, comme toutes les sciences exactes, pourra être corrigée, perfectionnée et avancée, avec la plus grande confiance et précision, quant à ses moyens et procédés curatifs, dans le silence même du cabinet, et à l'aide seulement de principes vrais et reconnus comme tels; principes fournis, répétons le à satiété, par l'organisme vivant, par la pathologie et la mécanique.

Il est donc donné, à la thérapeutique chirurgicale, d'arriver au plus haut degré de perfection, dans ce même cabinet et par les connaissances réunies d'un habile anatomiste, d'un savant physiologiste, d'un pathologiste distingué et d'un adroit mécanicien; magnifique position, que la médecine n'atteindra jamais, et que la presse et une incroyable légèreté ont cru, cependant, devoir flétrir, comme attentoire à la dignité de notre belle profession, et comme une monstruosité scientifique.

La chirurgie, en possession de ces grandes vérités, ne voudra plus être exposée, comme autrefois, à ce que ses opérations les plus belles, celles qui sont empreintes d'une précision et d'une simplicité si admirables, tardent tant à voir le jour et à se populariser. C'est que, répétons-le encore,



les chirurgiens ne seront plus comme fascinés, par l'idée de la nécessité d'observations nombreuses et d'une longue expérience, afin d'assurer la validité de leurs procédés; mais qu'ils prendront leurs inspirations dans la mécanique et la dynamique appliquées, purement et simplement, à l'organisme vivant.

Semblable donc au mathématicien, qui vient de poser et résoudre un théorème, le chirurgien pourra, non-seulement formuler ses opérations et tous leurs accessoires, seul et sans autres secours étrangers; mais il lui sera donné, de plus, de faire partager ses convictions, immédiatement à tous ses confrères. Effectivement, aucun d'eux ne doutera de l'effet qui pourra être produit, si les termes du problème ont été ou peuvent être convenablement posés ou scientifiquement résolus; et il n'en existera aucun qui pourra avoir besoin de l'expérience et *de laisser parler les faits*, pour juger aussitôt le nouveau moyen et sa portée clinique. Cette dernière assertion repose sur ce point incontestable: Que lorsqu'il peut être question, en médecine opératoire, d'expérience, d'observation, d'expérimentation, d'analogie, d'induction, d'empirisme; tout cela ne doit jamais concerner que la physiologie seule ou l'organisme vivant, dont les ressorts, les ressources



et le *veto absolu ou suspensif* sont censés connus de l'opérateur.

4° Les chirurgiens, appuyés sur la grande facilité qu'ils auront de procéder, avec intelligence et précision, ne craindront plus de fonder et de formuler des systèmes ou un ensemble de doctrines, basés sur un petit nombre de principes : ils s'empresseront, au contraire, de s'aider de ces derniers, pour enrichir et arrondir leur domaine, et marcher à de nouvelles conquêtes. Il leur suffira d'avoir, sous les yeux, les formules ou propositions qui résultent de l'essence même de la chirurgie, et de les appliquer, à toutes les opérations passées, présentes et *futures*, à tous les pansements et moyens de pansements, quels qu'ils soient ; pour qu'ils puissent en faire ressortir, aussitôt et sans hésitation, les procédés les mieux choisis, et qui correspondront exactement à tous les *desiderata* de la science.

Les chirurgiens se comprendront, s'éclaireront et se contrôleront mutuellement, et tout deviendra simple, facile, clair et incontestable pour eux, s'ils veulent et savent apprécier la portée et la valeur de certains principes : comme aussi la controverse et la polémique, sur le mérite de nos faits et gestes, seront forcées de se modérer, de se discipliner ou de s'éclipser tout à fait. On ne



s'échauffe guère, quand il s'agit de prouver que deux et deux font quatre.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet ; mais je dois revenir sur un point capital et tout vital, qui ressort de la manière dont j'ai envisagé le rôle du chirurgien. Ce qu'il importe de préciser, avant tout, lorsqu'il s'agit d'une opération chirurgicale, c'est l'état de l'organisme vivant, au point de vue de la TOLÉRANCE des moyens mécaniques qui doivent être mis en jeu.

Or, c'est au physiologiste, seul, qu'il appartient de nous éclairer sur cet article ; et c'est aux résultats de ses expériences et de ses investigations que nous devons avoir recours, pour nous autoriser à porter des coups avec assurance, ou pour nous engager à renoncer à tout procédé opératoire. Cette renonciation peut, du reste, être le résultat d'un *veto* physiologique *absolu* ou *suspensif* seulement. Dans le premier cas, il n'y a rien à tenter du tout, ni dans le moment actuel, ni plus tard, et l'humanité nous fait un devoir de la résignation complète. Dans le second cas, au contraire, il peut y avoir lieu d'agir, mais ce sera dans un moment plus opportun et dans des circonstances plus favorables ; circonstances qu'on pourra rendre telles en invoquant les secours préliminaires de la médecine.

La plupart des opérations, d'une certaine im-



portance ou gravité, se trouvent dans cette dernière catégorie; et il est rare, en effet, que l'élément pathologique ne soit pas accompagné de quelque complication, plus ou moins sérieuse, qu'il importe d'écarter, avant de faire l'application de l'élément mécanique.

C'est alors aussi que le malade pourra se féliciter, si l'homme de l'art qui doit procéder à cette application, est, en même temps, un MÉDECIN habile et judicieux. Son office, sous ce dernier rapport, se prolongera après l'opération même, et sa sollicitude ne cessera de surveiller tout ce qui pourrait troubler la marche vers la guérison. C'est le même homme, il est vrai, qui poursuit la même tâche; mais c'est avec des moyens tout différens de ceux qu'il vient d'employer; ils n'ont rien de commun entre eux; c'est, en quelque sorte, un rôle nouveau et, dont l'opérateur se charge maintenant, qu'il emprunte à une autre science et pour un tout autre ordre de faits, quoique sur le même lieu de la scène. Honneur à lui, s'il possède les connaissances nécessaires pour le remplir dignement!

Qu'on ne dise pas, toutefois, que, sans ces dernières, il serait indigne du nom de chirurgien. Il pourrait, au contraire, figurer parmi les opérateurs les plus distingués, et mériter, à juste titre, la plus haute considération et la confiance



la mieux justifiée; seulement, il devrait avoir la conscience de son infériorité ou nullité comme *médecin*, et celle de la nécessité où il se trouve de se faire accompagner et guider constamment, par celui-ci, avant, pendant et après l'application de ses procédés et de ses moyens thérapeutiques. Avis à certains lecteurs!

Est-ce bien en sa qualité d'accoucheur<sup>4</sup>, que M. Paul Dubois traite ses femmes, lorsqu'elles sont prises d'une métrite, d'une péritonite ou d'une fièvre typhoïde? Son rôle, comme opérateur, n'est-il pas, au contraire, terminé avec leur délivrance? Seraient-elles mal soignées, si, immédiatement après cette dernière, on les confiait à MM. Louis, Bouillaud ou Chomel? Et n'arrive-t-il pas, à la plupart des chirurgiens les plus distingués, lorsqu'ils font de l'obstétrique, de la lithotomie, de l'occulistique, de la herniotomie, etc., etc., de recourir aux lumières d'un *médecin* proprement dit, pour peu que le cas se complique d'une affection grave et du ressort de ce dernier?

Je suis honteux d'être obligé d'entrer dans de pareils détails; mais j'y suis forcé, parce que, quoique j'aie pu dire à ce sujet, il ne m'a pas été donné, même au congrès scientifique d'Angers, où l'on m'a cependant accueilli, avec des égards dont je

<sup>4</sup> L'obstétrique n'est qu'un des magnifiques rameaux de la chirurgie, à l'instar de la lithotomie, la lithotritie, l'herniotomie etc.



garderai un précieux souvenir ; il m'a été impossible , dis-je , d'esquiver les reproches d'avancer force paradoxes. Toutes mes réclamations n'ont pu trouver grâce devant les mouvemens oratoires de M. Bourgeaud et , sans doute aussi , à côté de l'expérience du bon vieux temps.

Ce qui fait qu'on ne peut ou ne veut pas me comprendre , et qu'on ne cesse de m'accuser de chercher à rétablir des distinctions absurdes , et d'être moi-même , passablement borné et déraisonnable , lorsque je ne m'applique qu'à déterminer les limites scientifiques qui existent entre la médecine et la chirurgie ; c'est qu'on confond constamment la chirurgie , *comme science et art* , avec le chirurgien , et celui-ci avec tout ce que le praticien peut être appelé à faire , dans tel et tel cas pathologiques donnés , alors qu'ils se trouvent plus ou moins compliqués d'accidens ou de circonstances accessoires , étrangères et nullement obligatoires.

Je suis si éloigné de vouloir , nouveau Popilius , tracer un cercle scientifique autour de mes confrères et m'absorber gratuitement moi-même , que , dans la révision de nos lois sanitaires , j'ai expressément insisté , pour qu'on n'admit aucun chirurgien , qui ne fut , en même temps , un médecin consommé. Mais , à côté de cette disposition



fort sage, et qui fait, de l'opérateur vaudois, une sommité médico-chirurgicale, il a bien fallu statuer aussi, que le médecin pouvait rester exclusivement tel, et n'être pas astreint à faire preuve de connaissances chirurgicales.

Il me serait facile de prouver mes assertions, par une foule d'exemples tirés de toutes les parties de la chirurgie. Je me contenterai de dire un mot sur le traitement des fractures, et de faire voir comment je suis parvenu, avec mes principes seuls, à éclairer et simplifier encore ce sujet, si rebattu et si controversé.

Je dois renvoyer, d'abord, au second volume de ma chirurgie simplifiée, pour tout ce qui concerne l'ensemble de mes doctrines et de mes moyens; et je ne toucherai qu'à quelques nouveaux aperçus qui ont une certaine gravité.

J'ai démontré, à la page 224 et suivantes, que les extrémités d'un os fracturé pouvaient toujours être maintenues en contact parfait, si elles étaient appuyées sur *trois* points seulement de leur circonférence; non pas par trois larges attelles, mais par trois simples cylindres linéaires et solides. J'ai fait voir, en conséquence, qu'un quart et même un tiers du membre n'avaient pas besoin d'être soutenus, par quoi que ce soit; et que les amateurs de l'inamovibilisation avaient donc ce grand



tort encore, d'englober et d'incarcérer le membre, tout entier, dans leurs appareils.

Voici comment je procède aujourd'hui, à ce mode de pansement, lorsque le cas est simple ou susceptible d'être traité, *d'emblée*, par un appareil gommé; ou lorsque, par l'hyponarthécie ou bien avec le coton et une de mes gouttières en fil de fer, j'ai amené le mal au degré de simplicité convenable.

S'il s'agit, par exemple, d'une jambe cassée, je plie deux petits linges carrés en compresses languettes, assez longues pour pouvoir envelopper tout le pied et la région des malléoles. Je les humecte légèrement avec la substance gommeuse ou collante (amidon, blanc d'œuf etc.,) afin qu'elles puissent s'adapter parfaitement autour du membre. J'ai arrangé, en même temps et de la même manière, un linge carré et aussi long que la jambe, lequel je place sous celle-ci, comme un drap fanon.

J'enveloppe alors complètement le pied et les malléoles, avec les deux étroites compresses, et j'entoure ensuite la jambe, avec la grande pièce, qu'on pourrait appeler *mouchoir-fanon*, puisqu'elle sera, le plus souvent, en effet, un simple mouchoir de poche. (Voyez les figures 1 et 2 et leur explication.)

Il est doublé, au moins quatre fois sur lui-même et davantage, s'il est de toile très-fine. Malgré cette



épaisseur et grâce à la souplesse que lui donne l'humidité dont il est imprégné, il s'applique et s'adapte très-exactement sur le membre; mais on aura l'attention, cependant, que ses deux chefs, loin de se croiser ou de se toucher, restent au contraire, éloignés l'un de l'autre de plusieurs centimètres, suivant le volume que peut avoir l'extrémité fracturée; c'est qu'on ne risque rien, sous ce dernier point de vue, de laisser, entre les deux bouts collatéraux du linge, un intervalle libre ou à nu, qui soit égal au quart ou au tiers de la circonférence totale du membre.

On arrive à ce résultat, avec la plus grande promptitude, facilité et précision, en arrangeant cette pièce de toile, exactement comme on faisait et comme on ne fait que trop souvent encore, lorsqu'on plie un drap plusieurs fois sur lui-même, afin de l'ajuster parfaitement, autour de deux attelles plates et collatérales.

On plie donc, de la même manière, le mouchoir fanon une ou deux fois encore sur lui-même et vers ses deux chefs, de sorte qu'ils acquerront, par là, plus d'épaisseur et, partant, plus de solidité, lorsqu'ils se seront desséchés et durcis.

On fera bien alors de passer, entre les deux extrémités de cette pièce, quelques petits rubans, comme autant de brides, propres à fixer et retenir en place ces chefs du mouchoir; comme aussi à



permettre qu'on puisse ouvrir et enlever cet appareil contentif, comme on ferait un bivalve ou une gouttière élastique, et sans avoir besoin de faire des incisions sur son trajet.

Mais ce qu'il importe surtout, c'est, après avoir gommé encore ce linge, de le recouvrir avec une de mes gouttières en fil de fer. En étendant, moulant et fixant celle-ci sur le linge, pendant qu'il est encore souple, on applique exactement ce dernier sur le pourtour du membre, et on l'empêche de se déranger pendant le temps nécessaire à la dessiccation complète. On ne l'enlèvera donc que lorsqu'on aura la certitude que l'appareil a acquis toute la solidité et dureté désirables.

Il résulte de ce mode de faire :

1° Qu'il est rapidement et facilement réalisé, puisqu'il suffit de deux petits linges quadrangulaires et d'un simple mouchoir.

2° Que les quatre doubles qui constituent ces linges en compresses auraient déjà suffisamment de résistance, lorsqu'ils seraient desséchés et durcis.

3° Que les nouveaux doubles collatéraux, en augmentant considérablement l'épaisseur et, par conséquent, la force de résistance du mouchoir fanon, donneront un nouveau gage de sécurité à l'appareil.



4° Que ma gouttière métallique, en se mouvant exactement sur le contour du membre, force les trois pièces de toile qui sont encore molles, de s'adapter, très-exactement aussi, sur ce corps, en général cylindroïde, ce qu'on n'obtient jamais avec des attelles plates.

5° Que l'espace que les extrémités du mouchoir laissent entr'elles, peut-être utile, sous les points de vue suivans : *a*) pour reconnaître et suivre la direction de la crête du tibia, puisqu'elle sera généralement à découvert ; *b*) pour juger, avec précision, l'état du membre, quoiqu'il soit solidement emboîté sous un épais et dur appareil ; *c*) pour le gêner moins, au cas où il existerait encore quelque tendance à l'irritation ; *d*) pour s'assurer, très-positivement, si le moyen contentif appuie, soit d'une manière convenable, soit trop ou trop peu ; *e*) pour faciliter des pansemens nécessaires et journaliers, si un état pathologique et l'exige ; *f*) pour faire arriver aisément les deux chefs du mouchoir fanon, en dehors ou à côté de certaines de ces lésions, lorsqu'il peut être avantageux, pour le traitement, qu'elles soient à découvert ; et *g*) pour mettre, pendant tout le temps que dure la consolidation de la fracture, telle ou telle partie du membre à nu, sans se relâcher en rien de l'exacte contention.



Je termine en suspendant et mobilisant la jambe, comme j'ai coutume de faire, dans toutes les fractures, à la grande satisfaction des blessés et, en général, chaque fois qu'il existe une affection plus ou moins grave, des membres abdominaux. Ou bien nous arriverait-il d'oublier, par hazard, de placer la main, l'avant bras et le bras, dans une écharpe, quand ils sont le siège d'une lésion sérieuse? Eh bien! mes moyens de suspension, telle que je l'ai indiquée dans ma chirurgie simplifiée, sont bien évidemment une des écharpes des extrémités inférieures. Ces moyens suspensifs contribuent, d'ailleurs, à appliquer et mouler l'appareil, mieux et plus régulièrement, sur la convexité de l'os et des parties qui l'entourent immédiatement par derrière, et qui lui servent déjà de premier remplissage.

Cet avantage, qui n'est pas à dédaigner, ne s'obtient pas si facilement, lorsqu'on fait reposer la région postérieure de la jambe sur un lit, surtout s'il est dur et plat; et cette dernière circonstance, aidée du poids du membre, doit assez souvent refouler et aplatir les parties molles et, par conséquent aussi, l'appareil amidonné lorsqu'il est encore souple, et donner, à ce dernier, l'aspect et les inconvénients qu'il prendrait avec une attelle plate; ce qui est loin d'être toujours conforme aux simples lois de la mécanique.



Il est, du reste, évident que toutes ces données peuvent s'appliquer, très-exactement et de la même manière, à chacune des brisures de nos membres; et qu'on peut remplacer le linge par le papier. Mais le premier est plus commun et plus facile à manier que le second.

Je me permettrai ici encore l'exposé suivant, qui forme le complément de mon article sur : *quelques généralités de la coxalgie, de la luxation spontanée du fémur et des déviations latérales du bassin.* (Chirurgie simplifiée, vol. II, pag. 434).

Il existe, assez généralement, comme chacun sait, une différence de longueur, entre les deux extrémités inférieures, lorsqu'un état pathologique siège dans l'une ou l'autre des articulations coxo-fémorales; et il est connu également, que cet allongement et ce raccourcissement respectifs ont lieu, sans qu'on sache trop pourquoi; tantôt au membre malade et tantôt à celui qui est sain, par suite, le plus souvent, de la déviation latérale du bassin.

Je n'ai donc pas été surpris de faire voir, au congrès scientifique de Lausanne, en juillet dernier, un coxalgique, dont le membre affecté était de cinq centimètres plus long que l'autre; et d'être consulté, au congrès scientifique d'Angers, cinq semaines après, pour un sujet semblable,



mais dont l'extrémité malade avait, au contraire, près de sept centimètres de raccourcissement.

Dans ces deux cas, si opposés en apparence, le même agent mécanique n'a pas tardé à ramener le parallélisme entre les deux pieds.

Ce moyen consiste dans une forte attelle, dont l'un des bouts doit pouvoir arriver vers la région des vraies côtes, du côté où existe l'allongement; tandis que l'autre extrémité devra dépasser, de quelques travers de doigts, le pied de ce même côté là. A ce bout-ci de l'attelle est soudée, solidement, une traverse, dont la longueur sera suffisante pour arriver sous le pied raccourci et le déborder. (Voyez la figure 3).

Il s'agit maintenant de placer, vers le côté le plus long et sur l'ischion, en guise de sous-cuisse, le plein d'une cravate bien rembourrée, dont on ramènera et fixera les deux chefs à l'extrémité supérieure ou costale de l'attelle. Puis, avec un degré de force nécessaire, on tirera et abaissera graduellement le pied qui est le plus court, et on l'attachera à la traverse inférieure, au moyen d'une autre cravate également matelassée.

Cet instrument, qui n'est, au reste, que l'attelle de Désault, appliquée à la manière de Hagedorn, vaut assurément mieux que des sachets.



de sable, attachés et pesant en sens inverses, vers le pied d'un côté et sous les aisselles de l'autre; puisqu'on peut modifier les tractions à volonté, et se permettre des mouvemens, dans le lit et *hors du lit*, qui sont incompatibles avec des poids qu'on fait pendre sur deux points opposés et *en dehors* du sujet malade.

J'ignore si quelque confrère s'est déjà servi de cet appareil, pour le cas dont il est ici question. Il aurait au moins fait preuve de simple bon sens et de jugement, ce qui est presque aussi rare que les efforts de ce qu'on appelle le génie chirurgical.

Je conviens que ces deux modes, surtout le premier, sont trop simples, pour être du goût de M. Velpeau et de sa brillante école, et qu'ils ne se concilient guère avec les principes suivans proclamés par elle :

1<sup>o</sup> Qu'on doit placer constamment la main sur l'épaule saine, et l'emmailloter avec tout le membre malade, sans oublier de cuirasser, en même temps, la totalité du thorax, avec vingt mètres de bandes dextrinées, lorsqu'il s'agit d'une fracture de la clavicule. Cependant, l'extrémité du coude doit seule être prise ici en considération, et la main ainsi que l'avant-bras pourront être en liberté, davantage du moins, que dans la plus simple écharpe.



2° Qu'un énorme fatras de bandes, de toutes longueurs et largeurs, et péniblement roulées en globes divers, est bien préférable, sous le rapport de la science, de l'art et de l'humanité, à un ou deux linges triangulaires; et pourtant j'ai démontré, de la manière la plus évidente, dans ma chirurgie simplifiée, que ces derniers l'emportent hautement sous les rapports de simplicité, de facilité d'exécution, de commodité et de rapidité d'application, d'économie, de solidité, d'énergie, de précision, d'onomatologie systématique, de facile description et démonstration.

3° Qu'une substance *artificielle*, plus ou moins sale et grossière, et imitant plus ou moins grotesquement le simple coton, doit l'emporter hautement sur la beauté, la propreté, la finesse et l'excellence de ce dernier corps *naturel*, lorsqu'il s'agit de recouvrir et de protéger des plaies ou des tissus irrités.

4° Que la bouche n'est pas suffisamment large, pour permettre au chirurgien de lier une langue cancéreuse; mais que l'homme de l'art doit préalablement recourir à une petite bagatelle chirurgicale, à savoir: à la formation d'une longue ouverture *sous le menton*, afin de pouvoir exécuter, plus à son aise, cette facile opération.

5° Que l'urètre est un canal *béant*, et qu'il convient, par conséquent, de le *dilater*, lorsqu'il est



*rétréci* ; le tout d'ailleurs, sans aucun égard pour le mode d'agir des corps destinés à cette belle œuvre chirurgicale, la *compression* dans tous les sens.

6° Que, dans le traitement des fractures et des luxations, c'est à l'*extension* et *contre extension*, qu'il faut sans cesse avoir recours ; faire donc abstraction complète de la force musculaire, et mettre réellement les membres dans la première, laquelle est de rigueur et la juste conséquence de l'expérience de tous les temps passés.

7° Que le lit est la véritable écharpe des membres abdominaux, et que leur mobilisation, par la suspension, dans toutes leurs affections graves, et à l'instar du membre thoracique, est souverainement ridicule.

Mais, voyez plutôt et pour m'éviter d'ultérieures citations, celles qui, au nombre de CENT QUATRE-VINGTS ET DIX, constituent ce que j'ai appelé mes *visions chirurgicales* ; tableau scientifique et technique, où se trouvent réfléchies les beautés les plus saisissantes de la chirurgie, telle qu'elle brille entre les mains des grands dignitaires de l'époque actuelle.

Je ne sais trop quelles réflexions elles auront pu suggérer, à la maligne jeunesse des écoles ; mais



il est certain que fort peu de cliniciens les ont trouvées de leur goût <sup>4</sup>.

Mais il me sied bien, vraiment, d'accuser des *pauvres innocens*, qui sont déjà assez peïnés et rougissent, peut-être, du rôle ingrat qu'on leur fait jouer, et à contre cœur sans doute. Ne sait on pas, en effet, que mes doctrines, mes procédés et mes moyens surtout, ont l'honneur insigne d'être PROSCRITS en France, dans le service sanitaire des armées de terre et de mer?

« Vous m'avez mis dans de beaux draps blancs, avec vos triangles, votre fil de fer et votre coton, me dit un jour l'habile chirurgien en chef du plus magnifique établissement de Paris. On m'a annoncé une visite, que je ne reçois jamais que pour des choses qui peuvent m'être désagréables. Je m'attends donc d'être mis aux arrêts; on en a le droit, parce que j'ai transgressé les dispositions formelles du règlement, en faisant l'essai de vos moyens. »

J'avais, en effet et à la demande de ce loyal et consciencieux confrère, donné quelques démonstrations matérielles et fait l'exposition de mes principes et de mes doctrines, dans sa salle d'opération, en présence de ses Internes, de plusieurs

<sup>4</sup> Traitement accéléré des ankyloses, et recueil de visions chirurgicales choisies, Paris chez Labé, librairie de la faculté.



chirurgiens de la capitale, et de la plupart des jeunes Suisses, qui étudiaient, à Paris, en 1841.

« On sait apprécier vos belles idées, à Strasbourg, me disait, ces jours derniers, un jeune chirurgien militaire, qui suivait ma visite à l'hôpital; mais, malheureusement, nous ne pouvons pas trop les mettre à exécution. » — Et pourquoi donc? — « On craint les Inspecteurs de Santé. »

Seriez-vous M. Mayor? demandait, à Toulon, l'an dernier, à l'un de nos concitoyens, un chirurgien de marine, qui l'accompagnait sur le vaisseau amiral. — Non! répondit, M. le docteur V., mais je me trouve assez souvent avec lui. — « Il a rendu de grands services à la chirurgie, et si nous osions mettre en pratique ses vues et moyens.... » — Qui peut vous en empêcher? — « Si j'avais le malheur d'appliquer du coton ou de faire un pansement avec un simple appareil Mayor, je serais, dès le lendemain, mis en disponibilité. »

Tout cela est d'autant plus piquant, qu'on m'a décerné un prix Monthyon, de trois mille francs, précisément pour ces mêmes appareils qu'on prohibe aujourd'hui; et qu'ils sont démontrés, depuis plusieurs années, à Paris même, par les soins éclairés de MM. Ribail et Thivet, dont les cours nombreux et bien suivis sont affichés..... à l'École de médecine! —



Il est vrai que nous ne sommes pas encore au milieu du XIX<sup>me</sup> siècle, et qu'il est question d'une ville, où les Parlemens s'avisèrent, autrefois et avaient la prétention de mettre à l'index aussi....

Dites donc, maintenant, que la chirurgie n'aurait, ou n'avait pas besoin d'être réformée!

Le tableau comparatif ci joint, présente les conditions qui sont nécessaires à l'exercice, soit de la médecine, soit de la chirurgie. Ces deux sciences y diffèrent tellement, dans l'un et dans l'autre, qu'il est impossible de ne pas en inférer une énorme différence aussi, entre les deux branches et, par conséquent, le besoin de les caser et étudier séparément, comme deux doctrines et deux arts, tout à fait distincts<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> J'accorde volontiers, qu'indépendamment de la connaissance de mes quatre élémens constitutifs, il faut au chirurgien un esprit inventif, du sang-froid, de la résolution, de l'adresse perfectionnée par l'exercice et la pratique, des sens exercés, du jugement, une certaine dose d'imagination, de présence d'esprit, d'humanité, de savoir faire, etc. etc. « mens sana in corpore sano. » — Voilà pourquoi les grands ou bons opérateurs sont si rares, comparative-ment aux médecins distingués.



## TABLEAUX

### COMPARATIFS DES CONDITIONS RESPECTIVES QUI SONT INDISPENSABLES A LA MÉDECINE ET A LA CHIRURGIE (4).

#### TABLEAU DE LA MÉDECINE.

- L'exercice de la médecine exige :
- I. Des connaissances *tout à fait spéciales*,
    - 1<sup>o</sup> En anatomie ;
    - 2<sup>o</sup> En physiologie ;
    - 3<sup>o</sup> Et en pathologie.
  - II. L'étude particulière ,
    - 1<sup>o</sup> De la chimie (d'un grand nombre de ses agens, de leurs composés, de leur action et réaction,)
    - 2<sup>o</sup> De la physique, (d'une foule de ses agens, de leurs effets immédiats et secondaires,)
    - 3<sup>o</sup> De l'histoire naturelle, (des nombreuses substances qui sont fournies par les trois règnes de la nature,)
    - 4<sup>o</sup> De la pharmacologie et de la matière médicale,

<sup>4</sup> Ces tableaux sont la meilleure réponse que je puisse faire à tous ceux qui me reprochent trop de véracité, et m'en veulent d'avoir cherché, disent ils, à ravaler et avilir la médecine. On le voit, en effet, l'exercice de cette belle profession ne peut se faire, dignement, sans le concours obligé des sciences qui font le plus d'honneur à l'humanité ; tandis que la mission du chirurgien est restreinte à quelques branches de l'histoire naturelle, et à un seul rameau de la physique. Le respect que je me dois en ma qualité de médecin et l'estime que je porte à de nombreux et savaus confrères pouvaient, du reste, me dispenser de cette explication.



- 5° De la psychologie et de l'homme moral,
- 6° De l'hygiène publique et particulière ,
- 7° De la médecine légale ,
- 8° Et de la puissance médicatrice de la nature.

### III. La possession ,

- 1° D'une masse de faits et d'observations cliniques ;
- 2° D'une expérience clinique, si difficile à définir et à transmettre, qu'elle doit être comprise sous la dénomination très vague de *tact*, de *coup d'œil*, de *jugement* et de *savoir faire*; facultés toutes purement individuelles.

### IV. L'application judicieuse de l'ensemble des données des trois articles précédens.

Cette application, qui constitue la pratique de la médecine, est moins subordonnée aux cas pathologiques, quels qu'ils soient, qu'aux individus ou aux *sujets* qui sont atteints.

L'office de la médecine consiste donc dans la mise en rapport des praticiens avec les sujets qui réclament des secours. C'est, en d'autres termes, une affaire d'*individus à individus*.



**TABEAU DE LA CHIRURGIE.**

La pratique de la chirurgie requiert,

I. Des connaissances *très spéciales*,

1<sup>o</sup> En anatomie,

2<sup>o</sup> En physiologie,

3<sup>o</sup> Et en pathologie.

II. L'étude particulière,

1<sup>o</sup> De la mécanique, et

2<sup>o</sup> De son application, ou coordination aux trois sciences de l'article I.

La chirurgie étant purement mécanique, n'a donc rien à démêler avec les conditions qui concernent l'exercice de la médecine.

Tous ses procédés, sans aucune exception, ne sont, d'ailleurs, que des problèmes de mécanique appliquée; non pas à *chaque individu* malade, mais à chaque affection pathologique donnée.

L'office de la chirurgie consiste, par conséquent, dans la mise en rapport des principes de la science, avec les états pathologiques qui la réclament; de telle sorte, que tout individualisme doit nécessairement disparaître dans l'exercice de la médecine opératoire.

Lors donc que le médecin et le chirurgien sortent de leur cadre respectif, pour empiéter sur l'autre domaine de la thérapeutique, il est évident que les rôles se trouvent intervertis; que le médecin devient opérateur et *vice-versa*,



LA

## TACHYTOMIE CHIRURGICALE.

*Mettons nous à la place des malheureux que nous traitons.*

J'ai besoin de m'appuyer, tout d'abord sur l'opinion d'un homme cher à la science, et qu'on lit avec tout l'intérêt que sait inspirer un esprit indépendant et à vues saines et larges :

« Il m'a toujours semblé sage et prudent de ne pas rejeter, sans examen, les faits qui se produisent, lors même qu'ils semblent blesser nos croyances et échapper aux lois scientifiques de l'époque. Ce

<sup>1</sup> *Tachytomie* ou l'art de couper rapidement. Le néologisme n'est qu'apparent, puisque nous avons déjà la *tachygraphie*. Je crois cependant rendre service à mes détracteurs, ainsi qu'à la foule des bons et mauvais plaisants ou rieurs, en leur évitant la peine de s'occuper de ma *gachytomie* et de mes procédés *tachycomiques*.



précepte , presque banal , tant il a été répété, est cependant d'une application rare et difficile. Les savans ne veulent pas abandonner leurs idées , car elles servent de piédestal à leur réputation et quelquefois à leur fortune ; les insoucians se contentent du passé et ne se fatigent pas à courir après des vérités nouvelles ; viennent ensuite les ignorans et les hommes intéressés au maintien de l'erreur. Cette armée tient ses rangs serrés , et il faut du courage et de la persévérance à qui ose se heurter contre elle, avec le désir de l'entamer. »

« On se persuade , avec peine, que des choses simples puissent être utiles. »....

« Malgré tous ces obstacles, la vérité finit par se faire jour, quand on se décide à braver les préjugés et à supporter les inconvéniens et , quelquefois, les dangers d'une position nouvelle. »....

(*Rapport sur l'hydrothérapie par Scoutetten*).

C'est peut-être aussi le lieu de rappeler cette proposition, que j'ai exprimée plusieurs fois et reproduite en note, dans ma chirurgie simplifiée, T. 1 p. 60.— « Il faut se défier d'autant mieux d'une assertion quelconque, qu'elle est soutenue avec plus de chaleur et de passion, par un plus grand nombre de personnes, même instruites et désintéressées. » Il est vrai que cette formule, qui ne m'a encore offert aucune exception, n'est, peut-



être, qu'une nouvelle manière d'envisager et de définir tous les préjugés et toutes les sottises préventions de la pauvre humanité. Aussi n'ai je pas eu de peine à m'apercevoir de la portée, non moins réelle de cette seconde proposition, simple corollaire de la première : « Qu'en retournant, tout à fait cette même assertion, on est presque sûr de se rapprocher, toujours plus, de l'exacte vérité. »

Deux points dominant un certain nombre d'opérations chirurgicales, et tout particulièrement les amputations. Le premier consiste dans le lambeau destiné à recouvrir la plaie, et le second concerne la douleur, plus ou moins vive et plus ou moins longue, qui accompagne le procédé auquel on a donné la préférence.

La crainte seule *de la douleur* fait, parfois, renvoyer indéfiniment l'unique moyen de mettre un terme au mal, et les mots, *j'aime mieux mourir!* accueillent, assez souvent, l'opérateur, lorsqu'il vient proposer d'en finir. Aussi, l'homme de l'art n'ose y songer que longtemps après qu'il a épuisé tous ses moyens de conservation. Mais, alors aussi et grâce aux indécisions, aux répugnances et aux atermoiemens, de la part des malades ou de leurs alentours, on laisse passer le moment opportun, et l'on est réduit à s'écrier, en gémissant : *il est trop tard.*



Mais l'effroi qu'inspire la perspective de la douleur, même chez les personnes résolues et bien déterminées à tout souffrir plutôt que la mort; cette cruelle perspective, agrave leur état, en entretenant chez elles une fâcheuse irritation physique et morale, lors même qu'elles cherchent à les dissimuler.

Enfin, cette douleur, lorsqu'elle se fait réellement sentir, qu'elle est violente et prolongée peut entraîner et n'a que trop souvent occasionné des accidens graves, la mort même.

C'est ce qu'on voit, par exemple, dans le supplice du knout, où la mort survient, assez souvent, pendant l'exécution, sans lésion d'organe essentiel à la vie; et dans les syncopes, durant les opérations chirurgicales, quoiqu'il n'y ait pas d'hémorragie. L'ébranlement, la perturbation du système nerveux, par la douleur et chez les individus dont les forces vitales sont déjà en partie épuisées, ne peuvent donc qu'augmenter les chances défavorables d'une amputation.

Tout cela est si vrai et si généralement connu, que, s'il existait au monde un chirurgien dont on put dire, à juste titre: *«qu'il opère sans faire souffrir, les malades,»* sans exception, s'estimeraient heureux de se mettre entre ses mains; tandis, au contraire, que, si tel autre confrère passait pour



tourmenter, inutilement et longuement ses patients, il serait, pour eux tous, aussi redouté que redoutable.

C'est donc rendre un service à l'art de le dépouiller, en tout ou en très-grande partie, de cet accompagnement obligé, de cette horrible nécessité. Or, il est un fait, observé à toutes les époques et dans tous les lieux, un fait que personne n'ose plus contester, à savoir : « Que la douleur est en raison inverse du temps que dure une opération chirurgicale. » En vertu donc de cet axiôme, la douleur sera nulle, complètement nulle, si l'opération est faite avec la rapidité de l'éclair.

Les observations surabondent en faveur de cette dernière proposition, et les annales de la chirurgie militaire sont là pour attester, entr'autres : Que la bayonnette et l'épée traversent la poitrine ou l'abdomen, en ne produisant que la simple sensation d'un certain froid; et que le boulet emporte des membres entiers, sans que les blessés en aient la conscience.

Je me suis, tout récemment, convaincu de la réalité de ces faits, en coupant un pénis et une jambe, en un clin d'œil et sans réveiller la moindre sensation; ainsi qu'en pansant, le 1<sup>er</sup> d'avril dernier, M. le comte de S..

Il revenait de la chasse, dans une petite voi-



ture, le bout de son fusil appuyé, à trois travers de doigts au-dessus de l'articulation cubito-humérale, et vis-à-vis de l'artère brachiale. Le coup part, fait balle à son entrée, mais présente, à sa sortie et au-dessus de l'olécrane, plusieurs petits trous qu'avaient faits quelques grains de plomb. Or, le premier mouvement du blessé fut de regarder autour de lui, pour savoir ce qu'était cette explosion ; et c'est seulement après s'être aperçu qu'il était inondé de sang, qu'il connut son mal et sa cause. L'artère, en effet, avait été largement déchirée.

Si les physiciens expliquent certains phénomènes de la brusque percussion, lesquels j'aurai aussi occasion de rappeler dans ce petit travail ; s'ils les expliquent par la rapidité avec laquelle le mouvement se transmet, et qui ne permet pas à celui-ci de s'irradier ; les physiologistes pourront bien aussi se rendre compte de l'insensibilité absolue qui résulte, dans certaines blessures, même très-graves, en affirmant : que la lésion est si instantanée, qu'elle n'a le temps ni de se communiquer au cerveau, ni, par conséquent, d'être aperçue.

Quoiqu'il en soit de l'explication, les deux ordres de faits sont incontestables, et c'est aux chirurgiens à les faire servir au profit de l'humanité, et d'en enrichir la science et l'art.



Mais, a-t-on dit : Tout cela est connu depuis l'éternité, et il y a déjà quelques siècles qu'on s'est avisé d'en faire l'application ! C'est parfaitement vrai ; et les opérateurs sont d'autant plus coupables d'avoir perdu de vue ces grandes vérités, depuis Scultet et Fabrice de Hilden, par exemple. Certaines circonstances atténuantes militent, cependant, en leur faveur.

Que voyaient-ils, en effet, lors de l'ablation brusque d'un membre un peu considérable ? D'abord, une hémorragie foudroyante et souvent mortelle ; et puis restait une plaie énorme, dont la guérison se faisait cruellement attendre, et dont la cicatrice, formée d'un tissu délicat, s'ouvrait et se déchirait au moindre effort. Notez encore qu'elle se trouvait ordinairement, au centre de l'os et sur ce dernier ; c'est-à-dire, sur un organe dont la vitalité était peu disposée à lui servir de base solide.

Mais, plus tard et longtemps après que les moyens hémostatiques furent perfectionnés, pourquoi ne songea-t-on pas à revenir aux sections brusques ? C'est que les chirurgiens, hélas ! sont des hommes, et que, tout comme les plus vulgaires, ils restent, trop souvent, sous le coup des préjugés, de la routine — *de la peur* ! Il est donc probable que cette dernière, qui rappelait des catastrophes flagrantes et qui avait fait mettre à



l'index les amputations instantanées, ne permit plus qu'on y revint. Celles-ci n'auront pas manqué, d'ailleurs, d'être stygmatisées, alors ainsi qu'aujourd'hui, comme horribles et rappelant trop celles des charcutiers et des bourreaux; et, alors aussi, quelque habile confrère aura mis à la mode ses couteaux élégans et ses charmantes scies, seuls propres, assurait-il, à figurer dans les mains des chirurgiens, et qui, à son avis, n'offraient aucune analogie avec les instrumens des *vils* artisans.

Mais, était-ce bien en substituant à la hache, au ciseau et au maillet du bûcheron, les couteaux du boucher ou de l'écarisseur et la scie du coupeur de bois, que l'art pouvait se réformer et s'anoblir?

On le croyait et on le pense toujours, sans doute, puisqu'on s'est attaché et qu'on s'obstine, partout encore, à ne faire usage que de couteaux et de scies, chaque fois qu'ils s'agit d'abattre un membre. Mais, ni la difficulté, ni le point important de l'opération ne consistent dans les instrumens, quels qu'ils puissent être, qu'on voudra choisir. C'est au procédé seul, qu'il importe de s'arrêter; et la question du mode de faire, plutôt que celle du moyen d'exécution est ce qu'il convient d'examiner et de peser tout d'abord. C'est donc le premier qui doit conférer, au second, ses plus beaux titres de noblesse.



Or, combien y a-t-il de temps que l'on connaît la condition du succès, dans les amputations? Depuis quand s'est-on attaché à préciser, exactement, tout ce qui concerne le *lambeau*? Où trouve-t-on, discutés et établis, *scientifiquement*, les principes simples qui doivent présider à la forme, à la nature, à l'usage et aux résultats définitifs de cette pièce importante? La réunion immédiate, date-t-elle, peut-être, depuis des siècles? Est-elle même généralement admise? Et n'a-t-on pas encore, sur la manière de l'obtenir, les idées les plus étranges? Enfin, l'autoplastie et ses merveilles ne doivent-elles avoir aucune influence sur la meilleure manière de protéger la solution de continuité, qui accompagne toutes les amputations?

Cependant, l'appréciation de ces points divers constitue ce qu'il y a de plus capital dans ces opérations, quelque soit, d'ailleurs, les procédés et les moyens connus qu'on veuille adopter, ou ceux qu'on voudra mettre en avant encore, pour les pratiquer.

Aussi, est-on en droit d'affirmer : que la doctrine concernant l'ablation des extrémités n'est pas encore formulée; que cette opération n'est pas *règlée* encore; et qu'elle appelle, aujourd'hui même, toute l'attention des hommes de science et d'exécution.



La formule en est si simple, qu'il n'est pas surprenant qu'elle ait échappé, jusqu'ici, à tous ceux qui se sont occupés du sujet. La voici : « l'amputation consiste à abattre un membre, en tout ou en partie, avec le moins de douleur possible, tout en conservant, le mieux possible aussi, le lambeau *tégumentaire* destiné à recouvrir la plaie *régulière*, qui résulte de cette section. »

○ Tout est là et rien que là ; et tout mode opératoire méritera d'être d'autant plus flétri, qu'il s'écartera davantage de cette règle ; tout comme aussi il aura droit à la priorité, s'il résout le mieux les deux questions vitales susmentionnées.

Il faut demander et en toute confiance, à la mécanique pure, tout ce qui peut concerner la subite et instantanée section de tous les tissus, sans exception, qui composent nos extrémités. Car les ressources infinies de cette grande puissance sont trop bien connues, pour qu'il soit permis de douter, un seul instant, de ses résultats précis.

○ La seule chose qu'on puisse dire, à ce sujet, c'est que, pour se mettre mieux à la disposition du chirurgien et remplir plus complètement ses vues, surtout dans les cas difficiles, la mécanique appellera *la percussion* à son secours, et s'appliquera à faire tomber, dans un temps incommensurable



ou indivisible, tout ce qu'il conviendra de retrancher.

Les moteurs destinés à ce grand résultat sont aussi commodes que nombreux et puissans. Tels sont, par exemple, la force musculaire, appliquée à une foule de leviers, plus ou moins longs et à des corps plus ou moins lourds ; la chute de ces derniers, multipliée par la vitesse, et dirigée de toutes manières ; l'action d'un ressort qu'on peut tendre et lâcher à volonté ; et celle d'un levier puissant et portant sur un des bras du tachytôme : Je reviendrai sur ce dernier moteur.

Voici, du reste, une observation que M. le Docteur Lemarchand a communiqué, à ce sujet, au congrès scientifique d'Angers: « Le 12 Octobre, » 1805, au passage du Danube et à l'enlèvement » de la position d'Elchingen, le 6<sup>me</sup> régiment » d'infanterie légère, 1<sup>re</sup> division du 6<sup>me</sup> corps, » maréchal Ney, devant se former en carré, pour » résister à une charge des dragons de la Tour, » un bataillon n'ayant pu le faire, assez promptement, fut sabré par cette cavalerie. Le capitaine » Romand, adjudant major, reçut plusieurs coups » de sabre, dont l'un surtout, fut porté avec une » telle force, sur l'extrémité inférieure de l'avant » bras droit et à deux travers de doigts de l'articulation radio-cubito-carpienne, qu'il divisa net » le cubitus et le radius.



» Cet officier ayant été conduit à l'ambulance  
 » régimentaire, jé crus devoir profiter de la pré-  
 » sence de M. Percy, inspecteur général du  
 » service de santé, pour lui faire voir ce cas re-  
 » marquable. Il medit: *Il faut considérer cette blessure*  
 » *comme une amputation bien faite, former le mieux*  
 » *possible un lambeau et réunir par première intention,*  
 » *au moyen d'un pansement méthodique.* Cela fut  
 » exécuté et le blessé évacua sur Augsbourg, où il  
 » guérit facilement. »

Ce fait n'est, certes, pas unique dans les fastes de la guerre, et doit s'être présenté bien des fois, avant et après le 12 Octobre, 1805. Mais, chose étrange ! il est resté comme inaperçu et n'a, du moins, donné lieu ni à la plus légère réflexion scientifique, ni à aucune application. Je laisse donc, à qui la faute, toute la responsabilité de cette étourderie, de ce crime de *lèse majesté* chirurgicale. Eh ! comment s'en étonner ? Cela, comme tant d'autres choses, n'a-t-il pas sa source dans l'absence de principes arrêtés, et dans ce dogme déplorable, qui soumettait et soumet tout encore, au tribunal de *l'expérience* ? Or, que pouvaient des *faits égrenés*, quelque précis et positifs qu'ils fussent, en face des procédés routiniers et de *l'expérience* acquise de tant de **GRANDS maîtres** ? Etaient ils capables de faire changer de marotte



à ces derniers et à leurs nombreux admirateurs ?

La science ne s'est, du reste, pas prononcée encore sur la question suivante ; elle ne s'en est même pas occupée, à savoir : quelle est la meilleure manière de couper, simultanément et *d'un seul trait*, non pas seulement les chairs qui composent un membre, mais encore les os ? On dit seulement, que les instrumens tranchans agissent en sciant, et que la section des os, autrement qu'avec la scie proprement dite, doit constituer le point le plus ardu de la tachytomie, à raison de la nature très cassante de ces organes. Aussi, est il certain, ajoute-t-on, que le meilleur tachytome des os sera celui qui, dans ses mouvemens brusques, imitera le mieux ceux de la scie.

Il est permis, à mon âge, d'avoir des distractions ; mais il faut avouer que les gens du monde, comme les chirurgiens les plus éclairés, sont bons de reste, en me rappelant sans cesse à la question des esquilles, comme si elle m'était complètement échappée. Bien loin d'avoir eu une pareille dose d'étourderie, je n'ai cessé de faire, de cet objet, le sujet principal de mes recherches, et j'ai acquis, par elles, la conviction : que, quelle que soit la disposition des os à voler en éclats, lorsqu'ils sont soumis au choc d'une violence extérieure, cette circonstance n'est qu'un épouvantail, et ne saurait



empêcher, même dans l'état actuel de nos connaissances, d'avoir recours à la tachytomie, pour amputer les membres, que dans quelques cas seulement. Si ceux-ci ne constituent guère que l'exception à une règle générale, et si les opérateurs continuent, pendant longtemps encore, à amputer suivant l'un des procédés anciens ; c'est que la règle est plus générale encore : de résister aux innovations et de n'y voir que des monstruosité. Quoiqu'il en soit, je prie ceux de mes confrères qui, avant de prendre un parti, aiment à s'éclairer et à envisager les choses autrement qu'à la superficie ; je les prie, dis-je, de peser les considérations suivantes :

1° Tous les os ne sont pas tellement fragiles, qu'ils ne puissent être coupés d'une manière plus ou moins franche et nette, autrement que par la scie et par fois mieux que par elle : ceux qui sont d'un petit volume, ceux, par exemple, des pieds, des mains et des doigts appartiennent tous à cette catégorie ; ils se coupent comme du cartilage.

2° Les os, même les plus compactes, les plus volumineux et les plus disposés à se briser en plusieurs pièces, ont leurs extrémités plus ou moins spongieuses ; celles-ci sont, par conséquent, peu cassantes et susceptibles d'être tranchées avec assez de netteté. Or, c'est précisément sur cette partie



ou dans le voisinage des articulations, qu'on pratique le plus grand nombre d'amputations.

3° Les pièces du squelette des jeunes sujets, des enfans surtout, se laissent couper ou rompre avec facilité, sans présenter d'esquilles.

4° Celles-ci, qu'elles soient formées aux dépens des os d'individus jeunes ou vieux, sont souvent insignifiantes, complètement détachées, assez faciles à séparer et à extraire, et ne sont jamais implantées dans les tissus mous; de sorte que leur présence et leur élimination ne présentent pas le moindre inconvénient, ni quant à la durée de l'opération, ni sous le rapport des sensations douloureuses que pourrait éprouver l'opéré. Il est, d'ailleurs, constamment au pouvoir de l'opérateur d'égaliser et de niveler la surface de l'os après sa section, comme cela doit avoir lieu, quelquefois aussi, même après l'usage de la scie.

On a, en effet, tous les moyens imaginables d'arriver à ce parfait nivellement. Telles sont, par exemple, les diverses pinces et cisailles, la râpe, etc. On peut même refouler les muscles, afin de dénuder l'os et de le scier au dessus de quelque fracture comminutive. On aura, par là, l'avantage de se procurer cette manchette intérieure ou musculaire, que certains opérateurs ont proposée et utilisée pour recouvrir l'os. Mais j'ai hâte d'affirmer : que ces opérations consécutives à l'action



du tachytome seront plus rares, à mesure que les instrumens et leur mode d'agir seront perfectionnés comme ils peuvent l'être, et elles donneront pleine satisfaction aux exigences ostéotomiques, sans occasionner de nouvelles douleurs. Il est du moins suffisamment connu que les os, dans l'état physiologique, ne sont presque pas sensibles.

Si la science est restée muette, à l'égard des meilleurs moyens de trancher, convenablement, un os de *gros* calibre et disposé à voler en éclats ; certes, je n'ai pas la prétention de les indiquer ici ; — c'est l'affaire du mécanicien. Seulement, on lui recommandera de ne jamais perdre de vue : Que son agent doit opérer la section de *toutes* les parties qui constituent un membre, « au gré de l'opérateur, simultanément, nettement et avec la plus grande rapidité et précision possibles. »

On possède, à cet égard, des antécédens précieux ; tels sont :

1° La perforation nette d'une balle, à travers le corps le plus fragile, une vitre ;

2° La section d'une bayonnette, par un boulet de canon, et sans que le soldat qui porte le mousquet s'aperçoive même du choc du projectile.

3° La manière dont on casse un tube de verre, placé entre deux verres remplis d'eau, sans faire jaillir cette dernière ;

4° Le facile et preste arrangement de l'ardoise,



au moyen d'un instrument tranchant et qui répond à un autre fer anguleux et plus ou moins incisif aussi.

5° La pratique des bouchers et des cuisiniers ;

6° L'effet des sécateurs du jardinier ;

7° Celui du couteau des racines du pharmacien, du coupe-queue des vétérinaires ;

8° Du sabre d'un dragon de la Tour ;

9° Du Yatagan des Arabes ;

10° De la hache du licteur ;

11° Du glaive des bourreaux de Marie Stuart et de Charles I<sup>er</sup>. ;

12° Du ciseau du menuisier ;

13° Des dents d'un animal et du *plus sot* encore <sup>4</sup>.

14° Des pinces et des puissantes cisailles, si avantageusement connues dans les arts et dans toutes les usines ; et

15° De leurs analogues, les ciseaux ordinaires avec leurs formes variées.

Les réflexions suivantes, au sujet de ces derniers instrumens tranchans, ne seront pas trop déplacées ici, et pourront éclairer l'importante matière que j'aborde en ce moment :

Vous connaissez tous ces fins ciseaux dont la

<sup>4</sup> Un des membres du Congrès d'Angers traitait précisément une jeune fille, dont l'un des doigts venait d'être coupé net, par la morsure d'un homme, et sans qu'elle s'en fut aperçue.



pointe égale celle des aiguilles, et qui sont destinés à couper les objets les plus ténus. Eh bien! ne seraient-ils pas faussés ou tout à fait impuissans, si l'on s'avisait de placer, entre leurs délicates lames, un fil tant soit peu volumineux?

Mais, si vous recourrez alors à un instrument mieux en rapport avec la résistance à vaincre, il pourra bien aussi n'être plus capable de trancher une simple ficelle,

Et si, pour arriver à ce dernier but, vous êtes forcé d'employer un agent beaucoup plus vigoureux, il ne signifiera plus rien, vis-à-vis d'une petite corde, et ainsi de suite; de sorte que, pour couper des objets de plus en plus volumineux, vous serez obligés d'arriver, insensiblement aussi, à ces ciseaux monstres, véritables tachytomes, qui coupent de lourdes barres de métal, avec la même facilité, promptitude et précision qu'on peut mettre, en d'autres circonstances, à attaquer un brin de soie ou de coton.

On voit donc, qu'en fait de tachytomes, nous n'avons plus guère que l'embaras du choix, et que nous pourrions bien, dans fort peu de temps, voir se renouveler, à leur sujet, la même fougue dont étaient possédés naguères, certains novateurs, avec les instrumens de la lithotriptic et de la ténatomie.

Je dois seulement faire observer, à ce sujet, que,



si un petit tachytome n'est pas convenable pour un corps trop résistant, un instrument, même monstrueux peut, en revanche, fort bien couper toute espèce de corps, fusseut-ils d'une très-minime dimension.

Ceux donc de mes confrères qui, à l'instar des hommes vulgaires et impressionnables, répugnent jusqu'au nom affreux de hache et de couperet, adopteront, sans réclamation peut-être, un sécateur à *amputation*, et se feront, ainsi que le public, à l'idée d'un tachytome, qui ne différera du commode et preste sécateur ordinaire que par ses proportions gigantesques, et par une puissance en rapport avec le degré de force et de vitesse qu'on peut imprimer à cette masse tranchante.

Toutefois, l'action simple et bien connue de la hache et des différens couperets, lorsqu'ils sont portés avec force ou frappés violemment avec un maillet ou un lourd marteau, laissent déjà si peu à désirer à l'homme de l'art, lorsqu'il s'agit pour lui d'emporter un de nos membres, avec la rapidité de l'éclair, qu'on pourra se contenter, le plus souvent, de ces vulgaires moyens. Mais ils cesseraient bientôt d'être tels, si seulement Charrière voulait s'en occuper.

Quant au LAMBEAU, il est inutile qu'il soit constitué autrement, que par la peau seule et par le tissu graisseux qui la double :



1° Car, la nature nous dit assez, que toutes les régions osseuses et terminales ne sont guère recouvertes différemment; témoins le talon, le coude, la rotule, les doigts, les malléoles dans les pieds-bots, la tête etc., quoiqu'ils soient tous appelés à de fréquentes et rudes pressions, de la part de corps fort durs.

2° Il est de fait, que les muscles, si on les conserve sous le lambeau, disparaissent en se contractant et en s'atrophiant.

3° Le derme suffit donc amplement, pour doubler le moignon et lui servir de coussinet.

4° Il est, d'ailleurs, plus facile et moins douloureux de tailler et de disséquer un lambeau simplement tégumentaire, comme cela se fait dans les autoplasties, que de le conserver réuni avec les organes adjacens; et puis,

5° Toutes les plaies qui résultent des amputations qu'on pratique aux doigts, à la main, au pied, au bas de la jambe, ne peuvent être recouvertes que par ce lambeau simplement cutané; et, cependant, l'observation prouve à satiété, que cette pièce de peau suffit toujours, après ces opérations, pour mettre l'os à l'abri de tout injure, fermer la plaie *hermétiquement*, aussitôt que le pansement pourra avoir lieu, la protéger constamment contre les causes nombreuses qui suscitent et entretiennent l'irritation, et même



s'épaissir et se durcir, par l'usage ou le frottement réitéré de corps rugueux.

Ou aura une idée assez exacte de ce qui doit arriver, dans ces buts divers, en assimilant la paume de la main à la plaie qui suit toute extirpation quelconque, et les quatre derniers doigts au lambeau dont il s'agit, puis en fléchissant ceux-ci contre la région palmaire de celle-là.

Cette peau, ainsi ramenée et couchée comme une pièce rapportée, se greffera solidement, non pas immédiatement sur l'os, c'est impossible, mais sur un intermédiaire.

Le suintement plastique qui s'opère, d'un côté, par la surface amputée de l'os, et de l'autre, par le tissu cellulaire qui double la peau; cette lymphe, tend à établir, en s'organisant, l'union des deux plans; de telle sorte, cependant, que la peau peut, plus tard, glisser sur l'os, à peu près comme celle du coude ou du genou roule et se plisse sur l'olécrane et la rotule. Cette adhérence sera d'autant plus ferme, qu'il ne se trouvera, au centre du lambeau, aucune cicatrice, et que celle-ci, constamment linéaire, sera reléguée vers les parties latérales et postérieures du moignon.

Tous les chirurgiens savent, du reste, comment on ramène, comment on établit et fixe, avec la plus grande précision, un lambeau tégumentaire, et de quelle manière on le fait adhérer, même sur



des tissus qui ne sont pas similaires et qui n'ont aucun rapport de texture avec ce fragment de peau.

Tout cela n'est, au demeurant, que l'histoire, suffisamment connue, de la réunion immédiate et de l'autoplastie.

Ce lambeau et la manière dont il s'applique ont, surtout, la plus grande valeur pour bien protéger l'os, après une amputation quelconque. Le bout de cet os a fait, si longtemps, le désespoir des chirurgiens, par la difficulté qu'ils éprouvaient et qu'ils éprouvent, trop souvent encore, de l'empêcher de saillir, entre les lèvres de la plaie, qu'il ne faut pas s'étonner des constans efforts d'imagination, de la part des praticiens, uniquement dans le but de parer à ce grave inconvénient.

Aussi, chacun des reviremens opératoires, auxquels on a eu recours, n'ont-ils abouti qu'à formuler tout autant de modes ou de procédés, destinés seulement à différencier et à compliquer sans profit pour l'art, la doctrine des amputations.

Le nombre en est prodigieux et tend à augmenter, tous les jours encore, comme pour témoigner de l'incapacité où sont les chirurgiens de s'entendre sur ce grave sujet.

Ils manquent, en effet, de principes propres à



les guider ; de sorte que chacun croit devoir faire part , à ses confrères, de sa méthode particulière, sans s'appuyer , le moins du monde, sur un élément scientifique ; précisément comme font certains médecins, lorsqu'ils vont pronant la vertu d'une médication ou d'une pauvre recette, contre un état pathologique donné.

Il saute aux yeux , cependant , que le meilleur moyen , le moyen infallible de protéger exactement un os, après sa résection , consiste à ne jamais le placer vis à vis de la plaie ou derrière les bords de celle-ci ; mais à le recouvrir complètement avec une portion de peau , de manière qu'il reste toujours placé, immédiatement et entièrement, au dessus de cette pièce tégumentaire , sans pouvoir se faire jour au dehors. Tel est le but et le moyen qu'il ne faut jamais perdre de vue , et qui doivent servir de base à tout procédé opératoire, lorsqu'il s'agit d'amputer un membre.

Le lambeau doit donc constamment être taillé en *demi lune* ou à bords *convexes*, et voici pourquoi : C'est qu'il est destiné à recouvrir une plaie , avec laquelle il doit être en rapport, et que celle-ci est, en général , ronde et à bords *concaves*. Cette règle n'a d'exceptions qu'autant que la nature des tégumens ne permettrait pas une section régulière et normale. Cette pièce peut , du reste , être prise en avant , en arrière ou sur les côtés du membre,



pour être couchée ensuite et en sens inverses, sur l'extrémité du moignon. Elle n'est pas toujours unique.

Elle peut, sans doute, avoir une étendue égale à celle de toute la plaie ; mais ce n'est rien moins que nécessaire, attendu qu'il est toujours loisible de ménager, sur toute la circonférence du moignon, un certain excédant de peau, propre à être utilisé pour venir, de tous côtés, à la rencontre du lambeau et masquer complètement, par là, la surface saignante. Il suffit, en effet, de retirer les tégumens fortement en haut, avant d'en opérer la section, pour qu'ils se prêtent, plus tard, à converger, en tous sens, vers la pièce centrale. Or, plus il sera facile de refouler la peau de la circonférence, et moins aussi on aura besoin de donner au lambeau une dimension considérable. Celle-ci pourra même être réduite, à peu de chose près, à celle de l'os lui-même, sans que ce dernier perde aucun des avantages qui lui sont assurés par ce même lambeau.

Les divers principes que j'ai posés, pour la formation et l'application de cette pièce, sont universels et s'adaptent, avec avantage, non-seulement à la tachytomie, mais à tous les procédés en dehors de ce mode opératoire. Ils sont même déjà en honneur, dans les amputations phalangiennes, et M. Baudens en a parlé, bien qu'imparfaitement, sous le nom de *lambeau antérieur*. Cet habile et



progressif chirurgical est donc sur la bonne voie.

On peut, du reste, procéder, de la manière suivante, dans tous les cas où l'on craint de couper les os, en même temps que la généralité des parties qui l'environnent, et lorsqu'on veut, cependant, se ménager un lambeau sémilunaire.

S'agit-il de sujets maigres et à peau flasque ? On tirera celle-ci, d'un côté fortement en haut, tandis que, du côté opposé, on cherchera à l'abaisser autant qu'on pourra ; puis on coupera tégumens et muscles, d'un seul coup et circulairement, jusqu'à l'os. Or, après avoir scié ce dernier, à la hauteur convenable, on aura précisément cet excès de peau et en demi lune, qui sera suffisant pour couvrir l'os et toute la plaie, en le rabattant et fixant sur cette dernière.

Dans le cas, au contraire, où le membre serait trop volumineux et les tégumens trop tendus, pour se prêter avantageusement à la manœuvre que je viens d'indiquer, on parviendra au même but, en dirigeant le couteau, non pas circulairement, mais obliquement de bas en haut, de manière à avoir, en haut, une échancrure ou une plaie à bords concaves et, en bas, une incision à bords convexes, qui soit en rapport avec la concavité supérieure et puisse s'y adapter avec exactitude.

J'ai la conviction que *toutes* les amputations pour-



ront se faire, tôt ou tard, par un moyen tachytomique quelconque, et que la mécanique parviendra à prévenir ou à résoudre les principales difficultés qui peuvent surgir, par le fait des esquilles ou par des sections trop irrégulières de l'os. Cependant, même à l'état d'enfance où en est l'art, aujourd'hui sur cette matière, il est déjà possible de se suffire, en toute occasion et avec les instrumens les plus simples et les plus communs; si, du moins, l'on s'applique à régulariser la plaie, avec les moyens dont j'ai cru devoir dire un mot, à la page 98.

Il pourra, sans doute, se faire alors, qu'on ne gagnera pas grand chose, en vitesse, sur le temps qui sera nécessaire pour terminer certaines amputations; mais on aura évité cette somme considérable de douleurs, qui est inhérente à tous les procédés opératoires connus. Car il importe de ne pas confondre ici la durée totale d'une amputation, dont tous les instans sont plus ou moins pénibles, avec cette même opération, dont on aura fait disparaître ou beaucoup atténué la partie la plus redoutable.

Le temps devra se mesurer, par conséquent, par l'intensité et la prolongation de la douleur effective et réelle, et non par le nombre, plus ou moins considérable, de secondes qu'on pourra mettre à opérer; car, si celles-ci s'écoulent, sans être



accompagnées de souffrances, c'est exactement comme si l'exécution n'avait pas lieu, ou comme si elle était déjà terminée.

En attendant que la science ait fourni, à l'art tachytomique, les moyens d'agir avec plus de sécurité et de confiance, et que la physiologie ait mieux éclairé le praticien sur ce qu'il pourra oser ou craindre, je pense qu'il faudra, non-seulement réserver la tachytomie, mais la recommander expressément, comme un progrès et un bienfait :

1° Dans *toutes* les amputations qui devront se faire aux doigts, aux mains et aux pieds.

2° Dans celles qui auront lieu, aux malléoles ou immédiatement au-dessus d'elles.

3° Dans celles qui intéresseront le poignet et l'extrémité inférieure de l'avant-bras.

4° Dans les résections des extrémités articulaires du coude.

5° Dans celles de la mâchoire inférieure.

6° Dans celles de la clavicule et des côtes.

7° Dans celles de *tous* les os des extrémités des jeunes sujets.

8° Dans la plupart de celles du pénis.

9° Dans le plus grand nombre des castrations.

10° Dans l'ablation de certaines tumeurs, lorsqu'il est permis de les cerner, avec un tachytome, exactement comme le testicule de l'article précédent.



Il n'est guère possible de poursuivre un objet de quelque importance, avec un zèle tant soit peu éclairé, sans trouver, sur sa route, des choses intéressantes. C'est ainsi que les chercheurs de métaux précieux, ont rencontré des substances plus précieuses encore. Je crois avoir eu le même bonheur, en m'occupant de la tachytomie, comme on a déjà pu s'en apercevoir.

Mais il ressort bien évidemment encore de ce travail : que toutes les opérations chirurgicales, sans exception, devront être *accélérées* le plus possible, lorsque leur instantanée ou très-rapide exécution pourra avoir lieu sans aucun inconvénient. On a malheureusement trop abusé, jusqu'ici, de la perfide et barbare formule : *Sat cito si sat bene!* « Mettons-nous, au nom du ciel ! à la place des malheureux que nous opérons, et tâchons d'imiter l'heureuse adresse de ceux qui savent, par exemple, escamotter une dent ! »

Aussi, pourquoi, dans une saignée, promener la lancette avec une lenteur désespérante, et en marquant, très-exactement cette opération, par les trois temps indiqués, par les pédans ou par les *PÉRROQUETS*, comme les désigne si bien M. Lisfrane ? Une piqûre *brusque*, à l'instar d'un coup d'épée, ne serait-elle pas mieux en place ?

J'en dirai autant du bistouri qui laboure un abcès, à pas lourds de tortue et avec la méticu-



leuse prétention qu'on met à ouvrir la cornée, lorsqu'il s'agit d'extraire un cristallin cataracté. Je signalerai également la manière cruelle avec laquelle on prolonge inutilement le temps qu'on doit mettre à la section des lèvres, dans le bec de lièvre et le bouton chancreux; comme aussi dans l'introduction des simples aiguilles, du troicart, etc. etc.

Ne gémit-on pas, surtout encore et trop souvent, hélas! en voyant comment on semble se complaire : à faire vibrer, avec une grâce parfaite, et autour d'une malheureuse cuisse qu'il s'agit d'amputer, un long, large et brillant couteau, et à lui imprimer des mouvemens de *va et vient*, exactement comme lorsqu'on scie une buche? Ne dirait-on pas, à ce spectacle étrange, qu'il est de bon ton, en chirurgie, d'imiter, en tous points et avec un instrument tranchant, les manœuvres grossières qu'exécute le bucheron avec sa scie? Et pourquoi flétrir, alors et à jamais, comme un homme pervers, celui qui, pour trancher un membre, porte ses coups avec une réfléchie et humaine brutalité?

Mais une opération analogue se fait, plus joliment et plus généralement encore, avec un flamboyant outil, lorsqu'il s'agit de curer, proprement et à coups redoublés d'élégans *luit de chiffre*,



l'espace interosseux de la jambe et de l'avant bras !

Comme c'est gracieux ! et comme ça doit être doux pour l'être humain, qui est condamné à subir ces tortures, infligées, de tous temps, par l'impassibilité des chirurgiens, et sans qu'ils aient fait la moindre tentative, le plus petit effort, pour les éviter à leurs nombreuses victimes. Quel dommage, en effet, disons plutôt, quel scandale ! de vouloir porter atteinte à de si nobles pratiques, à de si bénignes manipulations, le tout encore pour se donner la pauvre réputation d'un *bourru . . . . . bienfaisant !*

Il est, pour la plus rapide extirpation de certaines tumeurs, ainsi que pour la plus prompte et plus sûre formation d'un lambeau, et même pour l'établissement d'un simple séton, une précaution à recommander : celle de tracer, d'avance et avec une plume, la voie exacte que devra parcourir le bistouri. Il est facile de voir qu'au moyen de cette précision, on arrive au but qu'on veut atteindre, beaucoup plus vite, en effet, plus sûrement aussi et avec moins de souffrance, surtout, que lorsqu'on coupe, sans guide assuré et avec une certaine hésitation ou préoccupation. Mais, pourquoi envier, aux habiles et à tous ceux qui ont le *compas dans l'œil*, la satisfaction qu'ils peuvent éprouver à se moquer de cet innocent tracé ? Laissons-



leur plutôt le plaisir de faire gémir leurs malades , davantage et plus longtemps, sous un glaive errant avec toute la lenteur qui accompagne toujours l'incertitude ou l'indécision.

La manière commode et sûre, dont on peut recouvrir, avec un lambeau tégumentaire, l'extrémité d'un moignon; et la facile disposition qu'a cette pièce rapportée, de s'épaissir, de devenir calleuse par l'usage et, par conséquent, d'être apte à servir d'insensible soutien; cette circonstance sera mise à profit, du moins dans les amputations des extrémités inférieures. Toutes ces opérations devront donc être constamment exécutées, de manière à pouvoir adapter une bottine au moignon, et à permettre d'appuyer sur le bout du membre, comme sur le talon; c'est-à-dire, en assimilant cette bottine à une petite échasse, sur laquelle pourront désormais marcher, aisément et assez lestement, tous les amputés.

Il fallait nécessairement renoncer à ce précieux avantage, avec les modes, méthodes et procédés en usage jusqu'ici pour l'amputation de la jambe; et on faisait bien. Mais j'ai pu m'assurer, au contraire, du fait heureux que je viens d'indiquer, pour l'avoir observé sur un de mes opérés, à Lausanne, et au Val-de-grâce, sur un militaire que M. Baudens avait amputé, dans la substance même des malléoles.



Ce même fait est, du reste, quant à son explication physiologique et à son application clinique, la conséquence de ce qui est mentionné dans plusieurs endroits de ce mémoire, au sujet de mon lambeau, et qui se trouve résumé à l'article 16 de mes conclusions.

La petite botte des amputés n'aura besoin que d'avoir sa tige faite avec un cuir un peu raide et fort, pour ne pas fléchir sous le moignon et pour prêter, par conséquent, à celui-ci, un appui suffisamment solide.

Il résulte évidemment de ces déductions : qu'il n'y aura plus, désormais, de lieu d'élection pour l'amputation des extrémités inférieures, et que la règle, je dois le répéter avec une certaine satisfaction, sera consacrée, pour celles-ci comme pour les supérieures; « d'opérer toujours le plus bas possible. »

On a fait bien des objections à mon malencontreux procédé tachytomique. On a prétendu, par exemple et très-sérieusement, que ce n'était pas la douleur qui accompagne l'opération, mais l'horreur d'être mutilé, qui faisait redouter une amputation. Et quand le membre est évidemment perdu, sans ressource aucune, inutile, à charge et le siège de douleurs continuelles? Quand une loupe ou un sein ne font que grossir et sont de plus en plus hideux? Cette observation était, du reste, si peu ré-



fléchie, que la sœur de celui-là même qui me l'adressait, balançait, depuis deux ans, à se faire ôter une *mauvaise* dent, qui ne cessait de l'incommoder.

Quelques-uns des confrères, qui font si bon marché des souffrances de ceux qu'ils opèrent, ne pouvaient assez se récrier, en pensant à celles que devaient endurer les malheureux auxquels je détachais un mince lambeau tégumentaire.

J'en ai vu même qui ne savaient retenir ni un soupir, ni une expression extrêmement pénible, lorsque je m'avisais, tant seulement, de *simuler* la dissection de cette pièce de peau, non pas sur un cadavre, mais . . . sur leur botte.

La plupart semblaient me reprocher de n'avoir pas élevé, d'emblée, la tachytomie en règle générale et *sans aucune exception*; et ils avaient l'air, par conséquent, de la conspuer, parce qu'elle n'était applicable encore qu'à la grande majorité des cas d'amputation. Pour eux donc, comme pour ce prétendu sage de l'antiquité : « Rien n'est censé fait quand il reste encore quelque chose à faire. »

Faudrait-il méconnaître les bienfaits de la lithotritie, parce qu'elle n'est pas applicable à tous les calculs et à tous les calculeux? Serait-il bien de se déchaîner contre le forceps, parce qu'il est loin de servir à terminer heureusement, tous les accouchemens difficiles? Et ceux qui sont si prompts



à mépriser la tachytomie, ne seraient-ils point les descendans, en ligne directe, de ces habiles qui, en présence des efforts produits par la machine de Papin, n'étaient capables, ni de comprendre, ni même de soupçonner le degré de puissance motrice qu'elle recelait dans son sein? Vantez-nous donc encore ici les avantages de l'expérience des temps passés!

Plusieurs chirurgiens, toutefois, n'ont pas même voulu convenir de l'existence d'un *seul* cas où la tachytomie fut évidemment indiquée.

Elle n'est pas un progrès, ont ajouté certains d'entr'eux, elle nous reporte, au contraire, au 14<sup>me</sup> siècle!

On est allé jusqu'à soutenir que ma prétendue accélération opératoire n'était qu'une chimère, et que, pour les amputations du bras et de la cuisse, par exemple, où l'on peut, assure-t-on encore, trancher, *d'un seul et rapide trait*, toutes les parties molles, l'avantage restait évidemment aux procédés anciens.

On a voulu ressusciter ici la grosse et antique querelle, entre le bistouri et les ciseaux, et on a allégué la forte contusion, qui suit toujours les coups de ces derniers.

Un très-habile opérateur avait, en conséquence, cette idée fixe: qu'un os, coupé autrement qu'avec la scie, devait nécessairement se nécroser à



sa surface, et qu'un séquestre était inévitable.

On a fait voir que tous mes tachytomes n'étaient guère que de pâles copies du plus preste et du plus puissant d'entr'eux, la guillotine d'exécrable mémoire; et l'on n'avait, dès lors, pas assez d'horribles grimaces et d'imprécations, pour flétrir tout ce qui pouvait rappeler un supplice, par cet infâme instrument et pour m'assimiler, par dessus le marché, à un véritable bourreau.

D'autres, se croyant mieux avisés, s'exprimaient par cette phrase : « Votre proposition a assurément quelque valeur; MAIS IL FAUDRA VOIR ! »

Or, dans le langage des galans proneurs de l'expérience des temps passés, ces quatre mots équivalent, précisément à ceux-ci : IL NE FAUDRA PAS Y VOIR DU TOUT!

Et que voudraient-ils voir, en effet, dans le cas qui nous occupe? Si un couperet très-tranchant, une hache bien aiguisée, un glaive convenablement afilé, sont capables de couper de la peau, du tissu graisseux, des muscles, des tendons, des os? Ils n'ont donc jamais passé dans une boucherie?

Ceux qui étaient si désireux de voir tout cela, par leurs propres yeux, savaient bien, à la vérité, que l'expérience a déjà prononcé, sur ce sujet, des millions et millions de fois; « mais, c'est » égal, disaient-ils, on ne l'a pas consultée encore,



» précisément dans le cas que vous indiquez ; il  
 » importe donc , et la sagesse ordonne de faire  
 » parler cette expérience, de nouveau, *ex-professo*,  
 » assez souvent surtout , et jusqu'à ce qu'il ne reste  
 » plus aucun doute ; le tout , bien entendu , avant  
 » qu'on ose faire l'application du nouveau pro-  
 » cédé sur le vivant. »

Cependant, ces mêmes cauteleux confrères, qui en appelaient si fermement au témoignage de leurs yeux, non-seulement ne faisaient rien pour se procurer ce facile et innocent spectacle ; mais ils ne se sont pas même souciés d'y assister, quand je les y ai expressément conviés.

Tout ce qu'ils pourront vouloir, c'est apparemment, qu'on fasse force expériences, pour avoir, quoi ? L'expérience sur la valeur de la tachytomie, dans les amphithéâtres et sur le cadavre seulement. Il y a loin de là, cependant, à l'organisme vivant et, par conséquent, aux exigences vitales et à ce que j'ai appelé la tolérance de la physiologie.

Des recherches, des essais et des expériences de la part des physiologistes, sont, sans contredit, indispensables encore, pour éclairer mieux quelques-uns des points qui se rapportent à mon sujet ; mais les annales de la chirurgie nous fournissent déjà d'assez bons matériaux, propres à nous autoriser d'agir avec une entière confiance. En



les compulsant, on y trouvera une foule de faits, tout aussi significatifs que l'est, dans son genre, celui cité par M. Lemarchand.

Il est curieux que je n'aie trouvé personne, aux bords du Rhin, en Hollande, en Belgique ni en France; contrées que je viens de parcourir; aucun chirurgien qui ait seulement eu l'idée de faire le moindre essai de mon procédé tachytomique! Cependant, les os, les cadavres ne manquent pas; et les haches et couperets, les maillets ou marteaux se trouvent partout et sont faciles à manier. Aussi, était-ce, partout, un spectacle nouveau et presque saisissant, chaque fois que j'appliquais mes moyens sur quelques débris de corps inanimés.

Cette incroyable incurie, en présence d'une opération d'une si haute importance, présentée et recommandée par un doyen d'âge des opérateurs, par un très-ancien chirurgien d'hôpital, et par un homme qui, tout en provoquant maintes innovations techniques, n'a pas encore donné des signes trop évidens d'aliénation mentale; ce refus de concours, ce dédain affecté, cette opposition systématique et violente, surtout de la part des Parisiens, pour la tachytomie; comment donc les expliquer? Aurait-on cru, par hasard, que je voulusse faire, de ce mode expéditif, un *objet* de spéculation, une branche d'industrie? Et redoutait-



on, peut-être, de me voir, parcourant les villes et les bourgades, abattre, à droite et à gauche et escamotter les bras et les jambes des populations? On le dirait vraiment, à la méticuleuse sollicitude et aux soins ridicules des journalistes de Paris, tant ils semblent s'être donnés le mot pour prémunir les gens contre moi.

C'est, du reste, assez le propre des critiques, dans certain pays, de s'élever, avec une rare et subite suffisance, contre ce qu'ils ne connaissent pas; de chercher avec empressement à l'étouffer, à sa naissance et avant même qu'ils aient pu s'enquérir, s'il y a du bon ou du mauvais dans ce qu'ils signalent avec tant de présomption.

Pourquoi ne pas laisser, aux novateurs, EN CHIRURGIE s'entend! la responsabilité de leurs propositions et de leurs actes? Croit-on, peut-être, que, s'ils sont détestables, ils ne manqueront pas de séduire et d'envahir, à l'instant même et à tout jamais, le monde des opérateurs, et d'y répandre aussitôt l'anarchie et la terreur? Vous assimilez donc les chirurgiens, à ces masses mobiles et impressionnables, que les gouvernemens, dans leur sagesse, croient devoir préserver des dangers de certaines doctrines? Et vous croyez devoir jouer, modestement, le rôle des MONARQUES, vis-à-vis de vos nombreux et *ineptes* confrères? Merci! Contentez-vous plutôt de citer d'abord, loyalement et



consciencieusement , ce qui a été proposé et écrit ; puis , émettez , consciencieusement et loyalement aussi , vos objections , vos doutes , vos reproches même , si vous les croyez fondés ; après , toutefois , que vous aurez suffisamment éclairé la matière , répété avec soin les épreuves déjà faites , et retourné les faits tels qu'ils ont été présentés.

Telle est votre mission ! L'avez-vous remplie , oui ou non , à mon égard ? Avez-vous au moins la douce satisfaction d'avoir , par votre pauvre suffrage , par vos sarcasmes rebattus et vos pitoyables lazzis , enrayé , pour toujours , la marche de mon procédé opératoire , *s'il est vraiment BON* ? Et s'il est *décidément MAUVAIS* , pensez-vous que votre grosse voix soit absolument nécessaire , pour lui interdire l'entrée du sanctuaire de la science ? Et vous seriez-vous chargés , peut-être , de lui décocher bravement le fameux coup de pied ? Le rôle serait vraiment digne de vous.

Je préviens , du reste , mes lecteurs que , si les amputés , par la tachytomie , ne guérissent pas tous et *sans aucun accident* , on ne manquera pas , avec certains esprits , d'accuser le nouveau procédé et son auteur ; car on feindra , à coup sûr , d'oublier : que des nombreux opérés , par Dupuytren lui-même , avec toutes les règles de l'art actuel , et au moyen des meilleurs couteaux et des scies les plus parfaites , qui puissent sortir des beaux



ateliers de Charrière ; les trois quarts au moins de ces malheureux furent voués à la mort.

Je ne finirais pas , si je citais tout ce qu'il m'a fallu entendre , en fait d'allégués aussi *scientifiques que raisonnables*. C'était , il faut le dire , de la part de confrères qui avouaient , très-candidement et très-effrontément , n'avoir ni pris , ni voulu prendre la peine de réfléchir sur une pareille absurdité ; qui n'avaient , disaient-ils , pas eu le temps de s'en occuper , ni fait aucun essai quelconque , pas même sur un seul os.

Aussi , combien d'individus , qui s'opposent aujourd'hui , non pas *par calcul* , mais de la meilleure foi du monde , à l'admission de mes procédés , diront , demain peut-être , qu'ils étaient des détracteurs violens et injustes de la tachytomie ; uniquement , *parce qu'ils ne la comprenaient pas !*

C'est , du reste , assez la règle , dans certains lieux , pour toutes les innovations , et je n'avais aucun motif d'espérer , ni qu'on ferait exception en faveur de la mienne , ni qu'on me ménagerait en façon quelconque.

C'est à Paris , cela va sans dire , qu'on m'a fait la plupart des belles objections et lancé les accusations terribles que je viens de rapporter ; et c'est , de Paris encore , que sont parties , en style de charivari , les seules attaques *SCIENTIFIQUES* qu'on ait faites à mes doctrines , et dans la *Gazette médicale*



entr'autres. Pour ne pas faillir à sa mission, celle-ci ne manquera pas, toutefois, d'affirmer et dans quelques jours sans doute : « qu'ici, comme en tant d'autres choses, j'ai eu la gloire de découvrir..... la méditerranée. »

Je me trompe, car, aujourd'hui même, 13 Octobre, je trouve cette réfutation *complète et très-scientifique* de mon procédé, dans un journal, de Paris encore : « Le premier externe venu répondra à M. Mayor : 1° Que la tachytomie ne sauve pas aux malades la formation du lambeau cutané, qui est le temps le plus douloureux de toute amputation ; 2° que l'amputation des autres parties molles et de l'os est incomparablement moins douloureuse que celle de la peau, si lentement qu'elle s'opère. Et puis, qui a vu mourir des malades par l'effet de la douleur, pendant l'amputation d'un membre? » (Journal des connaissances, méd.-chir., Octobre 1845).

Je suis honteux, pour l'auteur de cet article, de devoir rester muet ; mais l'externe, même le premier venu, rougirait bien davantage d'avoir avancé de pareilles inépties, dans un journal scientifique. Je recommande, cependant, la lecture de cet insolent factum, et je regrette beaucoup de ne pouvoir le reproduire en entier. Il eut, sans contredit, enchanté les nombreux amateurs du genre, de Paris et toujours de Paris, à ce qu'il paraît — Un pa-



reil langage n'est cependant guère celui d'un jeune homme qui cherche à s'instruire ; et je doute fort que les externes, même ceux de Paris, soient bien flattés qu'on puisse le leur prêter. Ce n'était du moins pas ainsi que l'entendait un étudiant d'Angers, M. de Momigny, lequel m'a communiqué et avec une rare modestie, sur les moyens d'exécuter la tachytomie, des idées et des dessins qui lui font honneur.

La section de médecine du Congrès d'Angers n'a pas jugé non plus, tout à fait de même que les habiles de Paris ; elle a cru devoir, au contraire, recommander mon mémoire au comité de publication, afin qu'il soit inséré dans le compte rendu de ses séances. Mais j'oublie d'ajouter, que ce n'est là qu'une *pauvre* décision ! prise encore dans une simple petite ville de province !

Je suis loin de supposer, cependant, que la section ait voulu, par-là, donner un plein assentiment et son entière approbation à mon mémoire ; mais, comme corps scientifique éclairé, elle a sans doute cru entrevoir, dans ce travail, quelques efforts louables et propres à ouvrir une nouvelle carrière, ou à retrouver, peut-être, les anciens filons d'une mine précieuse et mal-à-propos abandonnée. Sa meilleure exploitation lui aura paru, en conséquence, de nature à être encouragée, par une société savante ; tandis qu'une conduite opposée pouvait aisément passer pour une petitesse de



vue, un défaut d'aperçu et d'intelligence ou, du moins, pour une impardonnable étourderie.

Je suis donc heureux que mes collègues n'aient pas craint de se compromettre, par cette flatteuse manifestation; et je sens tout l'honneur qu'ils m'ont fait, en supposant qu'ils pouvaient se couvrir derrière ma propre responsabilité. Ou bien, faudrait-il envisager cette attention délicate, comme une fiche de consolation offerte à un vieillard, pour la peine qu'il s'est donnée, en quittant ses affaires et les rives lointaines du Léman, de venir offrir sa pite à de savans confrères, aux bords de la Maine et de la Loire?

Au milieu de tout cela, je n'ai pas manqué, non plus, d'avis officieux, de sages conseils, de la part de personnes très-éclairées, compétentes, qui me sont chères et qui m'ont donné, dans plus d'une occasion, des témoignages de véritable attachement. Leur touchante sollicitude s'est exprimée, plusieurs fois et à peu près en ces termes :

« Vous n'y avez donc pas songé, notre ami !  
 » Eh quoi ! à votre âge ! Ternir une réputation si  
 » chèrement acquise ! Tomber si bas, après avoir  
 » occupé une position si belle, si élevée ! Donner,  
 » à vos nombreux détracteurs et envieux, au pre-  
 » mier externe venu, des armes si terribles con-  
 » tre vous ! Ne voyez-vous donc pas que vous êtes  
 » la risée de toutes les notabilités chirurgicales



» parisiennes? Elles s'y entendent pourtant et mieux  
 » que partout ailleurs ; car il ne faut pas se le dissi-  
 » muler : c'est Paris qui fait les plus belles répu-  
 » tations , et qui défait celles qui semblent les  
 » mieux établies. Vous avez trop négligé d'encen-  
 » ser les princes de la science ; vous vous les êtes  
 » mis à dos ; vous avez eu tort, en feignant d'igno-  
 » rer qu'ils ont élu leur domicile à Paris ; ils ne  
 » vous le pardonneront jamais ; ils proclameront  
 » que votre temps est passé ; ils mettront même en  
 » question, s'il a jamais existé. Or, souvenez-vous,  
 » (et c'est à juste titre ,) que Paris peut dire : la  
 » France, l'Europe tout entière..... C'EST MOI!  
 » Aussi, vous prévenons-nous que votre renom-  
 » mée..... Abjurez, abjurez ! une erreur fu-  
 » neste, qui nous plonge tous dans la plus profonde  
 » affliction ; et rapportez-vous, pour ce grave su-  
 » jet, nous vous en conjurons en grâce ! à notre  
 » *longue* EXPÉRIENCE ! <sup>4</sup> »

Jusques là, je l'avoue, j'étais abasourdi et tout  
 honteux de m'être autant aventuré, dans la car-  
 rière des innovations ; et j'allais sauter au cou de

<sup>4</sup> On m'écrivit de Londres, qu'à la nouvelle qu'un Genevois s'était pris d'une  
 si belle passion pour leur douce amie, les fous de Bedlam, naturellement  
 très-jaloux, s'étaient mis furieusement en émoi. Il est de fait aussi, qu'il s'est  
 manifesté, également et à la même époque, des symptômes d'une très-vive  
 excitation, parmi les maniaques de Charenton et les aliénés de notre Champ-  
 de-l'air. On n'a pu attribuer ces désordres qu'à un accès de pure jalousie.



celui qui venait, si charitablement, de me toucher, de m'éclairer et de me rendre ce que je croyais, moi-même, voir perdu ; la saine raison. Mais le mot fatal *EXPÉRIENCE* ! n'a pas été sitôt prononcé, que le rouge de mon front s'est, à l'instant, converti en celui de la plus vive indignation, et que je me décidai, *illico*, à persévérer avec opiniâtreté dans mon projet. Il n'en fallut pas davantage, en effet, pour me démontrer et me donner la ferme conviction, que j'étais dans la bonne voie.

On croira, peut-être, que j'écris un article de feuilleton, ou que je prends plaisir à broder ! Il n'en est rien ! C'est de l'historique le plus pur, et je pourrais, au besoin, citer mes interlocuteurs. Il est vrai que, le plus souvent, je les ai laissé parler, tout à leur aise, même mes amis, et que j'avais d'avance réduit mon rôle à celui de simple auditeur et observateur. Ils ont tous pu croire, en conséquence, qu'ils m'avaient, sinon convaincu, du moins terrassé et confondu.

J'ai donc redoublé de confiance, de zèle et d'efforts, pour triompher de l'expérience, et j'ai souri à l'espoir de la difficulté vaincue. Je me suis donc empressé de me mettre complètement à découvert : au Congrès scientifique de Lausanne, avec deux de mes opérés et en présence des chirurgiens en chef des principales villes de la Suisse ;



à Bruxelles et à Angers, au milieu d'opérateurs très-distingués; à l'hôpital du Val-de-grâce, à Paris, et à celui de Besançon, sous les yeux de quelques chirurgiens de premier ordre.

Je crois même avoir fait, partout, quelque sensation, et appelé l'attention sur le nouveau procédé opératoire; c'est tout ce que je désirais. Car mon intention n'est pas de faire de la propagande ni d'imposer mes convictions; il me suffit d'exposer ce que j'ai fait et ce qu'il sera permis de faire, J'ajouterai, toutefois, qu'un confrère du plus grand mérite, M. Ouvrard, d'Angers, m'a dit publiquement: « Que mon procédé opératoire avait un défaut très-grand et qui l'empêchera de faire fortune, pendant longtemps: celui d'être *trop simple.* »

C'est là, je l'avoue, son plus beau titre; de sorte que, lorsqu'il sera mieux apprécié, il pourra paraître oiseux de demander à des confrères: « Si, par hasard, ils se trouvaient dans le cas fâcheux de devoir subir une amputation, ils ne préféreraient pas qu'on fit usage de procédés et de moyens tachytomiques, plutôt que de ceux qui sont encore employés de nos jours? »

L'opération, par la tachytomie, se réduit constamment, en effet, aux trois points suivans: 1° à la formation préalable d'un lambeau tégu-mentaire *normal*; c'est-à-dire, propre à recouvrir



la plaie; 2° au placement du tachytome au niveau de cette pièce de peau; et 3° à la mise en jeu de l'instrument, par une pression très-subite. Il y a, dans ces trois actes, une telle précision et rapidité, et ils sont accompagnés de si peu de souffrances, qu'on ne pourra guère hésiter longtemps à avoir recours à un procédé opératoire, dont les élémens sont d'une simplicité si remarquable et si faciles à saisir. Ou bien voudrait-t-on perdre de vue cet axiome : « que la simplicité est le gage de la perfection, et qu'on n'arrive jamais à l'un sans passer par l'autre. »

Les conséquences suivantes ressortent de ce travail :

1° La tachytomie est si avantageuse à la science, à l'art et à l'humanité souffrante, qu'elle doit désormais être envisagée comme une nécessité chirurgicale.

2° Elle est applicable à tout ce qui fait saillie et peut être bien isolé, circonscrit, exactement cerné ou parfaitement embrassé, par un sécateur quelconque.

3° Ici viennent se ranger, par conséquent : les extirpations du cancer du pénis, du sarcocèle, du nez, des lèvres; celle de certaines excroissances et végétations; de quelques dégénérescences des mamelles; les résections des extrémités articulaires; l'enlèvement d'une portion de côte; la section



partielle de la mâchoire inférieure; enfin, l'amputation des membres.

4° Les ciseaux ordinaires doivent être envisagés comme types, et sont, en effet, le point principal de départ de tous les instrumens tachytomiques.

5° Tout consiste donc dans la force relative et matérielle de l'instrument, et dans la puissance dynamique du moteur, qui est chargé de le mettre en action.

6° Si la tachytomie n'a pas été désignée, jusqu'ici, comme méthode générale d'amputer, c'est qu'on ne connaissait pas le moyen de recouvrir convenablement la plaie, toujours très-étendue, qui résulte de toute amputation.

7° Le lambeau, simplement tégumentaire et en *demi-lune*, pare à tout, suffit à toutes les exigences de cette plaie, et satisfait pleinement à tout ce que réclame l'élément *radical*, je veux dire *vital* de chaque amputation.

8° Ainsi construit, il rend superflus tous les nombreux procédés qu'on a proposés et qu'on ne cesse d'imaginer encore, pour la formation de cette pièce essentielle, *quel que soit, d'ailleurs, le mode d'extirpation qu'on adopte.*

9° Mon lambeau met le bout de l'os scié dans l'absolue et constante *impossibilité* de faire saillie et de former ce terrible *manche de gigot*, qui préoc-



cupe, si fort encore et à juste titre, les plus habiles opérateurs.

10° L'ablation, par le procédé tachytomique, consiste donc: *a)* dans la formation, toujours exacte, facile et rapide du lambeau semi-lunaire *normal*; *b)* dans le placement du membre sous un sécateur et au niveau de ce lambeau; et *c)* dans une impulsion vigoureuse du tachytome.

11° L'opération peut s'accomplir, de cette manière, en moins de *dix* secondes, même sur une volumineuse cuisse.

12° La formation du lambeau est la seule opération douloureuse, parce qu'elle est la seule aussi qui ait quelque rapport avec ce qui se passe, dans tous les procédés actuels.

13° Grâce à cette pièce et à son application précise sur l'extrémité du moignon, la guérison est possible et assez ordinairement probable, sans aucune suppuration.

14° Il suffit, pour se convaincre de cette importante vérité, de se rappeler ce qui se passe dans des opérations parfaitement semblables, les *autoplasties*.

15° La cicatrice, constamment *linéaire*, n'est pas sujette à s'irriter et à se rouvrir, vu qu'elle se trouve aux bords du moignon et non pas au centre et vis-à-vis de l'os.

16° La peau peut donc prendre, sur ce dernier, à



peu près la consistance et l'insensibilité de celle qui recouvre la rotule, le coude, les malléoles dans *les pieds bots*, la plante du *va nu-pieds* et la paume des mains de certains hommes de peine ; par l'effet de l'attrition et de la compression répétées des corps durs et rugueux, sur cet organe *nouveau*

17° Celui-ci permet, par conséquent, l'usage d'une bottine et d'un pied artificiel, après les amputations de la jambe et, en particulier, après celles dites sus-malléolaires.

18° Cet avantage, qui laisse en pleine liberté les mouvemens articulaires du genou, décidera donc les praticiens à placer, maintenant, le *lieu d'élection*, pour les ablations de la jambe, *au bas* plutôt qu'*au haut* de ce membre.

19° Une nouvelle et immense carrière s'ouvre, dès ce moment, aux chirurgiens qui sont jaloux d'opérer avec facilité, rapidité, précision, et de ménager la sensibilité de leurs malades.

20° La tachytomie rappelle donc ou entretient fortement les sentimens d'humanité du chirurgien, puisque la diminution de la douleur est un des élémens constitutifs de ce mode opératoire.



## EXPLICATION DES FIGURES.

**FIG. 1.** En jetant un coup d'œil sur ces traits, on pourra comprendre, que, si j'ai donné de l'épaisseur et du corps, aux languettes qui entourent le pied, c'est afin d'assujettir convenablement cette partie, et de fournir, au linge fanon, un fort point d'appui. On voit, d'ailleurs, combien doivent avoir de force de résistance les deux chefs *ab*, *ab*, à raison de leur doublement sur eux mêmes; et comment il est facile aussi de leur donner une épaisseur telle, qu'elle leur assure, mieux encore, cette solidité convenable et propre à contenir exactement les fragmens et leurs rapports entr'eux. Il faut, non seulement avoir égard à la finesse du linge pour augmenter le nombre de ses doubles, mais encore à l'état où peut être la toile, devenue trop claire ou trop peu consistante par l'effet de l'usure. Il n'est pas nécessaire que les petits rubans



transversaux fassent le tour complet du membre ; il suffit qu'ils soient collés et placés comme de petits ponts, d'un des chefs à l'autre.

L'espace dénudé *c c c* pourrait être plus large ou placé sur les côtés du membre et même derrière la jambe, sans diminuer en rien la puissance de contention de cette pièce gommée.

Je dois dire, enfin, que la suspension et ma gouttière ne sont pas absolument nécessaires ici ; elles ajoutent seulement au mieux être du fracturé et à la perfection de l'appareil. Des attelles ordinaires et, mieux encore, de petits cylindres ou bâtons peuvent suffire, pour soutenir le tout, jusqu'à sa dessiccation complète.

On aura, du reste, une idée nette et avantageuse de l'effet de mon moyen, en l'établissant, purement et simplement, sur un gros bâton (F. 2), qu'on aura rompu en deux, et en examinant, après la dessiccation, avec quelle force il contient et assujétit les deux fragmens qu'on aura mis en rapport, et malgré l'espace qui reste complètement à nu.

Ce que nous avons fait là, avec ce bâton, nous l'avons imité, maintes fois aussi, sur un bras ou une jambe en parfaite intégrité ; opération qu'on néglige trop, lorsqu'il s'agit d'appliquer ou d'essayer des appareils nouveaux, et qu'il ne convient guère de renvoyer, comme on a coutume de faire,



jusqu'à ce qu'il se présente un cas pathologique qui les réclame.

Il est facile de saisir comment on peut établir, à volonté, un semblable appareil sur les autres brisures des membres, et de proportionner leur force de résistance à celle qu'ils auront à vaincre. On comprend aussi que, pour l'avant bras, par exemple, les doublemens formeront, tout naturellement, ces compresses collatérales et *graduées* dont on croit encore avoir besoin ; mais qu'on aimera mieux remplacer par quelques boulettes de coton, placées vis à vis des *fragmens*, afin d'être fidèle aux plus simples données de la mécanique. (Chirurgie simplifiée vol. II pag. 270.)

On applaudira, d'ailleurs, à ce que, grâce à l'espace vide que laissent, entr'elles, les extrémités de la compresse *fanon*, le radius ne sera point comprimé ni, par conséquent, refoulé vers le cubitus.

FIG. 3. Il n'est aucune nouvelle réflexion à ajouter, en face de cet appareil. — On voit que, à part les tractions vers le pli de l'aîne, le membre gauche est parfaitement libre et qu'on peut transporter le malade hors du lit, sans qu'il cesse d'être sous l'influence des tractions inverses. Celui sur lequel on a pris ce dessin, s'est baigné, par exemple, pendant une quinzaine de jours dans l'eau froide, sans quitter le moyen des-



tiné à ramener ou à maintenir le pied droit au niveau du gauche. On voit donc que cet agent se distingue avantageusement, de tous ses analogues, par sa grande simplicité.

FIG. 4. La tachytomie du premier métacarpien se fait ici : 1° En attirant en dehors, avec les doigts, avec une pince à pansement ou à polype, les tégumens circonscrits par  $ab$ , et qui sont destinés à former le lambeau. 2° En plaçant, sur la ligne  $ab$ , un tachytome quelconque. Et 3°, en faisant agir ce dernier. On s'empresse ensuite de reporter l'instrument tranchant sur la ligne  $ac$ , après avoir attiré les tégumens du côté de l'index. La tachytomie se complète alors, par la section en bec de flûte de l'os et de tout son entourage, ce qui permet de réunir les deux lignes divergentes  $abc$ , en celle  $ac$ .

FIG. 5. La tachytomie donne ici le lambeau  $ab$ , et fait ensuite tomber l'index et son métacarpien par la ligne oblique  $ac$ . — Les autres doigts de la main pourront être abattus de la même manière ; c'est-à-dire, par une première section parallèle à l'os, et par une seconde qui tranche obliquement ce dernier. On aura soin d'écartier, autant que possible, les doigts dont on se propose de tachytomiser les métacarpiens et les métatarsiens, afin d'avoir assez d'espace pour placer convenablement l'instrument qui doit



trancher l'os obliquement. Si l'on devait, dans certains cas rares, couper l'os en travers, on serait obligé de recourir à l'un des ciseaux étroits du menuisier.

FIG. 6. La ligne parallèle à l'os  $ab$ , et l'oblique  $ac$  donnent la mesure de l'amputation, par la tachytomie, du premier métatarsien. — Dans une tachytomie oblique et à travers les métatarsiens et une partie des os du tarse, comme l'indiquerait la ligne  $ce$ , il suffirait de tracer le lambeau  $cde$ , de le disséquer et relever. Ou bien, s'il le faut, former ce dernier avec les tégumens de la plante du pied. — On pourrait, d'ailleurs, donner à la ligne  $ce$  toute espèce d'autres directions, suivant que l'exigerait la nature variée du mal qu'il faudrait amputer.

FIG. 7. Les lignes pleines  $abacde$  ainsi que leurs lignes courbes respectives et pointillées, indiquent des tachytomies qui n'ont pas besoin d'explications ultérieures.

J'ai cru devoir m'abstenir aussi de tracer des sections tachytomiques, parfaitement semblables et dont la nécessité pourrait se faire sentir, soit à la main, soit vers le poignet ou au bas de l'avant bras.

FIG. 8. On voit ici, en position, un sécateur très fort, dont les deux poignées sont d'une longueur et d'une solidité considérables. Elles sont consti-



tuées de manière à pouvoir, au besoin, l'une s'appuyer sur un billot et l'autre recevoir l'impulsion dynamique convenable. On n'a besoin d'autres préparations préliminaires, ici, que celles concernant le lambeau, puis de pratiquer une ouverture avec un bistouri et sous le maxillaire, afin d'avoir un passage libre, pour un des mors de la cisaille, jusque dans la cavité buccale. La section de toutes les parties molles qui environnent l'os s'effectue, alors et en même temps que celle de ce dernier; de sorte qu'on n'a nul besoin de s'en préoccuper. Voyez, du reste, ce que j'ai dit des ciseaux (pag. 100) et de la facilité d'en établir d'assez vigoureux et capables de trancher *net*, même une grosse cuisse.

Faut-il dire qu'on devra arracher les dents, qui se trouveraient sous le tranchant du tachytome? J'ai vu, néanmoins, dans quelques essais sur le cadavre d'un enfant, qu'une des dents avait été coupée, très nettement en long, en même temps que la totalité de la mâchoire. — C'était, à Bruxelles, au service du célèbre Seutin, dont chacun connaît l'habileté et le zèle pour notre profession.

Le tachytome dont il est question dans cette Fig. 8, peut aussi être utilisé pour une foule d'autres cas et, notamment, pour les résections articulaires, en poussant un des mors là où l'on



devrait faire pénétrer la scie, dans le procédé en usage aujourd'hui, pour ces opérations là.

La force musculaire, seule, peut n'être par toujours suffisante, et le secours d'un moyen plus énergique sera souvent de rigueur. — Alors, si l'on a de la répugnance pour la percussion, on pourra recourir, avec avantage, à un levier du second genre, de la puissante intervention duquel il me reste à dire un mot.

C'est une tige, assez forte et assez longue, dont une des extrémités est retenue, solidement et par un bout de chaîne ou de corde, ou par tel autre moyen propre à servir de *point d'appui*. L'autre extrémité est libre et disposée de manière à recevoir et à transmettre la brusque *impulsion* ou la puissance, sur le corps qui est destiné à être coupé. Pour cet effet, le tachytome, qui n'attend plus pour agir avec une instantanée vigueur, que d'être pressé vivement et fortement, présentera au levier, sa branche libre et, par elle aussi, le *point de résistance*. Or, chacun sait assez que cette dernière est d'autant plus faible, qu'elle est plus rapprochée du point d'appui, et respectivement plus éloignée de la puissance motrice; de sorte que celle-ci pourra être portée, à volonté, à un très haut degré d'intensité, sans cesser d'être instantanée.

Il est inutile que je multiplie d'avantage ces



figures et ces explications. Si elles ne sont pas suffisantes, pour démontrer la nécessité d'admettre la tachytomie au rang de nos meilleurs procédés opératoires, certes, je ne ferais qu'embrouiller la question, en citant d'autres exemples d'amputations, par ce même moyen.

Mais, ainsi que je l'espère, si j'ai pu parvenir à produire une certaine impression sur mes lecteurs, en exposant ces quelques cas simples et faciles, nul doute alors : Que la carrière sera largement ouverte, et qu'on m'aidera à la parcourir, plus complètement, même dans ce qu'elle pourra présenter de *très-ardu*.

Le sujet vaut certainement la peine d'être examiné et approfondi; tout autant du moins, que de discuter, savamment et longuement : sur la prééminence à accorder, dans les fractures, à la dextrine plutôt qu'à l'amidon et au blanc d'œuf ; à ces derniers plutôt qu'à la colle et au plâtre coulé ; au papier plutôt qu'au carton ; à celui-ci plutôt qu'à de simples compresses, emmaillotées dans vingt à trente tours de bandes. Encore si, au milieu de ces élucubrations académiques, auxquelles le monde savant assiste avec dégoût, on s'appliquait à remonter à un principe et à l'établir clairement. « Mais bah ! s'écrie-t-on, disputons-nous toujours sur le moyen ! Le reste surgira quand il pourra ; l'expérience le prouve sans réplique. »



Eh ! quoi ! toujours L'EXPÉRIENCE ! Et voudrait-on me forcer, par là, de faire amende honorable, pour ma diatribe contre cette bégueule ; soit ! Je dirai donc :

« *Je connais, j'ai appris, je sais, je suis parfaitement instruit et plainement convaincu : par EXPÉRIENCE* <sup>4</sup> : qu'on ne lit guère ce que *l'expérience* a déclaré être de mon cru ; et *l'expérience* n'a malheureusement que trop constaté, qu'on a parfaitement raison. Mais, quoique mon *expérience* ne me laisse, hélas ! aucun doute à cet égard, j'aime à croire, toutefois, que *l'expérience* de mes honorables confrères, de ceux surtout qui sont mûris par elle, me viendra en aide aujourd'hui, et qu'ils voudront bien me communiquer, ce qu'ils pensent que je puis espérer ou craindre de mon traité sur *l'expérience*. J'aurai du moins, par là, la précieuse *expérience* de ce que leur longue *expérience* des hommes et des affaires leur aura ap-

<sup>4</sup> On peut voir, clairement par cette locution, la nécessité de recourir au mot *expérience* ; car sans cette importante CHEVILLE, il me serait absolument impossible, dit on, de savoir, de connaître, d'apprendre, comment je sais, connais et j'ai appris, ce que j'avance ici. Il est vrai que j'aurais dû dire : par ma PROPRE *expérience*. — Mais que peut signifier celle d'un pauvre individu ? et ne doit-il pas s'en rapporter, le plus souvent, à celle de la généralité et universalité de ses semblables ? N'est elle pas, la source légitime de nos connaissances, de notre savoir, de notre manière d'apprendre, de retenir, d'être convaincus et certains, de sentir, apprécier, juger... ? Mais en voilà assez et beaucoup trop ; n'en parlons plus !



pris, au plus juste. Du reste, il est *d'expérience* que, lors qu'on a eu le malheur de calomnier ou seulement de médire, celui, quel qu'il soit que cela concerne, ne vous le pardonne jamais et vous garde une profonde rancune. Aussi, *l'expérience*, contre laquelle je me suis si fort soulevé, m'aura, je le crains fort, fait complètement défaut, soit pour le fond, soit pour la forme de ce travail. Or, *l'expérience* de tous les temps et de tous les lieux est là pour attester : qu'on ne fait jamais rien de bon, en quoique ce soit, si l'on n'est ni EXPERT, ni EXPÉRIMENTÉ.

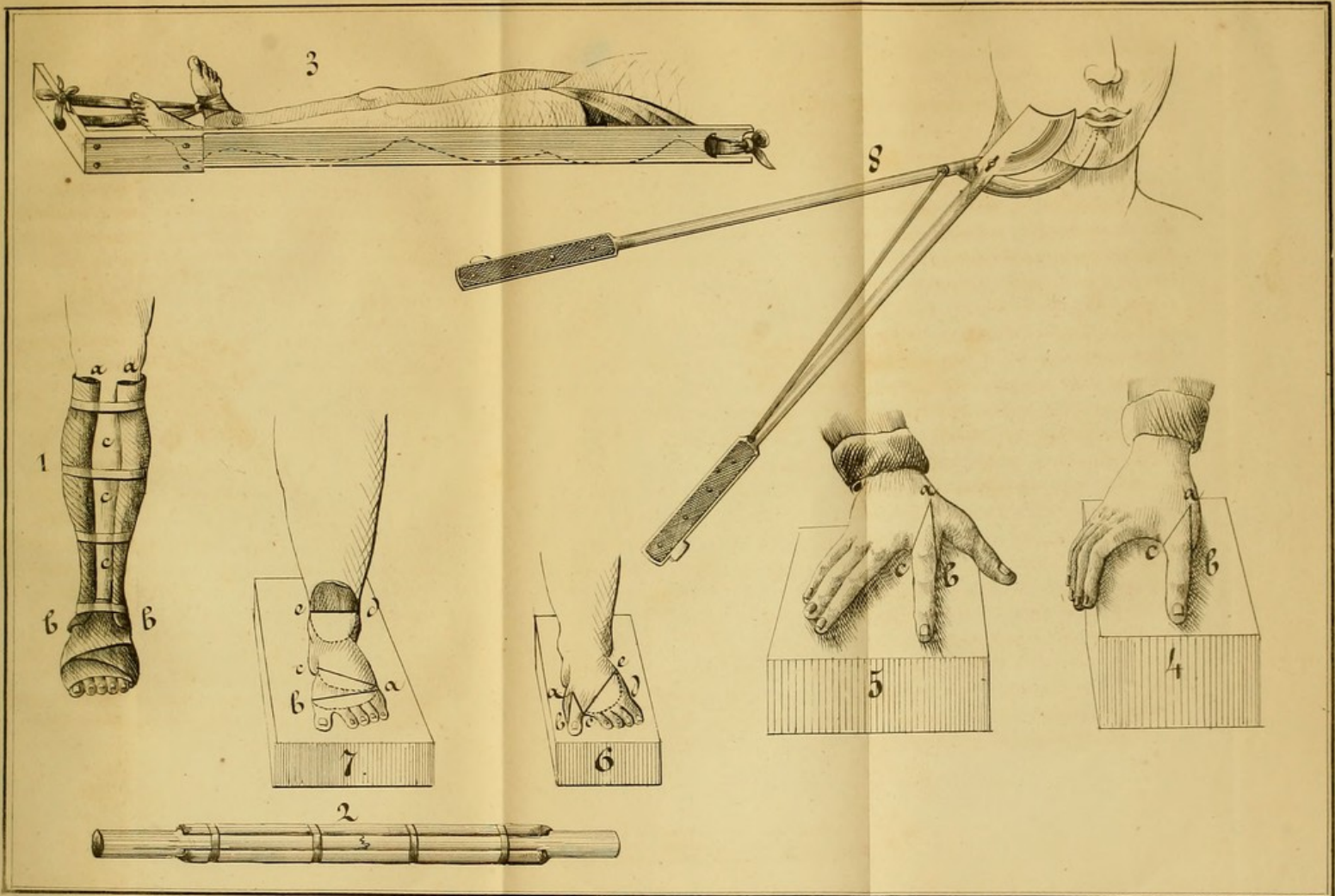
Vive donc L'EXPÉRIENCE !... Quand même!  
 Tout comme Gallilée, après sa solennelle rétractation, ne put retenir son exclamation : E PURE CIRA ! (et pourtant elle tourne !) de même aussi et malgré ma palinodie, je ne puis m'empêcher d'adresser cette question à *l'expérience* : « Mon procédé tachytomique ne serait il pas admis, partout et immédiatement, s'il n'en existait pas une foule d'autres, que vous, EXPÉRIENCE et votre cousine germaine la toute puissante ROUTINE, avez consacrés depuis des siècles ? Cependant, je l'affirme, ils sont loin de valoir ceux que je propose.



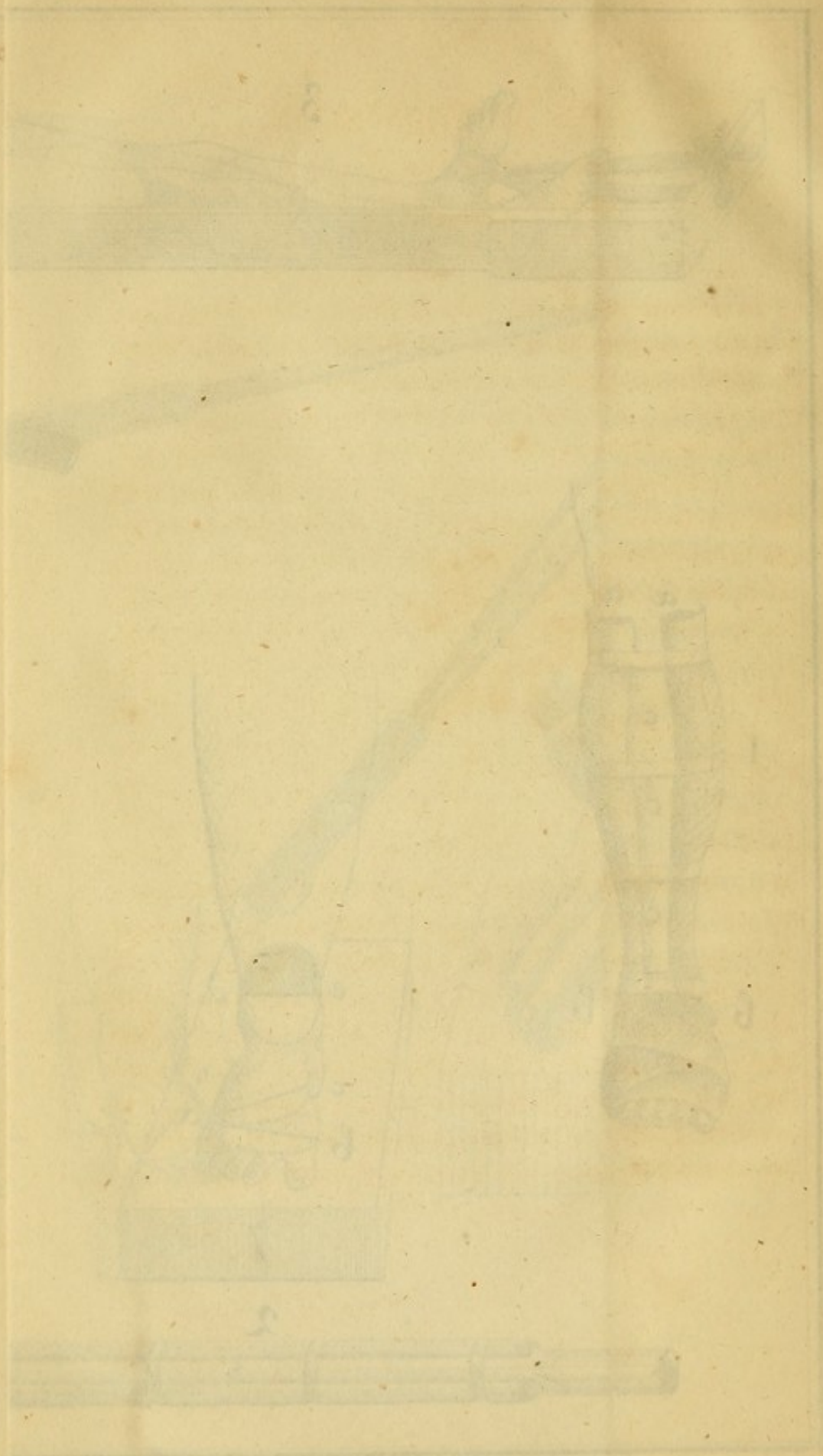


mais, au plus juste. Du reste, il est d'expérience que  
 lors qu'on a eu de malheurs en dernier ou souve-  
 nent de malheur, celui, quel qu'il soit par cela  
 concerne, ne vous la pardonne jamais et vous  
 garde une profonde rancune. Aussi, l'expérience  
 contre laquelle je me suis si fort soulevé, m'a fait  
 de crains soit, fait complètement défaut, soit  
 pour le tout, soit pour la forme de ce travail. Or,  
 l'expérience de tous les temps et de tous les lieux  
 est là pour attester : qu'on ne fait jamais rien de  
 bon, en dupes ce soit, ni l'on n'est ni expert,  
 ni expérimenté, ni sûr, ni certain, ni sûr  
 Vive donc l'EXPERIENCE !... Quand même !  
 Tout comme Gâtées après sa solennelle  
 rétractation, ne put retenir son exclamation :  
 « une chose ! (et pourtant elle tourne) de même  
 aussi et malgré ma passion, je ne puis m'empê-  
 cher d'adresser cette question à l'expérience :  
 « Mon procédé tachytomique ne serait-il pas  
 admis, partout et immédiatement, s'il n'existait  
 pas une foule d'autres, de vous, expérience et votre  
 course, qui dans la toute puissante Tourne, a ex-  
 concier depuis des siècles ? Cependant, je l'ai  
 dit, ils sont loin de valoir ceux que je propose.











## NOTES ADDITIONNELLES.



Je regrette infiniment, pour le monde chirurgical, mais surtout pour ceux de mes confrères qui estiment qu'il faut en appeler à L'EXPÉRIENCE, comme au tribunal suprême et seul apte à prononcer, en dernier ressort ; je suis peiné, dis-je, de ne pouvoir, dès aujourd'hui, présenter un nombre considérable de faits, à l'appui de mes principes et de mes assertions. Mais, outre que je suis mal placé, en ma qualité d'opérateur, je n'ai ni l'aptitude, ni la facilité de faire, sur les animaux et, comme physiologiste, les essais, les épreuves que mon sujet réclame ; et il me serait difficile, d'ailleurs, de résoudre, scientifiquement et d'appliquer tous les problèmes de physique et de mécanique qui dominent mon sujet. Il appelle donc le concours des savans de plusieurs ordres, tels qu'ils sont heureusement répandus partout ; et si j'ose le réclamer aujourd'hui, c'est que l'objet est, non-seulement complexe, mais de la plus haute importance et digne de toute leur attention. Aussi m'est-il bien agréable d'être, à leurs yeux, le solliciteur de la science, de l'art et de l'humanité, et d'assumer la responsabilité d'un rôle aussi beau. C'est à ce titre encore que je reviens, dans ces NOTES ADDITIONNELLES, sur quelques points, que je n'avais pas suffisamment traités dans mon mémoire, ou qui me sont échappés pendant son impression. Du reste, la critique ne perdra rien, en pesant ces adjonctions.



## I.

§ 4, p. 69 et 154.

Au lieu de ces petits rubans transversaux on se servira, avec avantage, d'un ruban, qu'on étendra sur l'appareil, mais avec l'attention de laisser, entre chacune de ses spirales, un espace vide de quelques centimètres. Cet intervalle permettra d'inspecter le membre et d'avoir la plus grande facilité de juger de son état. — C'est une concession que je fais, avec plaisir, aux amis des bandes et dont ils pourront prendre acte, pourvu qu'ils ne l'attribuent pas à une reculade de ma part.

## II.

§ 1, p. 75.

Lorsque j'ai formulé les préceptes concernant cet appareil, je n'avais pu les appliquer encore que sur un seul individu; celui qui a servi à dessiner la fig. 1. Dès-lors, nous en avons fait usage, avec succès, pour une autre jambe cassée, pour deux fractures de l'avant bras, et, depuis huit jours, pour celle du col de l'humérus. Voici comment, pour cette dernière: Le linge plié six fois sur lui-même, avait encore, pour renfort et vers sa partie moyenne, une compresse de trois centimètres de largeur, et d'une longueur égale à celle du mou-



choir fanon. Celui-ci, assez grand pour pouvoir recouvrir le membre, depuis l'acromion jusqu'au coude, fut étendu sur toute la partie externe, antérieure et postérieure du bras, sans se rabattre sur la région interne, qui correspondait au thorax et qui représentait environ le tiers total du membre. La compresse moyenne occupait donc la convexité externe du bras, et, pour faire ses deux pendants, les bords antérieurs et postérieurs du linge furent roulés sur eux-mêmes, afin de leur donner plus d'épaisseur et par là plus de consistance. Ils furent ainsi ramenés sur les bords antérieurs et postérieurs du tiers interne ou costal de l'humérus et courraient parallèlement à ceux-ci. Dès que tout fut ainsi très-exactement appliqué et moulé, et que, en particulier, le moignon de l'épaule se trouva parfaitement cerné et emboîté par l'épais mouchoir, on jeta, par dessus, un linge triangulaire assez grand pour entourer le bras tout entier, et dont le sommet ou la pointe, après avoir contourné et pressé la région scapulo-humérale vint prendre son point d'appui à une cravatte qui, elle-même avait le sien à l'aisselle du membre sain.

Cet appareil humide, souple et, par conséquent, inhabile à servir à la contention, fut enfin recouvert par une gouttière en fil de fer recuit, qui avait exactement la forme des deux tiers visibles de l'appareil et qui, pressée, malaxée, en quelque sorte, et solidement fixée sur ce dernier, s'identifia avec lui et le maintint invariablement et jusqu'à parfaite dessiccation, dans l'état où il venait d'être placé.

Il est assez inutile de faire observer : 1° Que les bords roulés du mouchoir jouaient ici le rôle des attelles antérieures et postérieures, et que la compresse moyenne représentait l'attelle externe. 2° Que ces trois attelles, placées à peu près à égale distance l'une de l'autre, n'étaient point plates mais concaves et s'adaptaient, par conséquent, à la convexité du



membre. 3° Que toute la région scapulo-humérale était exactement et complètement recouverte par l'extrémité supérieure du mouchoir et, par conséquent, par celle de ses trois duplicatures : la moyenne, l'antérieure et la postérieure. 4° Que celles-ci, en s'adaptant sur cette même région, la tenaient en bride, à peu près comme l'aurait pu faire les deux mains qu'on y aurait jointes et appuyées, et 5°. Que ces attelles en linge gommé furent maintenues, très-exactement, en position et jusqu'à leur solidification complète, par ma gouttière scapulo-humérale.

La mensuration du bras et la bonne conformation du moignon de l'épaule ne nous laissèrent aucun doute sur les rapports exacts que les fragmens avaient entr'eux. Mais, si l'inférieur avait eu quelque tendance à s'élever et à glisser à côté de sa tête, nous l'aurions ramené aisément à sa place, au moyen d'une béquille dont les deux bouts du croissant auraient pris leur point d'appui sur les duplicatures antérieures et postérieures du linge amydonné. L'autre extrémité de la béquille aurait dépassé le coude de plusieurs travers de doigts, et servi de point d'appui à un moyen convenable, propre à opérer des tractions de haut en bas. — Un peu de coton eut pu être glissé sous le linge et vers les endroits où la crosse de la béquille aurait pu exercer une pression pénible.

Un triangle très-petit, mais suffisant pour contenir et soutenir la main et l'extrémité inférieure de l'avant-bras, servit d'écharpe ; car nous nous étions bien gardé de soulever ni même de soutenir le coude en manière quelconque. Nous étions charmés, au contraire, de le laisser parfaitement libre d'exercer, par son propre poids, quelques tractions de haut en bas.

Il est évident, en effet, que, si, au lieu d'en agir ainsi, nous avions placé une écharpe *sous le coude*, elle eut forcé celui-ci de remonter et favorisé, par conséquent, l'ascension du fragment inférieur et amené par là son chevauchement.



## III.

## § 4. p. 88.

Je fixai le pénis sur un billot, en saisissant la tumeur cancéreuse à pleine main; je plaçai un large couteau vers les limites du mal, et un coup très-vif de marteau le sépara en un clin d'œil.

La jambe tenue sur un billot, et une hache placée immédiatement au dessus des malléoles et au dessous du lambeau tégumentaire, sépara le pied aussitôt qu'elle fut vigoureusement frappée par un assez lourd maillet.

## IV.

## § 2. p. 96.

Cela est vrai; mais ne soyons pas trop absolus, et voyons d'abord: si la hache, le couperet, le ciseau, le simple couteau ne sont pas capables d'abattre, instantanément et nettement, des corps très-compacts, par l'effet seul de leur brusque et rude pression ou percussion? Essayez, sans sortir de table, de placer votre couteau sur une croute de pain, sur un bouchon de liège ou sur un os de poulet, et frappez *vivement* dessus. — Il en sera de même de *tous* les tissus mous et de la plupart des os qui sont énumérés aux pages 97 et 98.

Quant aux os volumineux et très-disposés à voler en éclats, j'ai essayé toutes les formes d'instrumens, celle même de la puissante guillotine, afin d'avoir une section toujours nette; ça été en vain.

Le tranchant oblique et imitant l'action de *la scie*, qui caractérise ce dernier tachytome, ne m'a même pas paru avoir un grand avantage sur la simple hache; de sorte que je lui préfère celle-ci, comme plus facile et plus comode à manier;



pourvu qu'on puisse ou sache lui communiquer une *très-vigoureuse percussion*. Mais, je le répète, il faudra s'attendre ici après la tachytomie, d'être dans le cas de remanier et niveler l'extrémité de l'os qui vient d'être tranchée et en partie ROMPUE.

On peut voir ma guillotine à percussion, chez M. Charrière, où je l'ai déposée, il y a quelques mois. Cette pièce, ainsi que d'autres que je possède, attestent, du moins, que je n'ai rien épargné pour éclairer mon sujet et fournir, aux externes et aux journalistes de Paris, de nouveaux motifs propres à exciter leur compassion et à les égayer à mes dépens; le tout, cela va sans dire, pour le plus grand bien de la science.

## V.

## § 1, p. 99.

Le point qu'on ne cesse d'agiter, celui des esquilles, est le seul, en effet, qui soit capable d'arrêter les praticiens.

Aussi et à côté des raisons que j'ai avancées pour les rassurer, aurais-je mieux fait, au lieu d'en référer aux annales de la chirurgie, d'en appeler, purement et simplement, à leurs propres souvenirs et à leurs observations de tous les jours. Je les prie donc de peser les réflexions suivantes :

Ce qui fait qu'on se préoccupe tellement de ces malheureuses esquilles, et que leur présence réelle ou éventuelle épouvante si fort, c'est qu'on ne cesse de se les représenter comme elles existent, par exemple, dans une fracture comminutive et compliquée de graves désordres; dans un membre, en partie détruit ou coupé par d'épouvantables causes vulnérantes; dans les cas où il faut recourir à la scie, au trépan, à la gouge, au maillet, aux pinces, aux leviers de tous genres, au tire-fond, etc., afin de séparer et d'emporter ces pièces osseuses considérables, connues sous le nom de *séquestres*.



Dans toutes ces circonstances, les esquilles se trouvent confondues et amalgamées avec les organes les plus importants, les plus délicats et les plus susceptibles; muscles, vaisseaux, nerfs, articulations. Or, le point important, pour le praticien, c'est de conserver, A TOUT PRIX, ces mêmes organes et, par conséquent, de les choyer le mieux possible. Mais comment le pourra-t-il, s'il est contraint de les soumettre à toutes les manœuvres qui sont de rigueur pour extraire des pièces osseuses, aiguës, tranchantes ou sciantes, implantées au milieu d'eux? qui les ont labourés et déchirés, ou qui ne cessent de les déchirer et labourer, de la manière la plus cruelle? Hé! que sont, à côté de toutes ces graves atteintes portées à l'organisme vivant, local et général, quelques esquilles éparses, presque toujours nettement détachées par le tachytome, qui n'ont point affecté les tissus mous *environnans*, qu'on peut, le plus souvent, extraire avec les doigts ou sans trop de violence, et constamment sans occasionner la moindre douleur?

N'oublions pas, surtout, qu'en dessous et autour des endroits qu'occupent ou qu'ont occupé les débris osseux, fournis par la tachytomie, il n'existe, à part le lambeau cutané, aucun organe essentiel qu'il faille ménager; que ce lambeau est constamment à l'abri de toute insulte; qu'il n'a, du moins, rien de commun avec l'état où se trouve l'os; que celui-ci peut être surveillé et soigné avec la plus grande facilité et précision; et que s'il se manifestait, à sa surface coupée ou dans son voisinage, quelque chose d'extraordinaire, on s'en apercevrait aussitôt, et l'on ne serait jamais embarrassé d'y porter les secours convenables.

Quelle différence, sous tous ces rapports, avec ce qui se passe à l'égard des esquilles qui compliquent les fractures! L'opérateur se trouve ici en face d'un membre entier, parfois



très-considérable, et dont la conservation exige des soins qui absorbent toute son attention. Ce membre est, d'ailleurs, contus et broyé, non pas par le fait des esquilles mêmes (ce que devraient noter certains trembleurs à côté de ce mot terrible), mais par la *cause vulnérante*; car l'état pathologique est souvent tel, que la présence de ces esquilles n'est qu'un épiphénomène de peu d'importance, et que leur prompte et facile extraction ne peut rien changer à la gravité du mal.

Après la tachytomie, au contraire, si quelques esquilles exigent d'être promptement éliminées, c'est qu'elles constituent, à elles seules, tout le mal, et qu'on peut dire, avec raison, lorsqu'on vient de les extraire : *Sublatâ causâ tollitur effectus.*

Ici, du reste, comme en tant d'autres occurrences, on confond, à plaisir, l'effet avec la cause, et, comme le vulgaire le plus ignare et le plus impressionnable, on rejette presque toujours sur une circonstance minime, ridicule même, un grand événement, et l'on ne veut pas apercevoir l'enchaînement des raisons puissantes qui l'ont amené et le développent de plus en plus. On conçoit donc l'ascendant que peuvent avoir les doctrines courantes concernant les esquilles, sur des esprits imbus de sots préjugés et guidés par l'*expérience des temps passés.*

Et, d'ailleurs, faudra-t-il toujours s'évertuer à saisir, ébranler et enlever, avec force, tous ces éclats osseux? Et ne s'en trouvera-t-il point, dans le nombre, qu'on pourra laisser en place, en toute sécurité, pour les voir se rallier, solidement et d'une manière inaperçue, à l'os principal, comme il arrive dans un assez grand nombre de fractures.

Mais, dira-t-on; « On évite, à *coup sûr*, les manipulations diverses, les opérations secondaires, et tous les ennuis qui sont les conséquences de votre tachytomie, en procédant, *tout bonnement*, avec un couteau et une scie! »



J'en conviens volontiers, mais en affirmant aussitôt : que les esquilles ne sont pas, à beaucoup près, le résultat *indispensable* de mon procédé opératoire, et que la présence et l'extraction de ces corps étrangers ne sont presque rien, en comparaison des douleurs que vous occasionnez, si *bénévolement* en amputant, par exemple, la jambe et l'avant-bras, et en dégagant l'espace interosseux pour le libre passage des dents de votre scie. N'a-t-on pas dit et soutenu, cent fois aussi, lorsqu'on a voulu stigmatiser la lithotritie : « Que la lithotomie mettait à l'abri des opérations interminables, difficiles, horribles et dangereuses, qui accompagnent toujours le nouveau mode? »

Enfin, redoutez-vous jamais d'exécuter les opérations diverses qui sont indiquées, pour faire tomber un soit disant *manche de gigot*, ou quelque chose de pareil, dans vos amputations et lorsque l'os est recouvert, déjà en grande partie, par un tissu de nouvelle formation? Eh bien! les procédés les plus longs et les plus douloureux, pour l'élimination des esquilles, après la tachytomie, ne pourront jamais être assimilés à ce que vous êtes parfois obligés de faire et toujours sans résultat fâcheux, après les procédés ordinaires.

## VI.

### § 3, p. 99.

Je cite ici des faits qui prouvent, qu'on parvient à couper ou casser, franchement et nettement, les corps les plus fragiles. Ne serait-il donc pas possible d'obtenir un semblable résultat avec des os? C'est un problème de physique et de mécanique qui est bien au-dessus de mes forces; mais, si l'on parvient à le résoudre favorablement, on sera constamment en mesure de tachytomiser, avec tout le succès désirable, les membres



même les plus volumineux, attendu que toutes les parties qui sont étrangères à l'os peuvent toujours être tranchées, très-proprement et instantanément.

## VII.

### § 2, p. 105.

La réunion du lambeau s'opère exactement comme celle de toutes les plaies fraîches, et qui résultent de l'action d'un instrument tranchant. On fera donc usage de points de suture, seulement ou soutenus par des bandelettes agglutinatives, parmi lesquelles le taffetas gommé se distingue avantageusement. — On pourra aussi n'appliquer qu'une seule épingle vers le point le plus mobile et le plus éloigné de la racine du lambeau, et maintenir le reste, plus ou moins exactement rapproché, au moyen des susdites bandelettes. — Il suffira également, de ne faire usage que de ces dernières; tout comme il est possible encore d'étendre le lambeau, purement, simplement et pendant quelques jours, sur la surface de la plaie. — Chacun fera, du reste, pour le mieux et comme il l'entendra; et chacun trouvera, par conséquent, que j'aurais pu me dispenser de ces réflexions. Mais ce qui n'est pas aussi inutile, aux temps où nous vivons, c'est d'insister fortement, sur un pansement aussi simple que possible, ne fut-ce même qu'avec un linge trempé dans l'eau fraîche, ou avec une légère couche de coton; afin de diminuer, autant que possible, L'IRRITATION ET LA DOULEUR, deux sources fécondes de maux très-graves, et, elles-mêmes, affections trop-souvent cruelles et insupportables.

## VIII.

### § 4, p. 108.

On connaît les accidens, qui succèdent aux amputations les mieux faites; et, s'ils sont trop souvent mortels, ne peut-on



pas rattacher quelques-unes de ces catastrophes à l'irritation des muscles, des vaisseaux et des nerfs? Ceux-ci suivent, en effet, le sort du ou des *épais* lambeaux dont on fait usage aujourd'hui; on les arrache, par conséquent, de leur position naturelle et le long de l'os, pour leur en assigner une tout à fait anormale. Leurs extrémités, fraîchement coupées et, par cela même, plus sensibles, au lieu d'être abritées loin de la plaie et à côté de leur soutien naturel, se trouvent, au contraire, rudement ramenées et forcément pliées au devant de cet os, pour y être pressées et tiraillées, par les bandelettes et les lourdes et nombreuses pièces qui constituent les appareils; le premier comme tous ceux qui le suivent.

Faut-il donc s'étonner, si ces froissemens continuels et contre un corps dur et rugueux, des parties les plus irritables du membre qu'on vient d'amputer, sont suivis des symptômes fâcheux qui surgissent, en général, dans des circonstances analogues? Et serait-il bien étrange, si l'on parvenait à les éviter, en grande partie du moins, par le moyen d'un simple lambeau cutané, garni de son tissu cellulaire propre, et qui permettrait, à tous les autres organes, de rester paisiblement à la place que la nature leur a assignée?

## IX.

### §. 2, p. 411.

Les formules suivantes, si hautement préconisées par la sagesse humaine : *festina lentè; sat citò si sat benè; citò, tutò et jucundè*; ces antiques et vénérées sentences n'ont, dans aucun temps, été applicables aux procédés opératoires, et doivent, plus que jamais, être proscrites de la pratique chirurgicale. Il importe, au contraire, de les traduire toutes par ces mots : *CITISSIMÈ si tutò.*

Je ne puis comprendre, surtout, comment on a pu leur as-



socier et si longtemps encore, l'expression *jucundè* ! C'est une atroce dérision, du plus mauvais goût et qui ne peut jamais s'appliquer à un individu qu'on opère. Celui-ci pourra, sans doute, être content d'être débarrassé d'un mal qui le tourmentait ou qui menaçait son existence ; mais, comment trouverait-il des jouissances ou le plus mince agrément d'être placé sous le couteau d'un opérateur ? de se voir privé d'un membre important, même d'une simple dent ? d'être défiguré par l'ablation de l'une ou l'autre de ses mâchoires ? d'un ou de plusieurs doigts ? L'opérateur peut seul être heureux, s'il a réussi au gré de ses désirs, et, faut-il l'ajouter ? il sera plus heureux encore, par le temps qui court, s'il a l'espoir d'être *largement rétribué*. Je lui souhaite bon nombre de ces doubles JUCUNDÈ.

Le BENÈ même du second de ces pitoyables adages, qu'on se plaît à citer à tout propos ; ce *benè* a été et est encore étrangement exploité, même par les hommes les plus illustres. Ils ont, à ce sujet, une petitesse de vue si déplorable, qu'ils semblent mettre la perfection de l'art, dans une minutieuse élégance et dans une fastidieuse coquetterie de leurs appareils ; comme s'ils ne s'apercevaient pas qu'ils n'obtiennent ces magnifiques inutilités, ces colifichets, qu'en gaspillant leur temps et celui de leurs nombreux élèves ; qu'aux dépens de la sagesse et de la raison ; et qu'au détriment de l'humanité souffrante. (Chirurgie simplifiée, tome I, p. 129.)

## X.

### § 1, p. 114.

Que penser encore des longues, imprudentes et cruelles *machinations*, que se permettent et recommandent les cliniciens et les académiciens les plus illustres (Gaz. des hôpitaux, du 4 novembre dernier, par exemple), pour diagnostiquer,



avec une PRÉCISION illusoire et, le plus souvent, parfaitement inutile, certaines fractures? (Chirurg. simpl. T. II, p. 459). — Explique qui pourra une pareille conduite! lorsque surtout on s'ingénie, dans le même journal, à faire ressortir, complaisamment et à côté d'autres hérésies, ce fait antichirurgical : qu'un fracturé *ne boite jamais*, avec *trois* et même SIX centimètres de raccourcissement! Aurait-on besoin, par hasard, avec CERTAINS appareils, de se retrancher prudemment, derrière une doctrine aussi commode, et de l'implorer hautement, comme on fait si bien, lorsqu'il s'agit du traitement des fractures de la clavicule, de la rotule, de l'olécrane et du col du fémur? Et lorsqu'il importe de pallier, aux yeux des élèves et du public, des vices trop évidens de certains principes et les funestes conséquences de leur application?

## XI.

§ 6, p. 117.

On ne comprend pas comment on peut craindre la contusion et en parler seulement. N'avons-nous pas, dans le tachytome, un corps mince et tranchant, qui n'agit que perpendiculairement et sur une ligne aussi étroite qu'est son taillant? Quelle différence trouvez-vous donc, entre un coup de bistouri et un coup de sabre bien affilé? Je serais plutôt disposé à admettre, qu'un os, tout comme un tissu mou, est moins affecté par un instrument tranchant que par les dents d'une scie. Ce qui tendrait à prouver cette grande vérité, c'est la difficulté qu'on éprouve à faire adhérer ensemble les bouts d'un os qu'on a été obligé de scier, même le plus nettement du monde; et c'est encore cette autre considération, « qu'il vaut mieux couper, d'un seul coup, un organe *doué de vie*, et surtout la MEMBRANE *médullaire*, que de les déchirer l'un et l'autre, à BELLES DENTS et avec une lenteur aussi inutile que barbare. »



## XII.

§ 25, p. 118.

Un homme du monde, très-impressionnable, a été tellement effrayé de ma tachytomie, qu'il a cru devoir me dénoncer à L'AUTORITÉ *compétente*; et, (j'en ris encore!) il s'est trouvé des magistrats assez.... *dociles, pour me demander compte* de mes opérations! Ce fait tend à expliquer le sens du § 3, p. 27, et à donner gain de cause à tous mes critiques. Il prouve encore à quoi les novateurs sont exposés, même dans un pays très-progressif.

## XIII.

§ 3, p. 136.

Un moyen, assez convenable, de donner, sur le champ, de la consistance aux linges ou pièces de linge, qui sont destinés à soutenir les fragmens d'un os cassé, consiste à associer un gros fil de fer aux deux ou trois duplicatures qui doivent, après leur dessécatation, servir comme autant de renforts ou d'attelles à l'appareil contentif. On l'y roulera donc, à l'instar de ces dernières dans un drap fanon. — Voyez, du reste, la note p. 257, tome II de la chirurgie simplifiée, et vous pourrez sentir la nécessité d'appliquer, sous ces mêmes linges, une couche de coton ou d'ouate.

## XIV.

§ 2, p. 138.

S'il n'était pas facile de pincer la peau, pour tachytomiser un lambeau convenable, il sera mieux de le couper rapidement avec le bistouri. Et, dans certaines amputations des métatarsiens ou métacarpiens, on pourra, au lieu de faire agir le tachytome obliquement sur l'os, le placer, parallèle-



ment et sur les deux côtés de ce dernier ; puis, réunir les deux plaies des parties molles, par un troisième trait, qui couperait, obliquement ou en travers, l'os encore intact ainsi que toutes les parties qui le recouvrent.

## XV.

§ 1, p. 141.

Un tachytome d'un nouveau genre et qui peut rivaliser avec la guillotine, c'est la roue sur un chemin de fer. La Gaz. médicale, du 4 novembre p. 740, rapporte, en effet; qu'une *décapitation* vient d'avoir lieu, par ce moyen, avec *section nette* des parties molles, et *sans aucune fracture* des vertèbres cervicales.

Encore quelque mots et j'ai fini.

Un homme illustre qui, avec Franco, a jeté tant d'éclat sur la chirurgie, au petit canton de Vaud; Fabrice de Hilden a mis, il est vrai, à l'interdit tous ceux qui, comme *l'antiroutinier* Botal, ont proposé la tachytomie pour l'amputation des membres. Mais, le chirurgien de Payerne a eu soin, en même temps, de s'exprimer, assez mal aussi sur le compte de la ligature des artères; lui préférant hautement, le **CAUTÈRE actuel**, appliqué sur chaque vaisseau qui donne du sang. Il connaissait, fort bien pourtant, car il la cite, la pratique de Gallien, Celse, Avicennes, et Paré; et il a même fait graver deux pinces particulières pour saisir les artères!! Et puis, citez, citez donc des noms propres en chirurgie! Et appuyez vous bravement sur la manière de voir, de dire et de faire des plus grands praticiens! On ne saurait assez le répéter: « Il ne faut faire cas de leurs préceptes, de leur exemple, de leur **EXPÉRIENCE**, qu'autant qu'ils harmonisent avec des **PRINCIPES VRAIS**, et qu'ils sont la consécration de ces derniers.



ERRATA.

---

Seconde ligne du second paragraphe p. 17 : *précise*, au lieu de *précieuse*.

Quatrième ligne du second alinéa , p. 31 : BORNES, au lieu de BORNÉS. La première version était celle du manuscrit ; la dernière est celle du compositeur. Quelle est la bonne ? L'expérience en décidera ! Toutefois, comme il ne peut-être question ici que des conservateurs en CHIRURGIE, il est probable que le prote aura parfaitement raison.

Première ligne, p. 112 : *précaution* au lieu de *prétention*.

§ 2 p. 126 , *paisibles* rives , au lieu de rives *lointaines* ; aux bords *lointains* de au lieu de aux bords de.



